

Actes du colloque

La sociologie contemporaine : de la théorie à l'empirie

Ayant eu lieu le 3 mai 2007

À l'Université de Montréal

Organisé par



l'Association des Cycles Supérieurs en
Sociologie de l'Université de Montréal

En collaboration avec



l'Association Canadienne des Sociologues et Anthropologues de
Langue Française

et

Le département de sociologie de l'Université de Montréal

Table des matières

Actes du colloque de l'ACSSUM 2007

La sociologie contemporaine : de la théorie à l'empirie

Remerciements	3
Beaulieu, Martin : L'expérience de la douleur comme problème épistémologique...	5
Doré, Isabelle : Enjeux sociopolitiques en matière de prévention du paludisme au Burkina Faso	19
Esquivel Sada, Daphné : La distinction nature/culture remise en question : le cas des nanotechnologies.....	39
Fournier, Aude et Baptiste Godrie : L'empirie contre-attaque : un exemple de recherche-action participative à Laval	47
Martin, Sylvie : De la 'construction sociale de la réalité' à la 'construction biomédicale de la réalité' : le cas de l'utérus artificiel.....	57
Pierre, Alfred : La consistance sociale de l'économie d'insertion au Québec : activation, adaptation ou lutte contre la pauvreté ?	69
Poïtras, Daniel : Vivre ou subir le temps ? Ébauche d'une passerelle entre la sociologie et l'histoire pour une socio-historique de l'expérience du temps	89
Sékiné, Anaïs : L'apparaître public et social des minorités de visibilité « paradoxale ». Juifs et Homosexuels dans les métiers de médecins psychanalystes et d'avocats	105
Stoetzel, Nadia et Angèle Tissot : Entre l'éthique de la conviction et l'éthique de la responsabilité : le savoir sociologique à l'usage du changement social ?	121
Vanbremeersch, Marie : Sur le fil du travail : une ethnographie en centre d'appel. Notes méthodologiques, du terrain prévu au terrain vécu.....	131
Programme officiel du colloque	143

Comité organisateur du Colloque de l'ACSSUM 2007 : Isabelle Doré, Julie Hagan, Annie Landry, Martin Langlois, Sylvie Martin, Yan Sénéchal, Angèle Tissot, Lionel Vécrin

Coordination des Actes du colloque : Julie Hagan, Sylvie Martin, Angèle Tissot

Correcteurs : Julie Hagan, Sylvie Martin, Angèle Tissot

Mise en page : Angèle Tissot

Publié par : L'Association des Cycles Supérieurs en Sociologie de l'Université de Montréal (ACSSUM),

Pavillon Lionel Groulx

3150 rue Jean Brillant, Local C-5121

Montréal (Québec) H3T 1N8

Télé: (514) 343-5277

Courriel: acssum@umontreal.ca

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Toute reproduction en partie ou en totalité de ce document est laissée à la discrétion des auteurs. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer directement avec les auteurs ou avec l'Association des Cycles Supérieurs de Sociologie de l'Université de Montréal.

Remerciements

Chères lectrices, chers lecteurs,

Il nous fait grandement plaisir de vous présenter pour une deuxième année consécutive le résultat de plusieurs mois de travail collectif. L'organisation d'un colloque est complexe et cette deuxième édition du colloque de l'ACSSUM, intitulé *La sociologie contemporaine: de la théorie à l'empirie*, ainsi que la publication des actes de ce colloque n'auraient pu voir le jour sans une étroite collaboration entre les conférenciers, les membres de l'ACSSUM, le département de sociologie de l'Université de Montréal ainsi que l'ACSALF.

Nous tenons particulièrement à remercier les dix-huit conférenciers qui ont accepté de se prêter au jeu et qui ont fait de ce colloque un lieu de réflexion et d'échanges sociologiques. Par leurs présentations inspirées, ils ont permis de mettre en lumière la diversité des tendances de la sociologie contemporaine et d'anticiper les grandes questions sociologiques de la relève.

Nous tenons également à remercier l'ACSALF, qui a pour la deuxième année consécutive apporté son soutien au colloque en offrant à tous les individus présents une adhésion aux Cahiers de l'ACSALF et en publiant les actes du colloque sur leur site Internet.

Nous ne pourrions passer sous silence l'appui financier du département de sociologie de l'Université de Montréal. Le soutien du département de sociologie est un élément important et nous sommes fiers de constater que le dynamisme intellectuel qui se développe aux cycles supérieurs à travers des initiatives telles que ce colloque est valorisé.

Finalement, nous aimerions remercier tous les individus qui ont assisté à ce colloque, et qui ont permis à ce dernier d'être une réelle réussite. Nous vous donnons rendez-vous en 2008, pour la troisième édition.

Le comité organisateur du colloque

L'expérience de la douleur comme problème épistémologique

Martin Beaulieu

Candidat à la maîtrise en sociologie, Université de Montréal

Mots-clés : Douleur, langage naturel, méthodologie visuelle, épistémologie

L'expérience de la douleur chronique solidifie tranquillement ses assises comme champ d'étude au sein d'une sociologie de la santé. L'approche phénoménologique de la douleur fait en sorte que le récit (*narrative*) soit le principal matériau utilisé pour étudier la question. Or, un bon nombre d'écrits scientifiques sur la question s'entendent pour dire que l'expérience de la douleur est une expérience fondamentalement privée, personnelle, incommunicable voire même destructrice de langage. Sachant que la sociologie est une discipline qui opère au moyen du langage pour produire du langage, comment faire alors pour bâtir une connaissance sociologique sur la base de cette incommunicabilité, de cette destruction du langage ? Nous voilà face à une impasse épistémologique à laquelle il faut impérativement réfléchir.

Cette réflexion a été inspirée par un article publié dans *Medicine, Health and Philosophy*, par le philosophe australien Stan van Hoof, intitulé « Pain and communication ». Dans cet article, le philosophe pose la question de la communicabilité de l'expérience de la douleur en fonction d'une pratique médicale.

J'ai cru que cette question de la communicabilité de l'expérience de la douleur était aussi d'une certaine importance pour la sociologie; il était donc important de poser cette même question mais, cette fois-ci, d'un point de vue épistémologique.

Ainsi, le présent travail se donne comme mission de réfléchir sur ce qui semble être une impasse épistémologique en ce qui concerne l'expérience de la douleur et la connaissance sociologique. Cette réflexion s'articulera en plusieurs temps. D'abord, il importe de définir brièvement l'expérience de la douleur. Ensuite, il sera question de l'incommunicabilité de l'expérience de la douleur; on verra d'ailleurs, bien que sommairement, une explication de cette incommunicabilité. Je poursuivrai alors en exposant le rapport qu'entretient la sociologie avec le langage. Suite à cela, il sera possible de développer le problème épistémologique que cause l'expérience de la douleur. Deux pistes seront empruntées. La première consiste à réfléchir sur la communicabilité du langage naturel, du récit et de la métaphore. La seconde piste aborde le sujet d'une méthodologie visuelle.

L'expérience de la douleur

Dans les sciences sociales, la douleur est souvent abordée d'une manière phénoménologique, c'est-à-dire à travers l'expérience de celle-ci. Selon cette perspective, l'expérience de la douleur transcende le dualisme cartésien du corps et de l'esprit et s'inscrit simultanément dans le corps et dans l'expérience que l'on fait de ce corps en douleur. Le phénoménologue allemand Plessner résume assez bien cette position : « each of us *is* a body and *has* (experiences) a body » (Plessner, 1970 dans Kleinman, 1988 : 26). Ainsi, l'expérience de la douleur s'inscrit essentiellement dans un rapport au corps. De ce fait, Bendelow et Williams (1995a) identifient deux corps : il y aurait le corps objectif, institutionnalisé et le corps expérientiel, subjectif, intérieur. Ils parlent de l'expérience de la douleur comme étant une « lived and embodied experience » (Bendelow & Williams, 1995b : 85). Ainsi, au sein d'une vie quotidienne sans douleur, le corps serait rarement l'objet d'une expérience directe; le corps serait naturellement absent de l'expérience (Leder dans Bendelow & Williams, 1995a). Lorsqu'il y aurait absence de douleur, il y aurait donc absence du corps dans l'expérience vécue. Mais, à l'inverse, dans l'expérience de la douleur, le corps deviendrait subitement présent; on ferait l'expérience du corps (Hydén & Peolsson, 2002). L'expérience de la douleur modifie donc la façon de vivre l'expérience du corps. Cette relation au corps, Leder (1984) l'insère dans un rapport centripète-centrifuge où, dans la douleur, le corps s'inscrit dans un double mouvement : un mouvement vers l'intérieur, vers le présent, vers la douleur et un mouvement extérieur vers l'ailleurs, l'évasion, la fuite. Donc, de ce point de vue, l'expérience de la douleur s'exprime par une tension dialectique où le rapport aux autres est modifié. L'expérience vécue par le corps modifie l'expérience sociale du souffrant. En se repliant sur lui-même ou en cherchant une aide, une évasion, les liens sociaux du souffrant se font ou se défont. Il y a, pour ainsi dire, un bouleversement biographique (Bury, 1982 dans Bendelow & Williams, 1995a :150); le monde habituel sans souffrance est déconstruit et reconstruit par l'expérience de la douleur. C'est donc dire que l'expérience de la douleur pousse à la réinterprétation, à la recherche d'un nouveau sens, à une compréhension. La communication occupe donc un rôle important dans cette recherche de sens : autant le souffrant cherche-t-il à s'expliquer à lui-même sa situation, autant cherche-t-il à expliquer son expérience à son médecin ou à ses proches, par exemple. Or, il semble que l'expérience de la douleur soit difficilement communicable, voire destructrice de langage. Voyons pourquoi il en est ainsi.

L'incommunicabilité de l'expérience de la douleur

En effet, dans les écrits sur l'expérience de la douleur, une constante semble ressortir quant au caractère incommunicable, subjectif, hautement personnel et privé de celle-ci. Baszanger (1991 : 31-32), par exemple, nous dit que « la douleur est une expérience privée d'une personne à laquelle nul autre ne peut avoir directement accès. » L'anthropologue médicale espagnole Marta Allué, elle-même souffrante chronique suite à des brûlures sur plus de 80% de son corps, abonde dans le même sens : « (...) la douleur physique ne peut être partagée », elle est « personnelle, difficile à appréhender et incomparable » (Allué, 1999 : 119). Pour Baszanger, la douleur n'est pas objectivable : « Parce qu'elle présente ce caractère de sensation privée, irréductible, en dernier ressort, à quelque objectivation que ce soit, la douleur n'est pas facilement

susceptible d'être stabilisée dans un fait incontestable auquel viendrait s'adosser une pratique professionnelle (...) » (Baszanger, 1991 : 32). Bien qu'ici Baszanger s'intéresse au déchiffrement par le médecin de l'expérience de la douleur, elle jette tout de même les bases à un questionnement épistémologique car, bien que les sociologues et les cliniciens aient des visées différentes, le problème reste le même : comment avoir accès à cette expérience personnelle de douleur ?

Bien que les chercheurs semblent majoritairement d'accord pour proclamer l'incommunicabilité de l'expérience de la douleur, peu, par contre, tentent d'expliquer le pourquoi de cette incommunicabilité. La professeure Elaine Scarry s'est attaquée au problème et a tenté une explication. Ainsi Scarry nous dit que c'est précisément dans le langage que réside le problème de communication de la douleur. La douleur, selon la chercheuse, détruit le langage. Dans son ouvrage phare *The Body in Pain*, elle avance : « la douleur ne fait pas que résister au langage, elle le détruit. On régresse au stade antérieur au langage, aux cris et sons précédant l'apprentissage du langage » (traduction libre) (Scarry, 1985 : 4). La douleur revêt un caractère exceptionnel quand on la compare aux autres états intérieurs, nous dit-elle. Ces états internes sont habituellement couplés avec des objets externes. Elle nous donne l'exemple des sentiments : on ne ressent pas de sentiments sans objets; on ressent habituellement des sentiments pour quelqu'un ou quelque chose. C'est donc l'expression de la capacité de l'être humain de transcender les limites de son corps en se déplaçant vers un monde extérieur. Or, pour la douleur physique, il n'existe pas de contenu référentiel : « It is not *of* or *for* anything. It is precisely because it takes no object that it, more than any other phenomenon, resists objectification in language » (Scarry, 1985 : 5; Van Hooft, 2003).

Donc, selon l'explication de Scarry, l'expérience de la douleur ne peut s'exprimer parce qu'elle ne possède pas d'objets extérieurs. Cette explication de Scarry est réfutée par le philosophe Stan van Hooft (2003 : 258) qui soutient que si la vision de Scarry était effective, il serait alors complètement impossible de parler de nos états intérieurs. « À quoi réfère-je lorsque je me proclame heureux? » lance-t-il en réponse à la référence de Scarry au monde des objets. Van Hooft abonde dans un sens constructiviste lorsqu'il parle de critères publics pour s'approprier un état interne, subjectif. Comme Berger et Luckmann le disent si bien, « le langage a la qualité de l'objectivation. Je rencontre le langage comme fait extérieur à moi-même et tout de même il exerce un effet coercitif sur moi. Le langage m'oblige à entrer dans certaines matrices » (Berger & Luckmann, 1999 : 51). Donc, c'est à travers la capacité d'objectivation de l'expérience par le langage que l'individu peut nommer ses états internes. Van Hooft (2003 : 258) donne l'exemple du bonheur : « I cannot have learnt what the word 'happy' meant just by noting my own internal states »; « How do I know that the state I am experiencing is the state that our language designates as 'happiness' ? By seeing that my expressions of that state are similar to the expressions that others evince when they are standardly described as happy. » Bien que Van Hooft s'oppose à l'explication de Scarry, il reste tout de même persuadé qu'on ne peut prétendre avoir résolu le problème de l'incommunicabilité de l'expérience de la douleur sur la base du caractère objectivant du langage. L'expérience de la douleur demeure une expérience hautement complexe et subjective qui ne peut, à mon avis, être aussi facilement objectivée par le langage que le bonheur, par exemple. De ce fait, la question de la communicabilité de cette expérience est donc toujours pertinente. Ainsi, si on a toujours recours au langage naturel pour communiquer

cette expérience de douleur, il est impératif de réfléchir à la communicabilité de ce langage, sur l'apport du récit et plus précisément de la métaphore. En effet, la métaphore, avec son sens normalement non-littéral peut poser un autre obstacle à la communication et à la compréhension de cette expérience de la douleur. C'est ce que nous verrons incessamment mais, tout d'abord, faisons une petite parenthèse afin d'expliquer le rapport au langage qu'entretient la sociologie. Cette explication nous permettra d'ancrer encore plus solidement les questions posées dans ce travail, à savoir, quelles sont les implications que l'incommunicabilité de l'expérience de la douleur peuvent avoir sur la connaissance sociologique.

Sociologie et langage¹

On le sait, les individus possèdent une conscience pratique, une connaissance du sens commun. Cette connaissance peut prendre la forme de routines échappant à la conscience; la vie quotidienne est remplie de ces routines. Ainsi, le rôle de la sociologie est de faire apparaître, à travers cette conscience et connaissance pratique, les contraintes et les règles sociales. La connaissance pratique se trouve donc être la base de la connaissance sociologique. L'accès à cette connaissance pratique se fait au moyen du langage. Une entrevue, un récit de vie, des documents administratifs ou légaux, le matériau de la sociologie est fait de langage. C'est donc dire que la sociologie repose sur le langage naturel, que le langage naturel est la base de toute forme de connaissance sociologique et ce, contrairement, par exemple, aux mathématiques ou à la chimie qui sont, comme le philosophe des sciences Gilles-Gaston Granger les appelle, des systèmes formels. « Le symbolisme logico-mathématique nous est apparu comme la forme la plus achevée de « langage » scientifique, dans la mesure où il tend à expliciter complètement et nettement la séparation des fonctions d'expression et de communication, abandonnant presque intégralement cette dernière aux langues naturelles. » (Granger, 1979 : 48). Voilà donc comment la sociologie dépend du langage naturel pour construire son savoir. Et comment cela peut poser de potentiels problèmes épistémologiques. La sociologie ne possède pas, comme le dit si bien Granger, ce luxe de séparer expression et communication. Elle se doit donc de produire un langage qui soit sociologique à l'aide du même langage qui opère dans la conscience pratique. Des opérations sont nécessaires afin de transformer ce langage pratique en langage sociologique, mais le matériau reste toujours le même, le langage naturel. En somme, la sociologie est une « discipline qui opère au moyen du langage pour produire du langage ».

Langage naturel, communicabilité, récit et métaphore

C'est donc sur cette base du langage que l'on peut voir se dessiner l'impasse épistémologique entre la sociologie et l'expérience de la douleur. En effet, répétons-le, puisque l'expérience de la douleur est souvent caractérisée d'incommunicable, de privée, voire de destructrice de langage, comment une discipline comme la sociologie, discipline qui opère au moyen du langage pour produire du langage, peut-elle alors produire une connaissance

¹ Cette section a été essentiellement rédigée à partir des notes du cours SOL6447, Épistémologie et méthode qualitative, Jacques Hamel, hiver 2007.

sociologique ? Cet obstacle met donc en lumière toute « la complexité de la communication humaine » (Pandolfi, 93 :71). Il importe alors de réfléchir sur cette capacité de communication du langage. Or, réfléchir sur la communicabilité du langage naturel, c'est aussi devoir réfléchir sur l'apport du récit dans la connaissance sociologique. Et, conséquemment, réfléchir sur le récit, c'est obligatoirement réfléchir sur la communicabilité de la métaphore. Voyons donc, dans les grands traits, comment se positionnent ces aspects essentiels à la construction d'une connaissance sociologique de l'expérience de la douleur.

La communicabilité du langage naturel

Afin d'aborder la question de la communicabilité du langage naturel, regardons la position de chercheurs qui semblent s'inscrire dans un constructivisme similaire à celui de Berger et Luckmann. Pour ces chercheurs, envisager le langage naturel comme possible communicateur de cette expérience de la douleur, c'est d'abord « considérer le langage comme partie intégrante de la douleur » (Hydén, 1997 : 49). Ainsi, l'expérience de la douleur est non seulement une expérience conceptuelle et sensorielle, mais également discursive. « Human pain is a conceptual as well as a sensory experience because our contact with our pain is mediated by the conceptual structure of our language » (Sullivan dans Peolsson et al., 2000a : 153). Cette position de Sullivan pourrait rejoindre celle, énoncée précédemment, de Berger et Luckmann, qui donne au langage la qualité de l'objectivation. À cet effet, Säljö pose une question intéressante : comment le discours entre dans nos perceptions et nos pensées et comment la conceptualisation de phénomènes reflètent des distinctions qui sont d'origine discursives au lieu d'être présentes dans des objets? (traduction libre) (Säljö, dans Peolsson et al., 2000a : 153). Ainsi, en adoptant ce point de vue, le langage n'est plus un outil représentatif, mais bien constitutif de l'expérience de la douleur. C'est donc dire que les mots, métaphores, deviennent alors des parties intégrales de la compréhension de l'expérience de la douleur. Toujours selon Peolsson et al. (2000a), faire l'expérience de la douleur s'inscrit alors dans un processus d'apprentissage. C'est la façon dont on explique l'expérience de la douleur qui contribue à la manière dont on la perçoit. Pour Morris, dans la douleur le langage sert d'outil pour nommer, donner un sens, pour communiquer. « language makes the body present to the mind – allows us to think and to rethink our experience » (Morris dans Peolsson et al., 2000a : 148). On peut donc voir que dans cette perspective, le langage se trouve être un élément essentiel de l'expérience de la douleur. Il n'est pas détaché de celle-ci, il la constitue. Le langage construit l'expérience de douleur du souffrant. C'est grâce au langage que le souffrant semble s'expliquer son expérience et peut ainsi la partager, la communiquer. Le langage occupe donc une place prédominante dans l'expérience de la douleur. Cependant, la capacité à communiquer l'expérience de douleur semble prise pour acquise dans cette perspective. Pour ces chercheurs, le discours devient donc un médium à travers lequel il est possible d'apprendre, d'identifier et de distinguer les expériences de la douleur (Peolsson et al., 2000a : 148). Mais voilà qu'ils posent le problème : « the patient has to verbalize phenomena in his or her experience of pain which are not linguistic in nature. e.g. pain which is so intense that it is 'indescribable' » (Peolsson et al., 2000b : 117).

De cette perspective, il semble qu'il soit possible de communiquer l'expérience de la douleur puisque le langage la constitue, et ce, même si l'expérience est indescriptible. En effet, c'est dans le monde social que le souffrant va puiser ses références linguistiques qui lui permettent à leur tour d'exprimer cet état subjectif, privé, personnel. Donc, le langage naturel permet à l'expérience de douleur de s'exprimer puisque, d'une certaine manière, il la façonne.

Le récit

Ce discours de l'expérience de la douleur prend souvent la forme d'un récit (*narrative*). D'après Hydén (1997 : 49), le récit est une des plus puissantes formes pour exprimer la souffrance et les expériences qui y sont liées. Pour Kleinman (1988), le récit est la façon dont les souffrants donnent forme et voix à leurs souffrances. Le récit permet donc de recréer un contexte, une temporalité qui est éclatée parce qu'il y a un bouleversement biographique; il ramène la souffrance dans un contexte biographique (Hydén, 1997 : 53). Pour ainsi dire, le récit permet d'acquérir un certain recul face à cette expérience de la douleur qui maintient le souffrant dans un présent perpétuel. Le récit, semble-t-il, permet au souffrant d'avoir une représentation globale de son état, de son contexte. « [B]esides being an important knowledge form, it is able to represent and reflect illness experiences in daily life » (Hydén, 1997 : 52). Hydén apporte un élément important lorsqu'il mentionne que le récit est, somme toute, dépendant de sa situation, c'est-à-dire que « méthodologiquement, les facteurs situationnels jouent un rôle dans la construction de récits : des nouveaux récits dans de nouveaux contextes. Différents récits déterminés par des facteurs situationnels, particulièrement dans les interactions narrateur-auditeur ». Le récit se trouve donc être tributaire non seulement de l'expérience de la douleur mais également du contexte social dans lequel il prend forme, que ce soit en regard des interactions en place, de la temporalité, des acteurs impliqués, etc. C'est donc dire qu'un même souffrant pourrait avoir une multitude de récits de son expérience de douleur. Comment alors savoir, comprendre cette expérience? Faut-il faire un amalgame de ces récits, prendre tous les éléments ou, au contraire, ne retenir que ceux qui sont constants de récit en récit ? Généralement, dans le contexte d'une recherche sociologique, un seul récit est produit, recueilli (il se peut que dans un contexte clinique, le souffrant soit appelé à faire plusieurs récits de son expérience). Sur cette base, espérons que le récit recueilli soit le « bon »... Facéties à part, cet élément nous renvoie une fois de plus à la question de l'incommunicabilité de la douleur. En effet, cette expérience privée, floue, peut-elle prendre une forme décisive, constante ou, comme nous le disait Baszanger précédemment, l'expérience de la douleur résiste-t-elle à toute objectivation ?

La métaphore

Donc, lorsque l'on considère l'expérience de la douleur du point de vue de la communicabilité du langage et du récit, quoique instable et ambiguë, elle semble tout de même être communicable. Regardons maintenant comment la métaphore peut, à son tour, communiquer l'expérience de la douleur. Vous l'aurez remarqué, nous sommes parti d'un point de vue, disons, macro en abordant en premier lieu la communicabilité du langage et nous nous sommes tranquillement transportés jusqu'à la métaphore. La métaphore, élément constitutif du récit et

décisif de sa communicabilité ? En effet, peut être est-ce à la métaphore que revient la charge ultime de la communicabilité de l'expérience de la douleur ? Ou doit-on plutôt considérer le récit dans son ensemble ? Ou, plus largement, est-ce le discours qui se trouve être la clé ? La question est lancée. Mais il reste que la métaphore soit plus précisément responsable de la mise en forme du récit, que le récit s'articule grâce aux multiples métaphores. La métaphore peut-elle communiquer et permettre de comprendre une expérience ? Ces nombreuses questions confirment la nécessité d'entamer une réflexion.

D'après la position du philosophe Stan van Hooft (2003), dont l'article « Pain and Communication » a inspiré le présent travail, la métaphore peut transmettre l'expérience de la douleur; elle peut être garante d'une communication de cette expérience privée. Pour Van Hooft, l'argument voulant que la métaphore soit une preuve que l'expérience de la douleur est incommunicable est à rejeter. Il n'y a rien d'inhabituel à décrire une expérience sous la forme d'une métaphore, nous dit-il. L'utilisation des métaphores n'est pas du seul ressort des expériences dites privées ou incommunicables. « Try describing the beauty of a sunset without using them » (Van Hooft, 2003 : 257). Alors, pourquoi l'expérience de la douleur ne serait-elle donc pas communicable à l'aide de métaphores, demande-t-il. Il ne faut de plus pas oublier que toute expérience est, d'une certaine manière, intrinsèquement impartageable. L'expérience de la douleur, « [a]s a subjective experience it is as unshareable as any subjective experience » (Van Hooft, 2003 : 257). Ainsi, pour Van Hooft, les mots employés à l'intérieur des métaphores démontrent bien que l'expérience de la douleur est communicable. Que le répertoire des mots servant à communiquer cette expérience de douleur soit pauvre (« ça brûle », « ça pique », etc.) témoigne, en fait, de la nécessité d'utiliser la métaphore pour communiquer cette expérience de la douleur, affirme le chercheur. L'expérience de la douleur serait donc communicable par l'entremise de la métaphore. Ce ne serait donc pas son caractère imprécis, flou, non-littéral qui empêcherait une communication de l'expérience de la douleur puisque, en somme, toute expérience est, à un quelconque degré, incommunicable. C'est donc dire que, selon cet auteur, il y aurait une certaine réconciliation entre le langage naturel et l'expérience de la douleur. Par contre Laurence J. Kirmayer (1993a : 43) nous met en garde : la plupart du temps, dans le contexte médical, on évacue le caractère métaphorique de la métaphore; elle est plus souvent prise comme une description littérale de la réalité. La métaphore n'est donc plus métaphore.

Continuons cette réflexion en regardant ce qu'en disent certains philosophes du langage. Pour le philosophe du langage Max Black, la métaphore comprend deux parties : le '*focus*' et le '*frame*'. Le *focus* étant la partie non-littérale et le *frame* étant la partie littérale. Ainsi, le *focus* vient, pour ainsi dire, teinter le *frame*. C'est donc dans l'implication du *focus* sur le *frame* que la métaphore prend son sens métaphorique. La compréhension du sens de cette métaphore se fait en fonction des croyances, des stéréotypes, du sens commun en place dans une société donnée. (Lyon, 2000 :139) « It is an important, and plausible, implication of Black's view of metaphor that the comprehension of a metaphor depends on understanding the literal meaning of the metaphor, in so far as it requires applying one's beliefs about the literal referent of the metaphorical focus. » Black, qui s'inscrit dans une optique pragmatique, situe le sens de la métaphore dans le sens que l'orateur veut bien lui donner et non pas le sens que la phrase veut dire littéralement. (Lyon, 2000 : 139). Est-ce à dire alors qu'une certaine connivence entre les protagonistes est nécessaire afin de pouvoir comprendre le sens de la métaphore? Pour Black, la

métaphore ne peut être comprise que si on possède certaines caractéristiques sociales propre à un contexte social donné.

Par contre, pour un autre philosophe, Donald Davidson, la métaphore ne possède pas d'autre sens que son sens littéral (une vision inspirée du postulat d'Aristote, voir Eubanks, 1999 : 173). Davidson, en mettant en parallèle la comparaison et la métaphore, se pose la question suivante : pourquoi accorde-t-on un deuxième sens à la métaphore alors que la comparaison, elle, n'est interprétée que littéralement? (Lyon, 2000 : 141). Pour Davidson, la métaphore n'exprime rien; elle ne contient pas de message. Elle nous invite plutôt à explorer des comparaisons, à s'apercevoir de certaines similarités. « Metaphorical utterances do not assert anything at all, that there is no 'message' or 'content' conveyed by a metaphor, but, rather, metaphors perform entirely different speech-acts : they invite us to explore comparisons, make us notice similarities, use a situation as an image of another and so on. » (Lyon, 2000 : 143). De ce fait, la métaphore se trouve à être ouverte. C'est pourquoi Davidson nous dit qu'il ne peut y avoir aucun manuel pour comprendre la métaphore; la métaphore ne s'accroche pas à une théorie du sens (Lyon, 2000 : 139). Cette vision se démarque de la précédente dans le fait qu'elle ne donne pas à l'orateur le statut de faiseur de sens de cette métaphore; c'est plutôt une position inverse où l'interprétation est guidée par les croyances du récepteur à propos des intentions de l'auteur de la métaphore (Lyon, 2000 : 143). L'aspect d'ouverture amené par Davidson est intéressant dans la mesure où il détruit, en quelque sorte, la possibilité d'accorder un sens à la métaphore. De ce point de vue, la métaphore se trouve condamnée à avoir une multitude de sens.

Lakoff et Johnson (Lyons, 2000; Eubanks, 1999) apportent une perspective intéressante à l'analyse de la métaphore. Ils parlent de certains concepts qui sont structurés presque entièrement d'une manière métaphorique, en donnant l'exemple des concepts en relation avec les émotions : si ces concepts émotionnels sont exprimés indirectement via la métaphore, c'est parce qu'ils ne sont pas définis précisément dans notre expérience, avancent les auteurs. Également, Lakoff et Johnson postulent qu'il vaudrait mieux d'aborder la métaphore d'une manière systématique, de ne pas considérer une seule métaphore, mais bien l'ensemble des métaphores afin de voir si des éléments communs ne ressortent pas de ce groupe de métaphores (Lyons, 2003 : 149).

Eubanks (1999) abonde dans le même sens en affirmant que la plupart des métaphores répondent à d'autres métaphores et concepts. De plus, les métaphores sont toujours « infléchies », c'est-à-dire qu'elles s'inscrivent dans un langage qui est mis en forme politiquement, philosophiquement, personnellement, socialement, professionnellement. C'est donc ces mises en formes qui viennent limiter le sens que revêt la métaphore. Et comme ces mises en forme sont habituellement connues des individus à qui est adressée la métaphore, elles servent alors à orienter, à guider la compréhension de ou des métaphores (Eubanks, 1999 : 194).

Le psychiatre Laurence J. Kirmayer (1993b : 161) donne aussi à la métaphore cet aspect constructiviste mais précise, pour sa part, que la métaphore occupe un domaine intermédiaire : elle lie le récit et l'expérience du corps; elle est, d'une certaine manière, un pont entre les sensations corporelles et le monde social. Kirmayer s'inscrit dans l'optique de Lakoff et Johnson

ainsi que Eubanks en parlant d'une métaphore centrale qui aurait préséance sur la perception de cette expérience de la douleur. « Ce sont plus particulièrement l'expérience corporelle d'une part et l'ordre social de l'autre qui promeuvent certaines métaphores à un statut de métaphores centrales, cœur ou racine, qui dominent notre perception des symptômes, les récits de maladie et les modèles médicaux » (Kirmayer, 1993a : 45). Ici aussi le constructivisme social occupe une place importante dans la construction de ces métaphores. « Parallèlement, les structures sociales et les modes d'interaction que mettent en forme nos croyances et pratiques culturelles influencent d'emblée nos expériences corporelles du monde » (Kirmayer, 1993a : 46). L'auteur considère donc « la relation entre le monde, l'esprit et la métaphore comme interdépendante, circulaire » Cette conception est un assemblage de constructivisme idéaliste, où « l'ordre de la métaphore et celui de l'imagination dérivent de la structure de l'esprit humain ou de la société »; et de réalisme « qui soutient que la métaphore reflète simplement, plus ou moins adéquatement, la structure du monde. » Ainsi, la proposition de Kirmayer est que l'expérience se situe dans un mouvement circulaire, « nous inventons tout en étant réinventés par nos propres métaphores ». Kirmayer synthétise, « il ne peut y avoir de démarcation nette entre données corporelles et ce qui est socialement construit puisque tant les contraintes corporelles que les pratiques sociales sont consubstantielles à l'expérience » (Kirmayer, 1993a : 53). En somme, la métaphore a cette capacité de donner un sens à l'expérience de l'individu souffrant. Mais, finalement, nous revenons à notre question, ce sens de la métaphore est-il saisissable par le sociologue ou reste-il confiné entre les murs de cette métaphore ? Il semble, pour l'objet de la sociologie, que le sens soit dès lors saisissable à travers le monde social, à partir, justement, de cette construction sociale.

Si, au sein de ces différents points de vue semble ressortir une certaine unanimité quant à la construction sociale du langage, et donc du récit et de la métaphore, on peut alors avancer qu'une partie de l'expérience de la douleur est communicable puisqu'elle est du ressort du monde social. Dit autrement, le souffrant s'expliquerait en partie son expérience de douleur à l'aide de ses repères et références sociales. Il importe alors au sociologue de relever ces contraintes sociales, ces mécanismes afin d'avoir accès à la représentation son expérience que se fait le souffrant. Ainsi, nous l'avons vu précédemment, l'expérience de la douleur physique est une expérience qui part du corps. Or, sachant cela, il devient alors impératif de se poser la question de la pertinence du langage naturel à témoigner, à communiquer de ce qui est du ressort du corps.

Le gestuel, le non verbal

Voilà ouvert le débat sur la pertinence du langage naturel pour témoigner d'une réalité sociale comme celle de l'expérience de la douleur chronique. Cette réflexion sur la capacité du langage naturel à communiquer une expérience de la douleur amène à se poser une question fondamentale : n'est-ce pas alors le problème de la sociologie? Une sociologie qui se base essentiellement sur le langage écrit et parlé pour témoigner de la réalité sociale? En effet, la sociologie, en ne tenant compte que du langage naturel (la parole et l'écrit), ne sombre-t-elle pas à son tour dans un dualisme en faisant fi du corps pour comprendre ce corps? À cet effet, Chaplin (1994) est cinglant : « Sociologists as though they were sightless » (dans Harrison, 2002 : 856). Ainsi, dans le contexte de l'expérience de la douleur, la question de la pertinence du langage naturel pour comprendre cette expérience vaut d'être posée. Et c'est pour cette raison qu'il est

essentiel de jeter un coup d'œil sur les possibilités que le langage non-verbal, gestuel peut offrir pour communiquer cette expérience de la douleur. Un champ de la sociologie qui semble pour le moins négligé. « Visual methodologies are not considered part of the mainstream repertoire of research approaches available to social scientists as a trawl through methodology textbooks has revealed » (Harrison, 2002 : 857). En effet, peut-être est-il pertinent de s'attarder à ces méthodologies visuelles pour comprendre l'expérience de la douleur. Le visuel va-t-il fournir des données qui sont différentes ou non disponibles avec les mots? (Harrison, 2002 : 859). Jetons un court coup d'œil à cette option.

Ainsi, Harrison (2002 : 862-863) divise en deux camps l'approche visuelle : la première étant celle où le visuel est utilisé comme ressource, c'est-à-dire comme méthode pour découvrir un discours. La deuxième manière est celle où le visuel est un discours en tant que tel. Dans cette première catégorie, celle de la ressource, Banks (dans Harrison, 2002 : 862) parle des analyses possibles à l'aide de la technique consistant à filmer les interactions entre individus. Avec cette technique, on peut, dit-il, étudier le comportement spatial de l'individu; une approche qu'il appelle « *proxemic* », la nature, le degré et les effets de la séparation spatiale que les individus maintiennent naturellement dans des situations sociales; comment cette séparation peut être tributaire de facteurs sociaux, culturels, environnementaux (traduction libre du dictionnaire Merriam-Webster). Les autres types d'analyses possibles sont celles « *choreomatics* », « *kinesics* » (l'étude du style corporel et communicationnel) et l'analyse conversationnelle, une méthode qui consiste à filmer les interactions entre médecins et patients et, pour ce qui nous intéresse ici, entre chercheur et sujet. Ainsi, ces bandes vidéo nous donnent accès à l'aspect non-verbal de l'interaction et peut ainsi témoigner de la relation entre le verbal et le non-verbal. Selon Heath (dans Harrison, 2002 : 863), l'interaction entre deux sujets est constituée à la fois à travers le verbal et le non-verbal.

Une autre facette d'une approche méthodologique visuelle peut être de montrer des images en demandant ce que représentent ces images pour la personne. Bien sûr, en utilisant cette méthode, on retourne en quelque sorte au langage verbal ou écrit, puisque l'individu doit rendre compte du sens que revêt l'image pour lui ce, sous forme de parole ou d'écrit. Mais le fait de montrer ces images permet à l'individu d'exprimer un sens à partir d'une image. L'image sert alors d'outil pour aider, favoriser la verbalisation ou l'écriture d'une signification, d'un état. Les mauvaises langues diront qu'avec cette méthode, nous ne faisons que retomber dans le problème de la métaphore. Cette fois-ci, c'est d'une métaphore visuelle dont il est question, d'autant plus complexe... À titre d'exemple, Harrison aborde la question de la douleur en faisant référence à une recherche de Gillian Bendelow où des images sont utilisées pour aider à la verbalisation de la douleur. En effet, Bendelow part de la prémisse voulant que la douleur soit une expérience difficilement communicable et tente de montrer comment une image peut aider à verbaliser cette expérience de douleur. En premier lieu, on demande aux participants de parler de la douleur en fonction des images présentées. Ensuite, les participants sont invités à parler de leur propre expérience de douleur en fonction de ces images (Harrison, 2002 : 865). Ainsi, on peut voir comment une image peut contribuer à la communication. « Varieties of drawing, painting and photographic projects have explicit aims to use self-generated imagery to symbolise and make visible aspects of the self in social and physical environments » (Harrison, 2002 : 865).

Dans le deuxième camp, celui du visuel comme forme de discours, Harrison (2002) cite, entre autres, l'exemple de recherches faites à partir des merveilleuses toiles de Frida Kahlo comme façon de se représenter l'expérience de la douleur. À ce fait, elle appelle à considérer cet acte de représentation comme étant une méthode productrice d'explication et de théorie. Il serait faux de ne considérer ces représentations que comme n'étant qu'une réflexion sur un objet. Ces représentations impliquent un acte de construction, nous dit-elle (Harrison, 2002 : 867).

Pour leur part, Hydén et Peolsson (2002) se sont intéressés à cette orchestration entre la parole et le gestuel. Pour ces chercheurs, le gestuel et la parole sont essentiels pour comprendre une expérience aussi complexe que celle de la douleur. « [...] The communication of the pain experience takes advantage of the use of different types of both verbal and nonverbal resources » (Hydén & Peolsson, 2002 : 329). En effet, non seulement le gestuel peut servir à communiquer différents types de douleurs mais aussi à extérioriser cette douleur, la rendre disponible aux autres pour qu'ils puissent la partager, la comprendre. Les auteurs insistent sur le fait que l'expérience de la douleur est privée; il est donc nécessaire, pour communiquer, que celle-ci soit extériorisée. « A problem in communicating pain is that it is a sort of internal experience, and in a sense private. In order to communicate pain it becomes necessary to externalize it » (Hydén & Peolsson, 2002 : 328). Le gestuel devient alors nécessaire, il apporte, il expose une information qui complète la parole (Hydén & Peolsson, 2002 : 328). Ainsi, le gestuel contribue à établir et à construire la douleur, « gestures contribute to constituting and constructing pain » (Hydén & Peolsson, 2002 : 340). Comme un bon nombre de chercheurs qui ont été mentionnés précédemment, Hydén et Peolsson s'appuient sur le fait que l'expérience de la douleur est incarnée dans le corps (*embodied*) et, qu'ainsi, on ne peut pas ne pas tenir compte du gestuel pour tenter de la comprendre. Afin d'expliquer ce pont entre gestuel et verbal, les auteurs prennent la position voulant que le langage ordinaire ne soit pas suffisant pour communiquer l'expérience de la douleur. De se baser sur l'écrit ou la parole pose un risque de ne pas saisir comment l'expérience de la douleur est exprimée et donc, de ne pas comprendre l'expérience du souffrant.

Voilà donc un bref survol d'une option qui devrait, à mon avis, occuper une plus grande place dans une sociologie de la médecine, une sociologie de la santé. En effet, il semble aberrant d'exercer un regard critique sur une discipline comme la médecine occidentale et de sombrer, comme elle, dans un dualisme où, à l'inverse de celle-ci, le corps est complètement évacué. On réfléchit au corps sans le regarder. À cet effet, Hydén et Peolsson résument bien cette nécessité. « Necessity to see pain as a embodied relation to the world, a posture towards the world. » La sociologie médicale actuelle reconnaît l'existence du corps, mais elle le rejette méthodologiquement, épistémologiquement. Il serait donc important pour l'avenir de tenter de développer des outils qui puissent donner accès à ce que le corps nous dit ce afin de produire une connaissance sociologique qui soit plus honnête.

Au fil de ces lignes nous avons vu comment l'expérience de la douleur peut être incommunicable, destructrice de langage, mais aussi nous avons tenté de comprendre comment s'articule cette expérience de la douleur dans le langage naturel afin de mieux comprendre son incommunicabilité. Ainsi, nous avons découvert que le langage naturel a cette capacité d'objectiver l'expérience. C'est par lui que les individus s'expliqueraient leurs expériences les

plus intimes, les plus privées. C'est en se tournant vers le monde social et son langage que l'individu peut puiser les mots, métaphores qui expliqueraient ses expériences, ses états, ses émotions. Cependant, ce monde social dans lequel se trouve cet individu vient alors teinter son expérience et sa façon de se représenter son expérience. Sur cette base, l'expérience de la douleur pourrait alors être accessible au sociologue. En effet, il n'est pas du ressort du sociologue de comprendre la douleur elle-même. Cette étape est réservée aux cliniciens, aux médecins, aux psychologues et autres spécialistes. Il est possible de voir de ce point de vue que l'expérience de la douleur pourrait être potentiellement communicable à l'aide du langage naturel, à travers le récit et la métaphore. Nous devons tout de même garder en tête que l'expérience est subjective, comme toute expérience et que l'aborder méthodologiquement requiert nécessairement une certaine « imagination sociologique », une représentativité théorique où les qualités de cette expérience seront précisément définies préalablement. Nous éviterons ainsi le piège de la subjectivité, de la validité. La rupture épistémologique sera faite. Sur cette base, je crois que l'expérience de la douleur est communicable à l'aide du langage naturel, pour l'objet de la sociologie, du moins.

Bibliographie

- Allué, M. 1999. « La douleur en direct ». *Anthropologie et Sociétés* 23 (no. 2) : 117-137.
- Baszanger, I. 1991. « Déchiffrer la douleur chronique. Deux figures de la pratique médicale », *Sciences sociales et santé* 9 (no. 2) : 31-78.
- Bendelow, G. et S. J. Williams. 1995a. « Transcending the dualisms: towards a sociology of pain ». *Sociology of Health and Illness* 17 (no. 2) : 139-165.
- Bendelow, G. et S. J. Williams. 1995b. « Pain and the mind-body dualism : a sociological approach ». *Body and Society* 1 (no. 2) : 83-103.
- Berger, P. et T. Luckman. 1996. *La construction sociale de la réalité*. Paris : Armand Colin.
- Eubanks, P. 1999. « Metaphor as rhetorical response : a reconsideration of metaphor ». *Written Communication* 16 : 171-199.
- Granger, G. G. 1979. *Langages et épistémologie*. Paris : Editions Klincksieck.
- Harrison, B. 2002. « Seeing health and illness worlds – using visual methodologies in a sociology of health and illness : a methodological review ». *Sociology of Health & Illness* 24 (no. 6) : 856-872.
- Hilbert, R. 1984. « The acultural dimensions of chronic pain : flawed reality construction and the problem of meaning ». *Social Problems* 31 (no. 4) : 365-378.
- Hydén, L.-C. 1997. « Illness and narrative ». *Sociology of Health & Illness* 19 (no. 1) : 48-69.
- Hydén, L.-C. et M. Peolsson. 2002. « Pain gestures : the orchestration of speech and body gestures ». *Health : An Interdisciplinary Journal for the Social Study of Health, Illness and Medicine* 6 (no. 3) : 325-345.
- Kirmayer, L. J. 1993a. « La folie de la métaphore ». *Anthropologie et Sociétés* 17 (no. 1-2) : 43-55.
- Kirmayer, L. J. 1993b. « Healing and the invention of metaphor : the effectiveness of symbols revisited ». *Culture, Medicine and Psychiatry* 17 : 161-195.
- Kleinman, A. 1988. *The Illness Narratives*. New York : Basic Books.
- Leder, D. 1984-1985. « Toward a phenomenology of Pain ». *Review of Existential Psychology and Psychiatry* 9 (no. 223) : 255-266.
- Lyon, G. 2000. « Philosophical perspectives on metaphor ». *Language Sciences* 22 : 137-153.
- Pandolfi, M. 1993. « Le self, le corps, la crise de la présence ». *Anthropologie et Sociétés* 17 (no. 1-2) : 57-77.
- Peolsson et al. 2000a. « Experiencing and knowing pain – Patients’ perspectives ». *Advances in Physiotherapy* 2 : 146-155.
- Peolsson et al. 2000b. « Living with chronic pain : A dynamic learning process ». *Scandinavian Journal of Occupational Therapy* 7 : 114-125.

Scarry, E. 1985. *The Body in Pain. The Making and Unmaking of the World*. New York, Oxford : Oxford University Press.

Van Hooft, S. 2003. « Pain and communication » *Medicine, Health Care and Philosophy* 6 : 255-262.

Enjeux sociopolitiques en matière de prévention du paludisme au Burkina Faso

Isabelle Doré

M.Sc. Sociologie, Université de Montréal

Le paludisme constitue un problème de santé publique majeur à l'échelle mondiale: plus de deux milliards de personnes vivent actuellement dans des zones à haut risque de transmission (Nguembi et *al.*, 2004). Plus de 90% des cas de paludisme enregistrés chaque année surviennent sur le continent africain; c'est l'Afrique sub-saharienne qui, avec environ 1 million de décès chaque année, est la région la plus durement touchée (Kiniffo et *al.*, 2000). Le paludisme représente aujourd'hui la première cause de morbidité et de mortalité chez les enfants de 0 à 5 ans; il s'agit également du principal motif de consultation médicale et d'hospitalisation pour l'ensemble de la population vivant dans les régions impaludées de l'Afrique (OMS, 2002a).

En effet, à l'heure actuelle, le paludisme sévit particulièrement dans les zones tropicales et sub-tropicales de notre planète. De par sa situation géographique, l'Afrique sub-saharienne est caractérisée par un climat tropical particulièrement favorable à la reproduction des moustiques, ce qui permet aux espèces d'anophèles les plus efficaces et, par conséquent, les plus mortelles, de transmettre le paludisme tout au long de l'année (OMS, 2002a).

Les programmes d'éradication intensifs, mis en place dans les années 1950 pour freiner la propagation du paludisme qui sévissait à ce moment sur les cinq continents, ont été couronnés de succès dans la majorité des pays d'Europe et d'Asie (Mouchet et *al.*, 1993). En Afrique, ces initiatives se sont soldés par de lourds échecs. En effet, alors que la plupart des pays de l'Afrique sub-saharienne accédaient finalement à leur indépendance après des années de lutte acharnée, la majorité de ces pays étaient privés des infrastructures et des ressources nécessaires à la mise en place de campagnes antipaludiques efficaces et durables (Mouchet et *al.*, 1993). Cette situation, aggravée par une pauvreté très répandue et une instabilité politique provoquant de nombreux troubles civils, explique en partie pourquoi très peu de pays africains ont pu bénéficier des efforts et des stratégies internationales déployées pour éradiquer le paludisme (OMS, 2002b). Même si la dernière décennie a été marquée par l'émergence de plusieurs initiatives internationales, telles que *Roll Back Malaria* et le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, celles-ci renforcées par le développement de programmes nationaux au sein des pays victimes d'endémicité palustre, le paludisme demeure l'un des plus importants problèmes de santé publique sur le continent africain (Talani et *al.*, 2005).

Impact sur la vie et sur la santé des populations

Les plus récentes statistiques montrent que le paludisme est responsable chaque année de 300 millions de cas de maladie et d'environ 1 million de décès parmi lesquels 75% sont des enfants africains âgés de moins de 5 ans en Afrique sub-saharienne (Snow et *al.*, 1999). Au Burkina Faso, selon l'Enquête Démographique et de Santé 2003, le paludisme constituait alors le premier motif de consultation médicale, d'hospitalisation et de décès. Une étude sur la mortalité infantile à l'échelle nationale révèle qu'en 2003, le paludisme était responsable de 54,6% des décès chez les enfants de moins de 5 ans (Sanou et *al.*, 2005). En raison de la fragilité de leur système immunitaire, les enfants de moins de 5 ans infectés par le parasite *plasmodium falciparum* sont beaucoup plus à risque de développer des complications qui peuvent dégénérer en paludisme grave et entraîner la mort. De nombreux enfants qui survivent à un accès de paludisme grave, forme la plus sévère de la maladie, présentent d'importants troubles d'apprentissage; certains verront même leur santé et leur développement considérablement compromis en raison des atteintes cérébrales engendrées par l'infection.

Les femmes enceintes font elles aussi parties de la population dite « vulnérable » au paludisme. En raison de la déficience immunitaire induite par la grossesse, les femmes enceintes constituent le principal groupe d'adultes exposés à la maladie (OMS, 2002c). Tout comme chez les enfants de moins de 5 ans, il n'est pas rare qu'une femme enceinte, après avoir été contaminée par le parasite *plasmodium falciparum*, développe un paludisme grave qui parfois entraîne la mort.

Le paludisme de grossesse est également responsable des taux élevés de mortalité périnatale, de décès néonatal, d'insuffisance pondérale à la naissance et parfois même d'avortement (Cot & Deleron, 2003). En effet, les carences nutritives, induites par l'infection, provoquent la réduction des échanges placentaires entre la mère et le fœtus et contribuent à la naissance de nourrissons de petit poids. Le faible taux de survie des enfants victimes de paludisme de grossesse, aussi appelé « paludisme placentaire », est alarmant (Cot & Deleron, 2003).

Impact social et économique

En plus des nombreuses vies perdues, le paludisme est un obstacle important au développement social et économique d'une région ou d'un pays. Nous avons vu précédemment que le paludisme peut provoquer des atteintes neurologiques permanentes ainsi que plusieurs autres complications graves liées à la maladie; une telle détérioration de l'état de santé entrave la scolarité des enfants et implique une baisse de la productivité au travail chez les adultes.

En Afrique, on dit aujourd'hui que le paludisme est à la fois une maladie de la pauvreté et une cause de la pauvreté (OMS, 2002d). Les économistes estiment à plus de 12 milliards de dollars US la perte annuelle de PIB imputable au paludisme sur le continent africain (OMS,

2002a). Dans certains pays d'Afrique sub-saharienne, les plus récentes estimations suggèrent que le fardeau du paludisme se traduit par un déficit de croissance annuelle pouvant atteindre 1,3% (OMS, 2002d). La prospérité des économies en développement est menacée par l'endémie palustre. Cette situation provoque d'importants déséquilibres économiques entre les pays de l'Afrique, ce qui vient nécessairement perturber les échanges commerciaux et pénaliser la croissance économique de toute la région (OMS, 2002a).

Le fardeau financier associé à la prévention et au traitement du paludisme représente toujours une dépense considérable pour le secteur public des pays fortement impaludés; en effet, ces dépenses peuvent atteindre jusqu'à 40% du budget de santé publique, 30 à 50% des admissions hospitalières et 50% des consultations externes (OMS, 2002a).

Bien qu'on ne s'y attarde que très rarement, les coûts indirects associés au paludisme revêtent une importance considérable non seulement pour les ménages, mais également pour les pays présentant un risque élevé d'infection palustre. La forte probabilité de contracter le paludisme peut suffire à décourager bon nombre d'investisseurs, nationaux ou étrangers, à se rendre dans les zones fortement impaludées pour y développer des marchés. La productivité et la croissance économique de ces régions en pâtissent (Partenariat RBM, 2002).

Stratégies préventives

Au cours du XXe siècle, plusieurs stratégies de lutte contre le paludisme ont été mises en place : pulvérisations d'insecticide à l'intérieur des habitations et sur les terres agricoles, assèchement des marais, chimioprophylaxie individuelle, etc. Pour diverses raisons, ces moyens de lutte se sont avérés inefficaces en Afrique sub-saharienne. D'une part, le manque de ressources et de moyens pour élaborer des programmes structurés et durables explique en partie l'échec de ces stratégies. D'autre part, les anophèles responsables de la transmission du paludisme développeront rapidement une chimio-résistance aux insecticides et médicaments antipaludéens les plus couramment utilisés (Mouchet et *al.*, 1993). La résistance de *P.falciparum* à la chloroquine, médicament antipaludique peu coûteux et largement répandu en Afrique à cette époque, oblige les pays africains à adopter de nouvelles stratégies préventives et donc à se tourner vers des associations médicamenteuses beaucoup plus coûteuses. C'est dans cette perspective que la sulfadoxine-pyriméthamine (Fansidar), un antimalarique puissant utilisé depuis 1960 en Europe et en Amérique, est alors proposé aux pays africains pour usage prophylactique dans les zones de résistance à la chloroquine (Mouchet et *al.*, 1993). Le prix relativement élevé de la sulfadoxine-pyriméthamine, soit environ dix fois celui de la chloroquine, explique que son utilisation soit demeurée le privilège des groupes les plus favorisés de la population (Mouchet et *al.*, 1993).

Face à l'échec de ces stratégies préventives, la communauté internationale ainsi que les pays africains situés dans les zones d'endémie palustre ont dû repenser, réorganiser et restructurer les programmes et les politiques en matière de prévention du paludisme afin d'élaborer des

stratégies efficaces et durables. À partir du début des années 1990, les initiatives se sont multipliées, tant en Afrique qu'au niveau mondial, pour tenter de réorienter la lutte et de contrôler cette endémie. Lors de la Conférence interministérielle d'Amsterdam en 1992, l'OMS présente une nouvelle stratégie mondiale dont un important volet est consacré à la prévention du paludisme par la lutte anti-vectorielle (Mouchet et al., 1993). En 1998, l'initiative internationale *Roll Back Malaria (Faire Reculer le paludisme)*, donnera le coup d'envoi à la mise en œuvre de nouvelles stratégies antipaludiques sur le continent africain en annonçant son principal objectif : réduire de 50% le nombre de décès attribuable au paludisme d'ici 2010 (OMS, 2002e).

Dans la lancée de l'initiative *Faire Reculer le Paludisme* qui marque le retour du paludisme au centre des préoccupations de santé publique dans l'agenda international, le Sommet d'Abuja permettra de concrétiser l'objectif de FRP à travers une action politique tangible. Réunis à Abuja au Nigeria, les chefs d'État et les représentants de 44 pays africains vont s'engager, le 25 avril 2000, à réduire de moitié la charge de mortalité et de morbidité attribuable au paludisme au cours de la prochaine décennie (OMS, 2002a). S'inscrivant dans la continuité des objectifs de l'initiative *Faire Reculer le Paludisme*, le Sommet d'Abuja proposait une stratégie concertée de lutte antipaludique dans toute l'Afrique (OMS, 2002a).

Ce regain d'intérêt pour la lutte contre le paludisme se concentre autour de la promotion d'un moyen de prévention encore méconnu par la majorité de la population: la moustiquaire imprégnée d'insecticide.

Efficacité de la MII dans la lutte anti-vectorielle

L'intérêt des moustiquaires de lit tient au fait que la plupart des moustiques qui transmettent le paludisme piquent la nuit, entre la tombée du jour et le lever du soleil (OMS, 2002f). Plusieurs études se sont intéressées à l'efficacité de la moustiquaire de lit dans la prévention des maladies transmises par un moustique (Alonso et al., 1991; Binka et al., 1996; Christopher, 1992; Nevill et al., 1998 cité dans Coosemans & d'Alessandro, 2001); ces recherches démontrent que bien utilisées, bien entretenues et imprégnées d'un insecticide, les moustiquaires constituent un obstacle physique et chimique qui protège efficacement des piqûres. Le principe de la MII (moustiquaire imprégnée d'insecticide) est simple : l'anophèle femelle, attirée par l'hôte humain qui dort sous la moustiquaire, se pose sur le tissu imprégné d'insecticide et est aussitôt anéantie (effet « knockdown »). Les pyréthriinoïdes (synthèse de différents insecticides tels que la perméthrine et la deltaméthrine) sont des produits qui ont un effet mortel instantané sur les insectes et qui, aux doses utilisées sur les MII, ne sont pas toxiques pour les humains.

Certains chercheurs ont également pu observer que les insecticides « exercent un effet exito-répulsif modifiant considérablement le comportement des moustiques en quête de leurs hôtes » (Coosemans & Guillet, 1999; Lines, 1996 cité dans Coosemans & d'Alessandro, 2001 : 170). De ce fait, moins de moustiques pénètrent à l'intérieur des pièces où une MII est suspendue. Ceux qui survivent à l'action fatale de l'insecticide « sont inhibés dans leur comportement piqueur » ce qui les rend incapables de transmettre à nouveau l'infection (Coosemans & Guillet, 1999; Lines, 1996 cité dans Coosemans & d'Alessandro, 2001 : 170). Dans cette perspective, des

essais ont permis de conclure que la présence d'une moustiquaire imprégnée d'insecticide dans une pièce réduisait le nombre de piqûres de moustiques de tous ceux qui dorment dans la même pièce qu'ils se trouvent ou non sous le filet (Coosemans & Guillet, 1999; Lines et *al.*, 1987 cité dans Van Botrel et *al.*, 1996; Lines, 1996 cité dans Coosemans & d'Alessandro, 2001).

Réduction des taux de transmission

Dans une zone hyper endémique du Burkina Faso, une réduction de 90% des taux de transmission du paludisme a été observée suite à l'usage collectif, par l'ensemble de la population, de moustiquaires imprégnées d'insecticides (Carnevale et *al.*, 1988 cité dans Robert et *al.*, 1988). Ces résultats sont encourageants, mais difficilement généralisables à l'ensemble d'une région où d'un pays; en effet, lors de ces essais contrôlés, la couverture en MII est optimale (> 80%) ce qui est rarement atteint dans un programme opérationnel (Alonso et *al.*, 1991 cité dans Coosemans & d'Alessandro, 2001).

Enfin, si les MII assurent une excellente protection individuelle contre le paludisme, on observe un impact réel en termes de santé publique uniquement lorsqu'une forte majorité de la population l'utilise de manière adéquate et permanente (Van Botrel et *al.*, 1996).

L'enquête de terrain visait, dans un premier temps, à dresser un portrait des principaux acteurs de la lutte contre le paludisme au Burkina Faso. Comme dans la plupart des pays en développement aux prises avec des maladies infectieuses, les efforts du secteur public burkinabè sont renforcés par les initiatives de plusieurs ONG et de grandes organisations internationales telles que l'OMS et l'UNICEF. Dans cette perspective, nous avons tenté d'identifier ces divers intervenants issus des secteurs public et privé et, à partir d'entretiens, de mieux comprendre leur rôle, leur implication ainsi que la mission et les objectifs qu'ils poursuivent. Par la suite, nous les avons interrogés afin de recueillir leur opinion quant aux principaux obstacles, opportunités et défis à la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes de prévention du paludisme.

Principaux acteurs de la lutte contre le paludisme : mission et objectif

Au Burkina Faso, le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) constitue la pierre angulaire de l'organisation des projets d'intervention. Nous avons pu, lors de nos entretiens, obtenir de plus amples informations sur l'étendue des activités qui relèvent de la responsabilité du PNLP. Créé en 1991, le PNLP a aujourd'hui pour mission de coordonner les activités de lutte contre le paludisme, de favoriser les activités de recherche opérationnelle dans le domaine, de maintenir un suivi des opérations et d'établir les protocoles thérapeutiques. Toutes les actions mises en place et supervisées par le PNLP s'inscrivent dans la mouvance du sommet d'Abuja; en effet, les plans stratégiques 2002-2005 et 2006-2010 de lutte contre le paludisme du Burkina Faso reprennent essentiellement les priorités énoncées par les chefs d'États africains au

Nigeria: réduire, d'ici 2010, 60% de la mortalité et la morbidité dues au paludisme et assurer la protection, par l'usage de la moustiquaire imprégnée, d'au moins 60% des femmes enceintes et 60% des enfants de moins de 5 ans dans toutes les régions impaludées de l'Afrique. Dans cette perspective, le PNLP encourage tant le secteur public que les ONG à diriger leurs activités de distribution de MII vers ces populations cibles. Le volet « lutte anti-vectorielle » qui supervise l'essentiel des activités de distribution de MII, travaille en étroite collaboration avec le volet « communication » du PNLP, dont la principale fonction consiste à élaborer des stratégies de sensibilisation et d'éducation à la population ainsi que les messages qui devront être diffusés afin d'assurer une certaine constance et harmonie à l'échelle nationale.

En plus de veiller à la coordination des activités de prévention, de sensibilisation et de distribution des matériaux entre les ONG, les grandes initiatives internationales et les districts sanitaires, c'est au PNLP que revient la lourde tâche de l'approvisionnement du pays en moustiquaires et en médicaments antipaludiques. Par conséquent, le PNLP occupe une place centrale dans les négociations qui impliquent la Banque Mondiale, le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, et plusieurs autres grands bailleurs de fonds.

Si les stratégies sont élaborées par le PNLP, la mise en application des activités relève des districts sanitaires. Au Burkina Faso, les 55 districts sanitaires qui desservent les 45 provinces représentent les unités opérationnelles du ministère de la santé. C'est donc au niveau du district sanitaire que s'effectuent la distribution des MII et l'organisation des activités de sensibilisation.

Bien qu'il n'en soit pas toujours ainsi, les entretiens réalisés nous ont permis d'identifier de nombreuses situations où les capacités du district sanitaire sont renforcées par une ONG desservant la même région; AFRICARE est une organisation non gouvernementale qui priorise le partenariat entre les secteurs public et privé. Même si d'autres organisations internationales présentes au Burkina Faso apportent leur soutien au secteur public, l'approche privilégiée par AFRICARE est très originale car elle laisse le plein pouvoir de décision au district sanitaire.

Parmi les acteurs clé de la prévention du paludisme, PSI est sans doute l'organisation non gouvernementale dont les activités de lutte sont les plus étendues au Burkina Faso. Depuis 1970, PSI développe essentiellement des stratégies de marketing social dans le but de promouvoir l'usage de divers produits et services visant à améliorer la santé des populations, tout en insistant sur l'importance d'adopter un comportement sain (PSI, 2005). Impliqué dans la prévention du paludisme en Afrique depuis 1990, PSI concentre actuellement ses efforts à rendre disponible les moustiquaires imprégnées d'insecticide aux groupes vulnérables (les femmes enceintes et les enfants âgés de moins de 5 ans). Une portion importante des activités de distribution de MII, coordonnées par PSI, sont des initiatives conjointes avec l'UNICEF, qui agit essentiellement à titre de bailleur de fonds.

Une autre organisation non gouvernementale, PLAN international, fait preuve d'un grand dynamisme dans la mise en place de programmes de distribution de MII et de sensibilisation de la

population à ce nouveau moyen de lutte contre le paludisme. Dirigée essentiellement par des médecins burkinabè, l'organisation PLAN tente de répondre aux besoins sanitaires de la population en adoptant des stratégies qui tiennent compte des réalités sociales, économiques et culturelles des individus. PLAN semble également avoir été l'une des premières organisations à défendre l'idée des MII à coût social (coût symbolique). Le relatif succès de ses programmes (atteinte d'une couverture de 13% en MII chez les populations cibles selon la revue à mi-parcours du projet réalisée au cours de l'année 2004), a convaincu l'organisation de poursuivre ses activités dans ce domaine et à adopter de nouvelles stratégies de distribution conjointement avec les programmes *Santé de la mère et de l'enfant*, *Enregistrement des naissances* et *Vaccination contre la poliomyélite et la rougeole*.

La dernière ONG retenue pour l'étude est une organisation burkinabè qui lutte depuis 1992 afin de promouvoir la santé reproductive et de conscientiser les familles, les autorités administratives politiques et religieuses ainsi que l'ensemble de la population, à l'importance de soutenir les enfants pour assurer leur survie, leur développement et leur avenir. L'organisation AMMIE (*Appui moral, matériel et intellectuel à l'enfant*) est un fier exemple des mouvements sociaux féminins émergents qui gagnent en importance et en influence dans plusieurs pays africains. La présidente et fondatrice d'AMMIE nous a expliqué que la création d'une telle organisation émane d'une prise de conscience collective chez les femmes burkinabè qui désirent offrir des conditions de vie et un avenir meilleur aux enfants africains.

Distribution et promotion de la moustiquaire imprégnée : principaux enjeux et débats

Depuis l'adoption officielle de la MII comme moyen de prévention du paludisme au Burkina Faso, les stratégies d'approvisionnement, de financement, de distribution et de sensibilisation pour encourager son acquisition et son usage au niveau de la population ont fait l'objet de nombreuses réflexions qui ont contraint le ministère de la santé, le PNL, les districts sanitaires et les ONG à repenser et à restructurer leurs programmes. À partir des informations recueillies lors de l'enquête de terrain, nous tenterons de situer les principaux débats en matière de lutte contre le paludisme pour ensuite identifier les opportunités, les obstacles et les défis à l'implantation de programmes efficaces et durables de prévention.

Opportunités

Détermination, motivation et implication des intervenants

Selon les intervenants, il ne fait aucun doute que le paludisme est la première préoccupation en matière de prévention et d'intervention au niveau des districts sanitaires et du personnel local de santé (médecins, spécialistes, infirmiers, agents de santé communautaires) et même du ministère de la santé.

« Même si au sein du gouvernement, c'est pas évident que la structure favorise la lutte contre le paludisme, pour les professionnels de la santé, les cliniciens, il s'agit de la première priorité des districts sanitaires en matière de santé publique ». (Médecin chef de district sanitaire)

Une population réceptive

Tous les médecins du secteur public et les responsables des ONG que nous avons rencontrés affirment que les Burkinabè sont très réceptifs à ce moyen de prévention. Partout où la moustiquaire est mise à la disposition de la population gratuitement ou à prix accessible pour la majorité des ménages, on observe un engouement certain. Les intervenants nous expliquent que la population s'approprie très rapidement la moustiquaire et plusieurs familles affirment maintenant ne plus pouvoir s'en priver, tant les bénéfices sont grands et que leur qualité de vie en est améliorée. La réceptivité de la population burkinabè face à l'usage de la moustiquaire constitue une opportunité encourageante et stimulante, qui convainc le secteur public et les ONG de maintenir leurs actions et de multiplier leurs efforts pour promouvoir la lutte contre le paludisme par l'usage de la moustiquaire.

Défis et obstacles

Malgré la volonté et la détermination des ONGs et du secteur public qui s'exprime à travers des actions de lutte diversifiées et constamment renouvelées, malgré la réceptivité, la reconnaissance de la gravité de la maladie et l'urgence de prévenir l'infection palustre par la population, de nombreux obstacles persistent et entravent la pérennisation des programmes de lutte et de promotion de la moustiquaire. Ces différents enjeux seront présentés selon l'importance qui leur est accordée par les intervenants interrogés : les enjeux liés à l'accessibilité de la moustiquaire, le dilemme de la gratuité, les limites qui découlent directement des stratégies de distribution et de sensibilisation privilégiées, les obstacles induits par le mode de vie des populations et, enfin, le contexte international peu favorable au développement et à l'intensification des actions de lutte contre le paludisme.

Rendre la moustiquaire disponible : un défi de taille

Lorsque nous avons demandé aux intervenants quels étaient les principaux obstacles à la pérennisation des programmes de promotion de la moustiquaire, tous, à l'exception d'un seul responsable, ont évoqué la non disponibilité de la moustiquaire. Pour la majorité des intervenants, l'accès difficile à la moustiquaire, tant au niveau des ménages qu'à l'échelle nationale, représente l'enjeu principal de la lutte contre le paludisme à l'heure actuelle.

« Actuellement, de façon concrète on n'a pas un projet [...] avec le programme palu [PNLP]. On n'a aucune moustiquaire actuellement. En vente ou à donner... Voilà... y'en a aucune... c'est des actions ponctuelles... ». (Médecin chef de district sanitaire)

« Habituellement, c'est avec les partenaires qu'on obtient cela, mais les dons, les appuis que les partenaires apportent c'est souvent des petites quantités... 30 000 MI, 100 000 MI... mais ça, ça ne fait rien par rapport à une population de 13 millions ». (Responsable OMS)

En effet, jusqu'au début des années 2000, pratiquement aucune des moustiquaires, imprégnées ou non, disponibles sur le territoire burkinabè ne bénéficiaient de subventions de l'État ou des ONG en présence. Tout au plus, certaines organisations assuraient l'importation de petits stocks de moustiquaires vendues au prix de détail, 4500 francs CFA (environ \$10 US). Le faible pouvoir d'achat de la population renvoyait alors la moustiquaire au rang des biens de luxe. Ainsi, comme il a été démontré au Congo (Talani *et al.*, 2001), en Côte d'Ivoire (Doannio *et al.*, 2004) et en Tanzanie (Shiff *et al.*, 1997), le prix de la moustiquaire est un obstacle important à son acquisition au Burkina Faso.

Encore aujourd'hui, les initiatives internationales impliquées dans la lutte contre le paludisme sont peu nombreuses et l'approvisionnement en moustiquaire demeure largement insuffisant pour répondre aux besoins des 13 millions de Burkinabè, nous explique le responsable de l'OMS.

Le dilemme de la gratuité

Les difficultés rencontrées en matière de financement et d'approvisionnement des moustiquaires soulèvent la controverse quant aux stratégies de distribution qui doivent être privilégiées. Le débat qui oppose les partisans du marketing social aux défenseurs de la gratuité ne date pas d'hier. Que ce soit dans le but d'introduire l'usage de la moustiquaire, du condom ou d'autres moyens préventifs et curatifs en Afrique sub-saharienne, plusieurs études se sont consacrées à l'efficacité des différentes stratégies de distribution. Plusieurs auteurs soutiennent l'importance de dispenser ces soins de santé de manière gratuite afin de préserver l'équité d'accès des populations africaines exposées à diverses maladies infectieuses (Fassin, 1992 & 1997 cité dans Desclaux, 2003; Taverne, 2003). En revanche, d'autres auteurs affirment que les stratégies de marketing social couplées à la vente de produits et médicaments se révèlent plus efficace en raison du changement de comportement qu'elles induisent chez les populations qui, une fois informées et sensibilisées, vont chercher à se procurer les moyens de prévention et de traitement proposés (Andreasen, 1995; Harvey, 1994; Hastings & Haywood, 1991; Meekers, 2001).

On comprend en ce sens que la distribution gratuite de la moustiquaire est loin de faire l'unanimité parmi les intervenants des secteurs public et privé du Burkina Faso. Les positions sur cette question sont partagées et d'un côté comme de l'autre, les justifications sont très variées. Même si les opinions sont partagées en ce qui concerne la gratuité, tous les acteurs rencontrés s'entendent pour dire que la moustiquaire doit être largement subventionnée afin d'être accessible à un maximum de personnes. Ceux qui mettent en doute les bénéfices de la gratuité défendent plutôt l'idée de la vente à coût social.

Pourquoi privilégier la gratuité?

Les défenseurs de la gratuité prônent l'égalité d'accès en matière de santé pour tous les groupes de la population. Les arguments en faveur de la gratuité, tel que l'explique l'un des responsables du PNLP, reposent sur l'importance des valeurs d'équité, de justice sociale et d'égalité en matière de prévention du paludisme.

« Sinon la gratuité elle a un impact du fait que c'est une justice sociale... que le moyen qui a été démontré, éprouvé, vérifié, que avec ce moyen, on peut faire reculer le paludisme de beaucoup en arrière par rapport aux taux de mortalité et de morbidité... il est juste et bon que ce moyen soit à la portée de tout le monde mais de ceux là qui en ont besoin, même ceux qui n'ont pas les moyens... ça c'est justice sociale... ». (Responsable du PNLP)

En ce sens, si elle est gratuite, la moustiquaire devient accessible à l'ensemble des individus quelque soit leur statut socioéconomique. Un second argument évoqué par les intervenants en faveur de la distribution gratuite des moustiquaires a trait à l'impact sanitaire de cette stratégie. Comme l'indique un des responsables du PNLP, «la gratuité peut nous permettre d'atteindre des taux de couverture énormes en peu de temps ». Pour plusieurs intervenants, la gratuité est nécessaire si l'on veut rencontrer les objectifs fixés à Abuja en 2000. Dans cette perspective, un responsable de l'OMS explique les bienfaits d'une large couverture en moustiquaire. Son opinion, que partagent plusieurs acteurs, est que seule la gratuité peut permettre d'atteindre des taux de couverture élevés de MII et ainsi, avoir un impact significatif sur la santé de la population.

« [...] nous souhaitons avoir une couverture, la plus large possible de toutes les populations menacées par le paludisme parce que si nous arrivons à réduire le paludisme à sa plus faible expression sur le continent africain (...) Parce que si on a une couverture ne serait-ce que de 70%, en termes de MII, une bonne utilisation peut réduire de 30% la morbidité. Pour moi, si nous avons les moustiquaires aujourd'hui, ça ne pose aucun problème que nous les distribuions de manière tout à fait gratuite aux gens ». (Responsable OMS)

Un troisième argument en faveur de la gratuité est lié à l'importance de créer, chez la population, une habitude quant à l'utilisation de la moustiquaire. En ce sens, certains intervenants soutiennent que la distribution gratuite de moustiquaire permettra de développer une attitude préventive chez certains groupes de la population pour qui l'acquisition de la moustiquaire ne représente pas une priorité. La stratégie vise à convaincre les populations initialement réfractaires à l'usage de la moustiquaire que ce moyen de prévention peut contribuer de manière significative à leur santé et à leur bien-être. Il s'agit de faire en sorte que les individus développent une « dépendance » face à la moustiquaire afin de provoquer, à long terme, un changement de comportement. Tel que l'explique un responsable d'ONG :

« L'habitude que la personne va avoir, en dormant sous une MII, le jour où la moustiquaire va se gâter, il va chercher une moustiquaire parce qu'il n'a plus ce contact avec le moustique, il dort tranquillement... ». (Responsable d'ONG)

« Créer le besoin, faut créer le besoin [...] que ça ne soit pas un phénomène de luxe mais que ça soit quelque chose de naturel, quelque chose de normal, exactement ». (Responsable d'ONG)

Conscients des coûts qu'entraîne la gratuité, la majorité des intervenants que nous avons rencontrés suggèrent que la distribution gratuite soit réservée exclusivement aux populations vulnérables, les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans, tandis que la vente subventionnée s'adresserait à l'ensemble de la population.

« C'est un débat que nous avons nous-mêmes mené au niveau de PLAN avant de décider on a ciblé un public bien précis pour faire la gratuité. C'est pas tout le monde [...] parce que le phénomène de la gratuité c'est souvent bien mais ça produit des effets souvent contraires... quand quelque chose est gratuit souvent on en prend pas... bon soin... ». (Responsable d'ONG)

Les bénéfices de la vente à coût social

On retrouve, à l'opposé, les défenseurs de la vente à coût social. Selon ces derniers, une contribution financière, quoique minime, est essentielle à la pérennisation des programmes de distribution et favorise l'atteinte des objectifs d'utilisation de la moustiquaire au niveau de la population.

En effet, plusieurs intervenants pensent que la gratuité peut être très difficile à soutenir pour un pays en développement comme le Burkina Faso. Même si on parvient à recruter des partenaires qui acceptent de financer l'achat des moustiquaires, il revient aux structures effectives sur le terrain de procéder à la distribution du matériel. La responsable de PSI explique :

« Et là en fait on, on oublie souvent, donner gratuitement c'est une chose mais il faut payer aussi la gratuité! Tandis que si tu peux gagner un p'tit peu dessus, ça peut payer déjà le transport des moustiquaires vers les CSPS [Centre de Santé et de Promotion Sociale], parce qu'il faut payer le carburant, il faut, comme j'ai dit, il faut payer le stockage, il faut payer quand même toute une série de choses, en fait pour acheminer des choses... ». (Responsable d'ONG)

Un second argument évoqué au profit de la vente à coût social est lié directement à l'attitude de la population vis-à-vis de l'usage de la moustiquaire. Les intervenants qui prônent la vente à « prix symbolique » soutiennent qu'un individu adopte un comportement tout à fait différent, selon qu'il reçoit gratuitement une moustiquaire ou qu'il choisit volontairement de défrayer les coûts pour se la procurer. Comme le résume un responsable d'ONG :

« À coût réduit c'est mieux... et là, les gens s'approprient... quand tu fais un effort pour acquérir quelque chose, tu t'appropries mieux... Les gens seraient prêts à investir ». (Responsable d'ONG)

Un responsable de l'UNICEF abonde dans le même sens :

« [...] c'est vrai que souvent on pense que quand quelque chose est donné ici gratuitement ça peut dévaloriser la chose, la personne peut-être ne prendra pas conscience de son importance ». (Responsable UNICEF)

Un médecin chef de district sanitaire renchérit :

« Oui, je pense par expérience qu'il est mieux que nous maintenions à un coût social. Même si c'est un peu moins de 500 francs, ce que j'avais proposé au programme palu si on pouvait avoir, même si c'est 300... gratuité à l'extrême c'est dangereux chez nous parce qu'on peut penser que c'est pas important. Voilà... et lorsqu'on a aussi quelque chose dedans, là on partage la responsabilité, on est engagé, on est impliqué dans cette acquisition mais bon... ne serait-ce que parce qu'on est lié par rapport à son acquisition ». (Médecin chef de district sanitaire)

Plusieurs intervenants sont effectivement convaincus que les individus auront tendance à valoriser davantage la moustiquaire, à l'utiliser de manière adéquate et à en prendre grand soin s'ils ont dû payer pour l'obtenir, plutôt que si on la leur remet gratuitement.

Un des responsables du PNLP adopte une position intermédiaire; à son avis, la gratuité peut devenir problématique si les efforts en matière de sensibilisation de la population sont négligés. La gratuité serait envisageable et bénéfique dans la mesure où la population est correctement informée des risques et des conséquences liés au paludisme et qu'elle connaît précisément les avantages de l'utilisation de la moustiquaire.

« On peut donner à tout le monde mais le taux d'utilisation peut être très faible [...] du point de vue utilisation, il se peut qu'il y ait une négligence mais ça c'est notre travail à nous. Si nous, le personnel de santé, on ne prend pas beaucoup de temps pour expliquer à la personne les aboutissants de ça, donc on [la population] n'accorde pas beaucoup d'importance [au paludisme, à la moustiquaire] ». (Responsable PNLP)

Investir davantage dans les programmes d'éducation et de sensibilisation de la population pourrait représenter une alternative intéressante.

Défis en matière de distribution et de sensibilisation

L'analyse des informations recueillies nous a permis d'identifier certains aspects des programmes de promotion de la moustiquaire qui sont perçus par les acteurs comme des limites au plein succès des activités de distribution et de sensibilisation. Tout d'abord, environ la moitié des informateurs ont révélé que de nombreux problèmes techniques paralysaient souvent leurs activités. Généralement lié à un manque de ressources financières et matérielles, ces difficultés dévoilent parfois un manque d'organisation dans l'exécution des activités, ce qui entrave la pleine réalisation de leurs projets et l'atteinte de leurs objectifs.

Le deuxième obstacle est directement lié à la structure ministérielle et à l'organisation au niveau national des différents programmes de lutte contre la maladie. Ce point a été discuté particulièrement avec un des responsables du PNLP et un responsable du projet paludisme de l'OMS. Tous deux critiquent et déplorent l'absence de collaboration entre les programmes de santé nationaux. Alors que l'intégration de certaines activités de prévention contribuerait à diminuer de manière significative les montants investis dans les différents programmes, ces derniers fonctionnent indépendamment les uns des autres. Ainsi, ils dépensent des sommes considérables pour réaliser des actions semblables, dont les objectifs sont souvent similaires sur les mêmes territoires.

« C'est les mêmes acteurs, mêmes moyens de protection, les mêmes personnes qu'on utilise, on forme les mêmes agents de santé... c'est les mêmes agents de santé que vous allez former en paludisme que vous allez former en filariose [...] donc possibilité d'intégration ». (Responsable PNLP)

Le coordonnateur du PNLP ainsi que le responsable de l'OMS soutiennent que la meilleure stratégie à adopter est de tenter de façon ponctuelle de créer de petits partenariats qui pourront éventuellement donner lieu à de solides collaborations.

L'aspect de la sensibilisation qui demeure le plus difficile, selon les intervenants, concerne les groupes cibles. Il y a là encore beaucoup de travail à faire afin de persuader l'ensemble de la population que les femmes enceintes et les jeunes enfants sont les groupes les plus à risque face au paludisme. Même s'il demeure difficile de savoir avec certitude qui dort réellement sous la moustiquaire, la littérature et les informations recueillies lors des entretiens avec les intervenants montrent qu'il n'est pas rare que le chef de ménage s'approprie la moustiquaire. Afin d'atteindre cet objectif, les districts sanitaires et certaines ONG ont récemment entrepris des campagnes d'information et d'éducation qui visent directement les chefs de ménage. L'une des stratégies privilégiées par les ONG et le secteur public vise à informer et à sensibiliser le chef de ménage qui, par la suite, organise des réunions et des discussions qui rassemblent les chefs de ménage.

Contexte environnemental et mode de vie défavorable

Selon les intervenants interrogés, l'environnement et le milieu de vie des Burkinabè demeurent préoccupants d'un point de vue sanitaire et plus spécifiquement en ce qui concerne la prévention du paludisme. D'après eux, certains comportements des ménages burkinabè en matière d'hygiène et d'assainissement contribuent de manière inquiétante à la prolifération des gîtes larvaires qui favorisent la reproduction de l'anophèle, vecteur du paludisme. Ainsi, pour un des responsables de PLAN, « l'insalubrité étant malheureusement souvent lié à la pauvreté, il est nécessaire d'entreprendre des actions concrètes pour éviter les eaux stagnantes, les puits et les caniveaux à ciel ouvert ». Si les intervenants soulignent l'importance de la sensibilisation à effectuer au niveau des ménages, ils mentionnent aussi la responsabilité importante qui revient à l'État. Comme l'explique un des médecins chefs de district sanitaire :

« [...] faut qu'on urbanise nos villes... faut qu'on accepte d'urbaniser nos villes parce que quand je regarde autour, c'est pas véritablement une ville... Il faut qu'on mette encore l'accent sur les infrastructures, il faut creuser des caniveaux, il faut les fermer, il faut les vider de temps en temps ». (Médecin chef de district sanitaire)

Faible mobilisation internationale

Un cinquième et dernier enjeu abordé par les intervenants lors des entretiens, est le manque d'engagement et de mobilisation aux niveaux national et international en regard des programmes de lutte contre le paludisme. L'apparition, au cours des 20 dernières années, de nouveaux problèmes de santé, tel que le VIH/SIDA, aura tôt fait de reléguer le paludisme au rang de vieille maladie, oubliée ou acceptée, qui retient difficilement l'attention, tant des bailleurs de fonds

internationaux que des gouvernements africains. Comme l'explique un des responsables de PLAN :

« Vous savez, le paludisme c'est une maladie qui est très simple, qui est très simple...c'est une des maladies dont on connaît le cycle presque parfaitement... mais c'est la maladie qui tue le plus en Afrique... ça s'explique pas... et là je voudrais pas vous offenser mais je dirais certainement que c'est parce que cette maladie c'est une maladie qui sévit plus en zone tropicale, et les gens n'en ont pas fait une priorité au niveau international... sinon [c'est une maladie qu'on aurait dû] vaincre depuis longtemps ». (Responsable d'ONG)

« Oui, c'est souvent un effet de mode et de disponibilité des bailleurs, y'a beaucoup plus de gens qui sont prêts à financer pour le SIDA... quand tu leur parles du paludisme ils disent... ah... cette vieille maladie là...! On fait depuis longtemps, est-ce que ça vaut la peine de mettre des sous...». (Responsable d'ONG)

La difficulté à recruter des partenaires financiers prêts à appuyer les programmes de lutte contre le paludisme en Afrique sub-saharienne ne date pas d'hier. Déjà, à la Conférence interrégionale sur le paludisme tenue à Brazzaville en 1972, les spécialistes africains dénoncent le manque d'initiatives internationales engagées dans la lutte contre cette endémie.

« En Afrique tropicale, le paludisme est un ennemi insidieux, toujours présent, qui tue nourrissons et enfants, sape l'énergie et la vitalité des hommes, entrave le progrès de l'instruction, diminue l'activité de la main d'œuvre et empêche ou ralentit le développement économique. Et pourtant, ... le paludisme ne semble pas assez manifeste ou spectaculaire pour attirer davantage l'attention » (Conférence interrégionale sur le paludisme, Brazzaville, 1972).

Dans cette perspective, un autre responsable d'ONG affirme, non sans réserve, que si le paludisme a été longtemps mis de côté et négligé, c'est sans doute parce que cette maladie est le propre des pays pauvres, des pays du Sud et, aujourd'hui, principalement des pays de l'Afrique noire. Certains intervenants se sont exprimés de manière très critique face aux priorités actuelles qui prédominent dans l'agenda international. Ces derniers soutiennent que si le paludisme touchait les pays occidentaux avec autant de force qu'il sévit sur le continent africain, il est probable que les initiatives se seraient multipliées pour parvenir à son éradication au niveau mondial.

La lutte contre le VIH/SIDA le démontre parfaitement selon plusieurs intervenants interrogés. Cette maladie qui s'attaque aux populations des pays de l'Afrique comme de l'Occident retient l'attention au point d'en oublier certaines autres maladies plus vieilles, mais « à la mode » disent-ils, comme le paludisme. Toujours selon les acteurs interrogés, la « non-priorité » accordée au paludisme au niveau international influencerait l'agenda national du Burkina Faso. Un responsable de l'OMS affirme que les pays en développement se trouvent effectivement dans une situation où leurs priorités en matière de santé et de lutte contre les maladies sont souvent définies par les grandes orientations internationales.

« Mais on parle pas beaucoup du paludisme comme du VIH/SIDA. Les différentes fondations...mais les gens s'intéressent au SIDA. Bon, donc ça donne l'impression que la volonté politique est dictée parfois par les grands partenaires financiers... » (Responsable OMS).

On constate que les préoccupations en matière de lutte contre le paludisme des intervenants sur le terrain se distinguent considérablement des priorités du gouvernement burkinabè, qui s'alignent bien souvent sur les grandes orientations internationales. Seulement, sans l'appui technique, financier et matériel nécessaire à la mise en place et à la réalisation des activités de lutte et donc, sans une certaine réorganisation des priorités au niveau du gouvernement burkinabè, il est peu probable que le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les unités opérationnelles du secteur public parviennent à soutenir des programmes efficaces de lutte contre le paludisme et de promotion de la moustiquaire imprégnée.

Conclusion

Plusieurs résultats intéressants émergent de cette étude et permettent d'identifier, d'une part, les aspects de la prévention du paludisme par la moustiquaire imprégnée qui demeurent problématiques tant au niveau de la population qu'au niveau de la structure des programmes et des stratégies élaborés par les acteurs des secteurs public et privé. D'autre part, la recherche rend compte des éléments favorables et des possibilités qu'offre le contexte burkinabè en vue d'une intensification des activités visant à obtenir une couverture optimale en MII chez les populations vulnérables.

L'enquête de terrain effectuée auprès des intervenants du secteur public et des organisations non gouvernementales fournit, quant à elle, d'intéressantes pistes de réflexion quant aux enjeux et aux défis à surmonter pour assurer la pérennisation des programmes de lutte contre le paludisme et de promotion de la MII. L'étude a démontré que l'atteinte de taux de couverture en MII fixés selon les objectifs d'Abuja requiert non seulement les efforts conjoints du secteur public et du secteur privé pour la mise en place de stratégies de distribution efficaces mais également l'obtention d'importants financements de la part des bailleurs de fonds afin de remédier aux problèmes récurrents d'approvisionnement en MII, qui place le pays en constante situation de rupture de stock. La non-disponibilité des moustiquaires imprégnées, le manque de coordination

entre les diverses initiatives de distribution ainsi que le manque de ressources matérielles, techniques et professionnelles seraient intimement liés, selon les intervenants interrogés, à la place de second rang qu'occupe le paludisme dans l'agenda des priorités nationales et internationales.

Le gouvernement burkinabè et les grandes instances mondiales ne sont pas les seuls à convaincre; certains groupes de la population demeurent réservés, sans pour autant être opposés, à l'usage de la MII.

Dans cette perspective, le défi actuel consiste à approcher et à convaincre les grands bailleurs de fonds internationaux afin d'assurer le financement de ces programmes. Cette aide financière permettra, à court terme, d'approvisionner le pays en moustiquaires imprégnées d'insecticide et d'octroyer un certain budget à la mise en place des activités de distribution et de sensibilisation. Le secteur public et les ONG doivent cependant multiplier leurs efforts afin d'ériger les bases d'un système viable et soutenable à long terme qui ne dépend plus systématiquement de l'aide financière internationale.

Bibliographie

Andreasen, A.R. 1995. *Marketing social change: Changing behavior to promote health, social development and the environment*. Jossey-Bass Publishers: San Francisco, 368 p.

Carnevale, Pierre. 1988. *Stratégies de lutte antivectorielle* (actes de la conférence internationale sur les stratégies de lutte contre le paludisme, OCCDE- Centre Muraz, 11-14 avril 1988). Yaoundé, Cameroun : ORSTOM

Coosemann, M. et U. D'Alessandro. 2001. Pour : Plaidoyer pour les moustiquaires imprégnées dans les programmes de lutte contre le paludisme ». In « Débat contradictoire : Pour ou contre les moustiquaires imprégnées ». *Bulletin de la Société de Pathologie Exotique* 94 (2 bis) : 169-173.

Cot, M. et P. Deloron. 2003. « Paludisme associé à la grossesse : conséquences et perspectives d'intervention ». *Médecine Tropicale* 63 : 369-380.

Desclaux, A. 2003. « Les antirétroviraux en Afrique : de la culture dans une économie mondialisée », *Anthropologie et Société* 27 (2) : 41-58.

Doannio, J.M.C. et al. 2004. « Connaissances, attitudes et pratiques des populations vis-à-vis des moustiques dans la zone urbaine et périurbaine de Bouaké et dans les villages de Kafiné et de Kobolo (Côte d'Ivoire, Afrique de l'Ouest). *Bulletin de la Société de Pathologie Exotique* 97 (4) : 295-301.

Harvey, P. D. 1994. « The impact of condoms prices on sales in social marketing programs ». *Studies in Family planning* 25 (1): 52-58.

Hastings, G. et A. Haywood. 1991. « Social marketing and communication in health promotion ». *Health Promotion International* 6 (2) :135-145.

Kiniffo, I.R. et al. 2000. « Les mères des enfants de moins de cinq ans et le paludisme dans la ville de Dangbo au sud-est du Bénin ». *Médecine d'Afrique Noire* 47 (1) : 27-33.

Meekers, D. 2001. « The role of social marketing in sexually transmitted diseases/HIV protection in 4600 sexual contacts in urban Zimbabwe ». *AIDS* 15 (2) : 285-287.

Mouchet, J. et al. 1993. *Biodiversité du paludisme dans le monde*. Paris : John Libbey Eurotext, 420 p.

Nguembi, E. 2004. « Lutte antipaludique en zone rurale et semi-urbaine de Centrafrique : rôle des moustiquaires imprégnées ». *Médecine d'Afrique Noire* 51 (4) : 231-234.

OMS. 2002a. «Le paludisme en Afrique ». En ligne. www.rollbackmalaria.org. Page Internet consultée le 20 août 2006.

OMS. 2002b. « Les situations d'urgence complexes ». En ligne. www.rollbackmalaria.org. Page Internet consultée le 20 août 2006.

OMS. 2002c. « Paludisme et grossesse ». En ligne. www.rollbackmalaria.org. Page Internet consultée le 20 août 2006.

OMS. 2002d. « Aspects économiques du paludisme ». En ligne. www.rollbackmalaria.org. Page Internet consultée le 20 août 2006.

OMS. 2002e. « Le paludisme chez les enfants ». En ligne. www.rollbackmalaria.org. Page Internet consultée le 20 août 2006.

OMS. 2002f. « Moustiquaires imprégnées d'insecticide ». En ligne. www.rollbackmalaria.org. Page Internet consultée le 20 août 2006.

Partenariat RBM. En ligne. www.rollbackmalaria.org. Page Internet consultée le 20 août 2006.

Sanou et al. 2005. « Rapport de l'enquête ménage sur le paludisme au Burkina Faso dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme ». Burkina Faso : Ministère de la Santé, 38 pages.

Shiff, C. et al. 1997. « Rapport récapitulatif de la mise en oeuvre et de la pérennisation des programmes de moustiquaires traitées avec un insecticide (MTI) pour la lutte contre le paludisme dans les zones rurales de l'Afrique : Leçons apprises du Projet de moustiquaires de Bagamoyo en Tanzanie » : 1-6.

Snow, R.W. et al. 1999. « Estimating mortality, morbidity and disability due to malaria among non-pregnant population ». *Bulletin of the World Health Organization* 77 (8): 624-640.

Robert, V. et al. 1989. «Pyrethroid-impregnated bed nets in the malaria control strategy at community level ». *Acta Tropica* 46 : 267-268.

Talani, P. et al. 2005. « Lutte contre le paludisme maladie par la moustiquaire imprégnée d'insecticide à Brazzaville ». *Médecine d'Afrique Noire* 52 (12) : 87-690.

Taverne, B. 2003. « Pour une délivrance gratuite des traitements antirétroviraux en Afrique ». *Bulletin de la Société de pathologie exotique* 96 (93) : 241-244.

Van Botrel, W. et al. 1996. « Motivations à l'acquisition et à l'utilisation des moustiquaires imprégnées dans une zone à paludisme stable au Burundi ». *Tropical Medicine and International Health* 1 (1) : 71-80.

La distinction nature/culture remise en question : le cas des nanotechnologies

Daphné Esquivel Sada

Candidate à la maîtrise en sociologie, Université de Montréal

Mots-clés : Technosciences, nanotechnologies, naturalisme, dualisme nature/culture, renversement de catégories.

Introduction

Lorsqu'on a comme objet d'étude les technosciences, telles que la biologie moléculaire et le génie génétique, nos catégories classiques de pensée comme nature/artifice, vivant/non-vivant, animal/humain et humain/machine sont significativement mises à défi. Par exemple, quand on pense aux OGM (organismes génétiquement modifiés) ou aux animaux clonés, comment établir s'ils sont des êtres naturels ou artificiels? Si d'une part leur existence dépend de l'intervention technique humaine, de l'autre, ils sont tout à fait naturels, car ils se reproduisent, sont autonomes et meurent. Le dernier rejeton des technosciences est le domaine des nanotechnologies, qui radicalisent de façon importante le renversement de ces frontières.

Dans le cadre de ma maîtrise, je me consacre à l'étude du brouillage des frontières entre nature et artifice tel que les nanotechnologies le promeuvent. Mon objectif dans ce colloque est de présenter les débuts de la problématique de mon projet de mémoire. Pour ce faire, dans une première partie, je présenterai deux auteurs qui sont au cœur de mon cadre théorique car ils questionnent sur un plan conceptuel l'opposition entre nature et culture. Le premier est Philippe Descola, l'un des plus grands anthropologues contemporains, qui permet de retracer les origines socio-historiques de la distinction entre nature et artifice. Le deuxième est Bruno Latour, sociologue et anthropologue des sciences qui propose une analyse essentielle du rôle que joue cette distinction dans les sociétés modernes. Ensuite je ferai un survol des nanotechnologies afin d'illustrer à quel point elles sont un exemple empirique clé du renversement des limites entre nature et culture, car elles démontrent concrètement que le dualisme nature/culture n'est plus opérationnel dans l'étude d'une grande partie de notre quotidien. En conclusion, je ferai un bref retour sur les sujets abordés et amènerai une réflexion davantage personnelle.

Les origines de la distinction entre nature et culture

Philippe Descola est à proprement parler un anthropologue de terrain, car il a vécu de nombreuses années chez des peuples non modernes. C'est donc à travers son vécu, auprès

notamment des peuples autochtones amazoniens, que Descola a pu observer les limites des *a priori* théoriques de l'anthropologie contemporaine. Le postulat de base des théories anthropologiques est le dualisme entre nature et culture – l'objectif de l'anthropologie étant de saisir les différentes façons (cultures) qu'ont les humains de comprendre et de vivre dans un monde unique à tous (nature). Or, son expérience chez des autochtones lui a démontré que l'opposition entre une nature universelle et des cultures multiples ne fait de sens *que* pour nous, les sociétés occidentales modernes. Notre façon moderne de concevoir le monde se nomme le naturalisme, alors que Descola décèle trois autres formes majeures: l'analogisme, le totémisme et l'animisme (Descola, 2005).

C'est donc à disséquer avec finesse les autres formes d'être dans le monde qu'il consacre son ouvrage charnière de l'anthropologie *Par-delà nature et culture* (2005). Afin de démontrer les limites du dualisme entre nature et culture, Descola y retrace sa construction socio-historique. Ce faisant il nous confronte au fait que l'existence d'une nature universelle commune à l'ensemble des peuples et d'une multiplicité de façons de l'appréhender à travers les cultures, ce qui était jusqu'à récemment vu comme une des plus grandes vérités, consiste en fait en une construction théorique propre aux sociétés modernes. L'Occident moderne a en effet dû traverser un long chemin de contingences socio-historiques pour passer d'un monde où l'humain et la nature étaient liés puisque la nature faisait partie de l'humain lui même – le monde holiste propre aux peuples pré-modernes – à celui où une frontière s'est érigée entre l'humain et son environnement, permettant à la catégorie « nature » de s'établir en tant que dimension à part et extérieure à la société humaine, avec des lois autres que celles de l'humain. Je dégagerai ici les passages qui ont été décisifs dans la construction du dualisme entre nature et culture.

Le premier pas identifié dans la généalogie du dualisme entre nature et culture a été donné au XVI^e siècle, quand on a dégagé l'humain du paysage, soit son environnement, à l'aide de mécanismes artificiels de découpage du réel comme la mathématisation du paysage à travers la géométrie, la physique et l'optique et l'utilisation d'instruments comme le microscope. Ce faisant, on a artificialisé la perception humaine et établi une distance entre l'individu et la nature, ce qui a donné l'impression que l'humain avait dorénavant un *rapport objectif* au milieu : « Une telle "objectivation du subjectif" produit un double effet : elle crée une distance entre l'homme et le monde tout en renvoyant à l'homme la condition de l'autonomisation des choses [...] » (Descola, 2005 : 94). En bref, l'individu, sa subjectivité, ses sens et sa perception étant transposés dans un espace mathématique, a eu l'air de disparaître pendant que le milieu naturel a pu avoir l'air de transcender l'humain. Descola nomme l'« autonomie du paysage » ce processus par lequel le monde s'extériorise de l'humain.

Le deuxième pas avait été fait en Antiquité, avec Aristote notamment, lorsqu'on a identifié au milieu naturel une dynamique différente de celle des humains. Les lois régissant la nature seraient en fait différentes de celles qui régiraient les humains. C'est-à-dire que la nature était désormais soumise à des lois universelles telles que les causes physiques, alors que l'humain, lui, était soumis à l'arbitraire, aux mythes, aux croyances, etc. Chaque ensemble de nature et d'humain ayant des « natures différentes » constitue ce que Descola appelle l'« autonomie de la

phusis ». On a pu ainsi détacher les espèces et les phénomènes de leur environnement afin de trouver leurs causalités universelles (lois de la nature) :

« Il s'agit [...] de proposer des causes physiques aux météores, aux phénomènes cycliques ou aux maladies, des causes propres à chaque sorte de phénomène [...]. Ainsi se met progressivement en place l'idée que le cosmos est explicable, qu'il est organisé selon des lois à découvrir, qu'en lui l'arbitraire divin n'a plus sa place ni les superstitions des temps anciens » (Descola, 2005 : 100).

Jusqu'à là toutefois, humain et nature étaient encore en rapport plutôt liés : « pour que la nature des Modernes accède à l'existence, il fallait donc [...] que les humains deviennent extérieurs et supérieurs à la nature » (Descola, 2005 : 103). Au Moyen Âge, avec l'affirmation du christianisme en Occident prêchant l'origine surnaturelle et la supériorité de la création de l'humain, celui-ci acquiert une valeur et une capacité supérieures à celles de la nature. C'est l'« autonomie de la création ». L'essence humaine venant de l'« au-delà » de ce monde donne le droit, voire le devoir, à l'humain de dépasser la nature en détournant ses lois. L'humain pouvait donc se sentir comme un être spécial, extérieur et supérieur à la nature : « [T]ranscendance divine, singularité de l'homme, extériorité du monde, toutes les pièces du dispositif sont désormais réunies pour que l'âge classique invente la nature telle que nous la connaissons » (Descola, 2005 : 105).

Ensuite, avec la révolution scientifique au XVII^e siècle, la rupture entre humain et nature s'est institutionnalisée, car la nature est devenue mécanique, avec des lois propres qu'un sujet agissant pouvait maîtriser. On cherchait donc la science de l'ordre et de la mesure, où l'unité du monde était remplacée par des causes mécaniques et des lois : « la nature comme domaine ontologique autonome, comme champ d'enquête et d'expérience scientifique, comme objet à exploiter et à améliorer, cette nature-là accède à une existence [...] » (Descola, 2005 : 107). C'est l'« autonomie de la nature ».

La nature faisait donc désormais face à l'humain, mais non pas à la culture, qui n'existait pas encore. Il a fallu que l'idée de « Culture humaine », « [...] cet ensemble complexe incluant les savoirs, les croyances, l'art, les mœurs, le droit, les coutumes, ainsi que tout autre disposition ou usage acquis par l'homme en tant qu'il vit en société » (Descola, 2005 : 111), se solidifie avec le développement des sciences humaines au XIX^e siècle pour que la culture s'établisse comme l'opposé de la nature. Descola nomme ce processus l'« autonomie de la culture ».

La pensée dualiste s'installe solidement avec le développement de l'anthropologie, car son objet d'étude même, *les cultures*, repose sur l'idée que le monde s'organise selon les deux types de réalité : « l'autonomie que l'anthropologie revendique au sein de la cité savante est ainsi fondée sur la croyance que toutes les sociétés constituent des compromis entre la Nature et la Culture dont il convient d'examiner les expressions singulières [...] » (Descola, 2005 : 119). Ce

monisme naturaliste par opposition au multiculturalisme est devenu l'*a priori* de l'anthropologie. C'est l' « autonomie du dualisme ».

C'est ainsi qu'« [u]ne cosmologie nouvelle venait de naître, prodigieuse invention collective qui offrit un cadre sans précédent au développement de la pensée scientifique et dont nous continuons d'être, en ce début du XX^e siècle, les gardiens un peu désinvoltes » (Descola, 2005 : 9). Descola finalement nous montre que le dualisme entre nature et culture est assez récent, car il ne s'est établi de façon solide qu'au début du XX^e siècle. En regardant l'historicité de ce processus de séparation entre ce qui appartient à la nature et ce qui appartient à la culture il devient clair que notre conception de nature a été construite par un long travail épistémologique, avec diverses étapes, convictions, valeurs et idéaux plutôt que sur des faits objectifs ou des révélations. Mais à quoi ce dualisme peut-il servir dans nos sociétés?

Le rôle joué par le dualisme nature/culture dans les sociétés modernes

Quoique Descola nous démontre que l'opposition entre nature et culture procède d'un processus complexe de construction socio-historique, l'ampleur des implications de cette distinction dans la réalité sociale n'est pas pour autant moindre. Aux yeux de Bruno Latour, la distinction entre nature et culture constitue en effet l'assise première qui a permis, et permet toujours, le développement scientifique de nos sociétés, la science étant au fondement de la puissance occidentale (Latour, 1997).

Après des travaux d'observation empirique du travail de chercheurs et scientifiques, Latour en est finalement venu à comprendre la distinction entre nature et culture autrement. D'après lui, elle vise moins le processus de « purification » de la réalité sociale qui cherche à nous sortir de l'embrouillage où vivent les peuples non-modernes – soit la séparation entre ce qui relève de croyances, des passions et des mythes dans le camp de la culture, et ce qui relève de faits objectifs dans le camp de la nature – qu'à dissimuler une pratique propre aux sociétés modernes qui consiste en son contraire : la production par les sciences et les techniques d' « êtres hybrides », soit des êtres qui sont parties prenantes de la nature et de la culture, comme les OGM, les embryons congelés, les clones, etc.

[L]e mot « moderne » désigne deux ensembles de pratiques entièrement différentes qui, pour rester efficaces, doivent demeurer distinctes mais qui ont cessé récemment de l'être. Le premier ensemble de pratiques crée, par « traduction », des mélanges entre genres d'être entièrement nouveaux, hybrides de nature et de culture. Le second crée, par « purification », deux zones ontologiques entièrement distinctes, celle des humains d'une part, celle des non humains de l'autre. Sans le premier ensemble, les pratiques de purification seraient vides ou oiseuses. Sans le second le travail de la traduction serait ralenti, limité ou même interdit (Latour, 1997 : 21).

La distinction entre nature et culture servirait ainsi à « voiler » la production des hybrides par les sciences : avec ces deux catégories, les mixtes ou mélanges de nature et société sont renvoyés soit à la nature, soit à la culture, ce qui donne l'impression qu'ils n'existent pas. Les catégories nature et culture empêchent donc que les hybrides soient réfléchis, car en ne les voyant pas, elles les font disparaître socialement et, par conséquent, évacuent le besoin de les problématiser. C'est pourquoi, selon Latour, les liens et les rapports entre nature et culture sont non seulement impensés, mais impensables avec le cadre moderne de pensée qui cherche à réduire la réalité sociale en deux catégories en rapport de dualité.

Puisque les hybrides et l'interaction qui existe entre nature et culture sont délaissés, leur production n'a de limites ni d'encadrement : l'ampleur des transformations technoscientifiques est « directement proportionnelle à l'impossibilité de penser [leurs] relations avec l'ordre social » (Latour, 1997 : 63). Il devient donc compréhensible que l'Occident puisse produire énormément d'hybrides comme les OGM, les embryons congelés, les clones, etc. En effet, la purification de la réalité en nature et société favorise la pratique scientifique d'hybridation, car « [...] plus on s'interdit de penser les hybrides, plus leur croisement devient possible [...] » (Latour, 1997 : 22). En bref, en évacuant les hybrides dans deux catégories distinctes, la portée de leurs impacts reste voilée, ce qui explique pourquoi « [...] la Constitution procura aux modernes l'audace de mobiliser les choses et les gens à une échelle qu'ils s'interdiraient sans elle¹ » (Latour, 1997 : 61).

Les non-modernes, eux, pensent toujours aux hybrides, ils sont immergés dans l'hybridité, mais la concrétisation d'hybrides chez eux est très limitée, car ils ont une conscience assez pointue du rapport très étroit entre eux et leur milieu, entre les conséquences que l'altération de la nature peut avoir sur eux-mêmes. Ainsi, « [...] en s'attachant à penser les hybrides, ils en ont interdit la prolifération » (Latour, 1997 : 22). Alors que « [l]a Constitution moderne permet au contraire la prolifération démultipliée des hybrides dont elle nie l'existence et même la possibilité » (Latour, 1997 : 52-53). Les sociétés modernes, permettant de faire « tout et son contraire », constituent donc un paradoxe : si dans la théorie elles éliminent tout hybride, elles en produisent beaucoup dans la pratique. Cela signifie que pour avancer et garder sa puissance, l'Occident doit camoufler avec ses catégories de pensée fondamentales, nature et culture, ce qu'il promeut à travers les technosciences. Au regard de Latour, « [c]'est parce qu'elle croit à la séparation totale des humains et des non-humains et qu'elle l'annule en même temps, que la Constitution a rendu les modernes invincibles » (Latour, 1997 : 57).

Les nanotechnologies

Nous pouvons donc voir avec Latour à quel point nos catégories nature/culture et sujet/objet sont inopérantes et dépassées par le vécu, car la réalité contemporaine ne permet plus de cacher cette liberté d'action impensable de l'Occident moderne, les hybrides étant devenus

¹ Le terme Constitution peut être entendu, dans la pensée de Latour, comme le fondement de la pensée moderne, donc la classification de la réalité dans les catégories nature et culture et humain et non-humain.

trop évidents. C'est ce que l'exemple des nanotechnologies peut exemplifier de façon particulièrement intéressante et révélatrice.

Les nanotechnologies remettent en question nos catégories de nature et culture de diverses façons. Pour commencer, déjà dans leur flou définitionnel. Elles peuvent être définies comme le domaine technoscientifique qui manipule la matière à l'échelle nanométrique, soit le niveau des atomes et des molécules, dans le but de produire de nouveaux matériaux avec de nouvelles propriétés (Luzeaux et Puig, 2007 : 13). Étant définies par la taille de leur objet, cela démontre à quel point elles sont floues. Une analogie qui permet de mieux saisir l'ampleur de ce flou, c'est d'imaginer une discipline qui aurait comme objet d'étude tout ce qui mesure entre un et 100 mètres, ce qui signifie que son objet d'étude pourrait être aussi bien un cheval, un édifice, qu'un bateau ou un individu.

La puissance de cette généralisation est amplifiée par le degré de réduction que leur échelle, le nanomètre, permet. Car quand on dit que les nanotechnologies étudient « la matière à l'échelle nanométrique », il faut comprendre qu'à ce niveau, il est impossible de distinguer un matériel humain, végétal, vivant ou inerte, naturel ou artificiel. C'est le postulat de l'unité de la matière qui est au fondement de cette possibilité, car selon ce postulat, quand on agit sur un atome, il est toujours un atome de carbone, de zinc, d'azote, etc., indépendamment de son origine animale, inerte, humaine ou non. Il n'y a donc pas de distinction qu'on puisse faire à ce niveau d'échelle et c'est pourquoi les nanotechnologies remettent en cause de façon jamais auparavant imaginable les frontières classiques entre la nature et l'artifice et le vivant et le non-vivant. Par exemple, dès qu'un gène ou l'ADN sont réduits à leurs composées chimiques, leur origine, forcément d'un être vivant, disparaît; il n'y a que des phosphates, des sucres, des acides aminés.

Quant aux applications de cette technologie, qui étant généraliste peut être utilisée par toutes les technosciences actuelles (biologie, informatique, aéronautique, la pharmacie, génétique, médecine), un exemple est l'objectif de miniaturisation des objets en informatique, où on veut tirer profit de la capacité de stockage d'information de l'ADN. On veut donc faire des ordinateurs à base d'ADN pour augmenter la capacité de stockage de mémoire. Dans la médecine, beaucoup de recherche se fait sur l'utilisation de bactéries et de virus comme vecteurs de médicaments, afin de les utiliser comme des robots pour amener le médicament aux organes malades spécifiques (Luzeaux et Puig, 2007). Comment pourrions-nous donc utiliser les catégories de naturel ou artificiel ou vivant et non vivant pour classifier ces exploits, alors que l'on parle même de créer des « organismes vivants artificiels » ?

Un dernier point important à soulever par rapport à la remise en cause des frontières entre vivant et non-vivant, nature et artifice par les nanotechnologies est que l'un des leurs postulats majeurs consiste en l'idée que l'avènement de la vie sur terre est fondé sur des processus nanotechnologiques (on se réfère au « grand bouillon » d'atomes qui se sont ensuite assemblés de façon complexe jusqu'à la formation de la première cellule vivante). Cette représentation de l'émergence de la vie permet donc aux supporteurs des nanotechnologies et à des scientifiques d'affirmer qu'en utilisant les nanotechnologies, ils ne font qu'imiter la nature et d'envisager, dans

un contexte teinté de science-fiction, la possibilité de créer artificiellement de la vie atome par atome (Drexler, 1986). Pour que tous ces exploits soient envisageables, il est clair que la condition première des nanotechnologies est que la nature et la technique, entendue ici comme la culture, ne soient plus opposées mais plutôt compatibles.

Conclusion

Il devient trop évident avec l'exemple des nanotechnologies que nos catégories de pensée nature/culture et vivant/non-vivant sont renversées à un niveau jamais vu, même pas avec la transgènèse, car avec celle-ci ce sont encore des mélanges entre êtres vivants, alors que les nanotechnologies rendent possible des hybrides au sens littéral, tels que les ordinateurs à base d'ADN. Il est d'ailleurs frappant de voir la concrétisation de la pensée de Latour quand il affirme que « [I]es modernes pensent qu'ils n'ont réussi une telle expansion que parce qu'ils ont séparé soigneusement la nature et la société [...], alors qu'ils n'y parvinrent que parce qu'ils mélangèrent de beaucoup plus grandes masses d'humains et de non-humains, sans rien mettre entre parenthèses et sans s'interdire aucune combinaison! » (Latour, 1999 : 61).

Avec l'avènement des nanotechnologies, nous ne pouvons effectivement plus nier l'hybridité concrète de notre réalité sociale, car nos catégories de base de la pensée telles que nature, vivant, humain et artifice ne font effectivement plus de sens en raison du degré du découpage du réel et ne peuvent plus vraiment nous aider dans le cadre de nos analyses en sciences sociales. En d'autres mots, notre héritage culturel, social, historique, philosophique ne nous permet plus d'appréhender ce que la technoscience nous présente, car elle remet en question nos cadres de pensée les plus fondamentaux. Les sciences sociales font face au défi de penser notre vécu avec tout le retard par rapport aux réalisations techniques, le manque et l'insuffisance de concepts, de catégories, de théories, voire de mots.

C'est pourquoi il est intéressant de voir à quel point les sociologues peuvent avoir des opinions contrastantes, selon l'objet qu'ils regardent, sur la devise de Marx d'après laquelle les intellectuels avaient assez expliqué la société et le temps était venu de la changer: si ce sont les questions de justice d'équité sociale, on garde la formule. Mais ceux qui se penchent sur la science et la technique veulent plutôt inverser la devise: on a tellement transformé le monde que le temps est venu de comprendre ce qu'on en a fait jusque-là.

Bibliographie

Latour, B. 1997. *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris : La Découverte, p. 7-70.

Descola, P. 2005. *Par-delà nature et culture*. Lonrai : Gallimard.

Luzeaux, D. et T. Puig. 2007. *À la conquête du nanomonde : nanotechnologies et microsystèmes*. Paris : Éditions du Félin.

Drexler, E. K. 1986. *Engines of Creation. The Coming Era of Nanotechnology*. New York: Anchor Books.

L'empirique contre-attaque : un exemple de recherche-action participative à Laval

Aude Fournier

Candidate à la maîtrise en sociologie, Université de Montréal

Baptiste Godrie

Candidat à la maîtrise en sociologie, Université de Montréal

Mots-clés : Recherche-action participative, évaluation, bien-être, participation, sociologie publique

À travers cet exposé, nous vous présenterons un projet de recherche que nous avons réalisé au courant de l'année 2006-07. Une des particularités de ce projet est d'avoir concilié la recherche-action participative (RAP) et l'évaluation, deux formes de recherche qui riment rarement ensemble (McAll, Fournier et Godrie, 2007) Nous examinerons plus précisément comment cette conciliation a été rendue possible, en présentant tout d'abord le contexte d'émergence de ce projet (I), la centralité du bien-être des populations dans le cadre de la démarche évaluative (II), et finalement, les conséquences théoriques et méthodologiques de ce positionnement (III).

Un projet de recherche-action évaluative et participative : une demande originale

Depuis environ six ans à Laval, une équipe de travailleurs sociaux et d'infirmières du Centre de Santé et de Services Sociaux de Laval exerce un travail de terrain auprès des personnes itinérantes et marginalisées en offrant une présence régulière dans leurs milieux de vie, en dispensant différents services et soins de santé et, si nécessaire, en introduisant ces personnes dans le réseau classique de santé et de services sociaux. Au fil de ces années de proximité avec les personnes marginalisées de Laval, l'Équipe a développé des compétences d'intervention et de nouvelles pratiques afin de procurer des soins de santé et des services sociaux adaptés à une partie de la population coupée du réseau. Les membres de l'Équipe ont parfois été les témoins directs de l'amélioration du bien-être de certains des usagers. Pour autant, ils avaient de leur avis du mal à qualifier, mesurer et évaluer l'impact de leurs interventions sur les conditions de vie des usagers des services. C'est en partie pour ces raisons que l'Équipe a décidé en octobre 2006 de faire appel au CREMIS¹ afin d'évaluer l'impact de ses interventions sur le bien-être et la qualité

¹ Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté. Ce centre fait partie du CAU-CSSS Jeanne-Mance, un centre affilié universitaire affilié à l'Université de Montréal.

de vie des usagers. Le contexte d'évaluation était d'emblée original, car la demande de l'évaluation émanait de l'Équipe elle-même, soucieuse de mettre des mots sur l'impact qu'elle avait, de savoir à quel niveau il se situait et enfin de savoir comment l'Équipe s'insérait, parmi d'autres acteurs (les ressources communautaires, les usagers des services) dans la trajectoire de vie des personnes. Cette évaluation n'était donc ni imposée par la direction du CSSS de Laval, ni proposée par leur bailleur de fonds ou le CREMIS. Ainsi, l'Équipe n'était pas soumise à un quelconque « contrôle » de qualité imposé de l'extérieur, mais elle participait volontairement à un projet qu'elle désirait consolider et mener à terme avec l'aide du CREMIS. Ceci venait d'ailleurs renverser certains rapports qui auraient pu s'établir entre les « évaluateurs » et les « évalués », des termes qui tendaient à perdre leur sens dans le cadre de ce projet.

Nous avons donc rencontré l'Équipe afin d'examiner la demande qui avait été adressée et formuler collectivement les contours et les finalités du projet de recherche. Ensemble, nous avons convenu que l'objet principal de la recherche serait non pas l'Équipe Itinérante en elle-même et les services qu'elle dispense, mais plutôt le bien-être des populations auxquelles elle s'adresse ainsi que l'impact de ses interventions sur celui-ci.

Le bien-être des populations : centrement, centration et autres décentrages

Placer au centre de l'évaluation le bien-être des populations et non pas les services de l'Équipe Itinérante impliquait de s'intéresser aux différents acteurs en présence dans l'espace d'intervention. De fait, les interventions de l'Équipe se font souvent auprès de personnes qui reçoivent également un soutien de la part de ressources communautaires, publiques ou familiales. Considérer ces différents acteurs entraînait un passage qu'on pourrait qualifier de « décentrement », puisque les interventions de l'Équipe Itinérante deviennent alors une rencontre parmi d'autres et peuvent revêtir un impact positif ou négatif sur le parcours de vie des usagers en termes de bien-être. Un usager des services de l'Équipe Itinérante qui vit, par exemple, dans un logement situé dans une organisation à but non lucratif reçoit différents services de soutien. Cette personne est en contact avec des intervenants, interagit avec les autres locataires, fréquente des ressources extérieures à cet organisme, et rencontre l'Équipe Itinérante de manière hebdomadaire. Évaluer l'impact de l'Équipe sur son bien-être implique donc nécessairement de considérer ces différents acteurs qui ont des impacts plus ou moins positifs sur le bien-être de celle-ci.

Une action pour le bien-être d'une personne suppose une certaine appréhension de cette notion. Dans le contexte d'intervention de l'Équipe Itinérante, on peut distinguer trois positions principales à partir desquelles les critères de bien-être des populations rejointes par l'Équipe peuvent être définis :

- 1) les intervenants de l'Équipe Itinérante, dont les critères peuvent être influencés par des normes sociales en vigueur, par des critères définis institutionnellement ou par leur propre expérience auprès des clientèles précaires
- 2) les intervenants des ressources, dont la mission de leur ressource d'appartenance peut influencer leur conception du bien-être
- 3) les usagers des services qui, en tant qu'acteurs sociaux compétents, accordent un sens à leur qualité de vie, motivés par des valeurs, des besoins ou des opinions mais aussi inscrits dans un univers où pèsent des contraintes structurelles et institutionnelles fortes.

Nous avons illustré ces trois positions à partir de citations qui proviennent de nos entretiens réalisés avec ces groupes d'acteurs (voir figure 1).

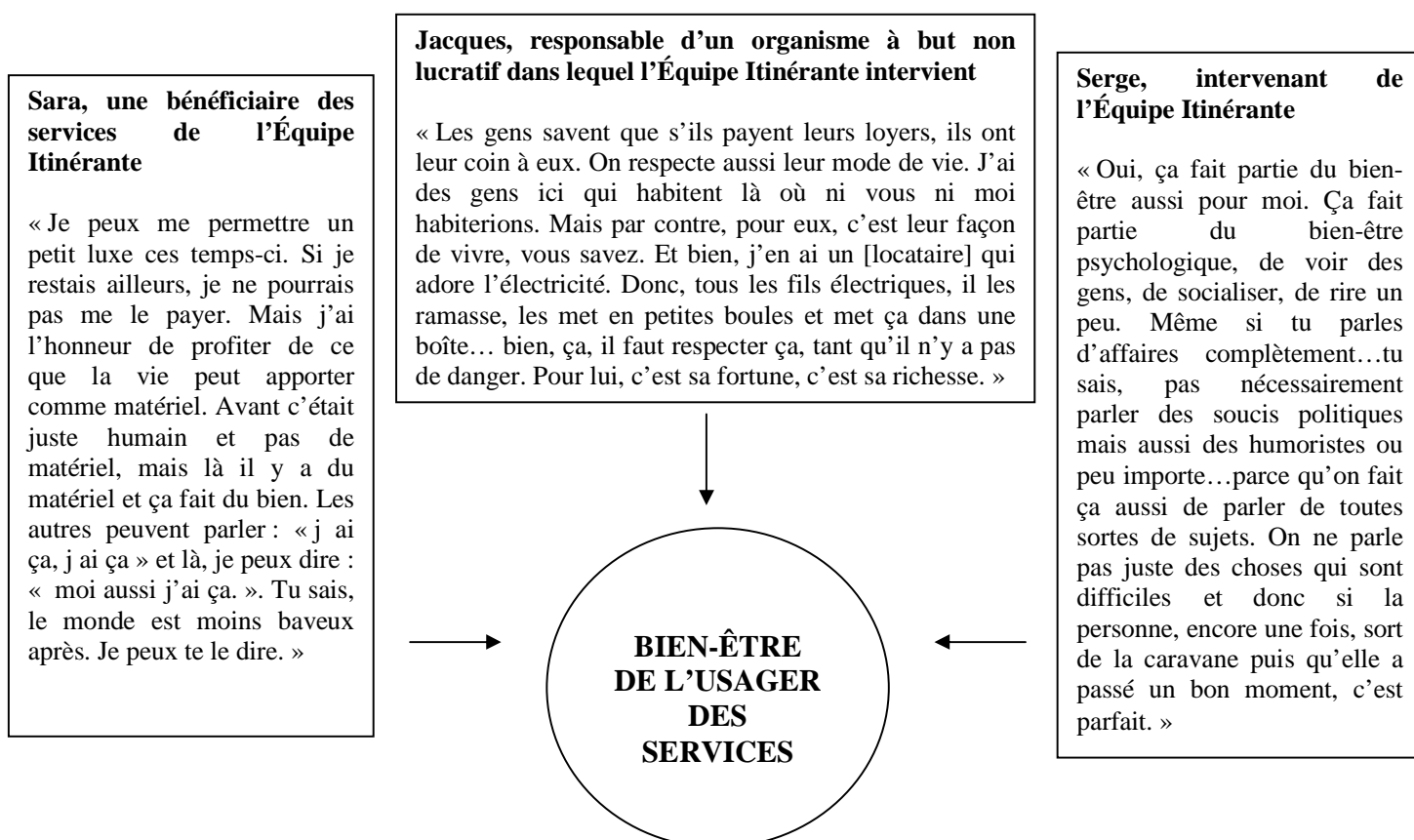


Fig. 1 : Schéma illustrant les projections faites par les différents groupes d'acteurs sur le bien-être des usagers des services de l'Équipe Itinérante

Les quelques citations précédentes illustrent bien la diversité des critères qui définissent le bien-être en fonction des groupes d'appartenance. On peut également observer cette diversité au sein même des groupes d'acteurs. Avoir un lieu décent de vie, de la nourriture et des vêtements sont des besoins vitaux particulièrement cruciaux. Évoquer le bien-être en ces seuls termes constituerait une réduction considérable de ce qui contribue au bien-être d'une personne. Si nous nous étions limités, dans le cadre de notre projet, à cette vision étroite du bien-être (qui associe au bien-être des cases prédéfinies), nous serions passés à côté d'une contribution centrale de l'Équipe au bien-être des populations, qui se caractérise avant tout par la chaleur humaine, l'écoute, la qualité du contact et qui, par conséquent, est difficilement quantifiable voire même qualifiable par les personnes.

Nous avons vu comment le bien-être pouvait être abordé par les différents acteurs. Les citations illustraient également le fait que chacun des acteurs projette sur les populations une certaine conception du bien-être qui oriente l'intervention. En ce sens, l'intervention représente un espace de rencontre et de compromis entre des personnes qui ont des conceptions plus ou moins convergentes de ce qu'est et devrait être le bien-être de l'usager ainsi que des actions à entreprendre pour maintenir ou améliorer ce bien-être. Voyons maintenant quelles sont les conséquences de la prise au sérieux de la question du bien-être des populations dans la démarche évaluative.

Prendre le bien-être des populations pour objet : des conséquences sur les plans méthodologique et théorique

Sortir des cadres

Sur le plan méthodologique, le fait de poser la question du bien-être au centre de notre évaluation amenait inévitablement et spontanément à se détourner d'une forme d'évaluation que l'on pourrait qualifier de plus « conventionnelle » ou administrative. Dans un ouvrage intitulé *L'évaluation participative au service du développement social*, Jean-François Bernoux (2004) note que l'évaluation, qui doit répondre au besoin d'assurer la valeur/pertinence d'un projet et/ou d'une action, se limite souvent à une simple mesure de l'écart entre les objectifs et les résultats. Il critique l'inertie de l'évaluation conventionnelle, trop souvent plaquée de l'extérieur et inadaptée à la réalité de ce que vivent les personnes au quotidien. Il affirme qu'« évaluer » dans ces conditions n'a pas pour objet de qualifier le projet, c'est-à-dire d'en renouveler le sens ou d'en comprendre l'appropriation par les acteurs, mais d'en quantifier objectivement la productivité » (Bernoux, 2004 : 18). De plus, les populations bénéficiaires des services ont rarement leur mot à dire dans ce type d'évaluation.

La question du bien-être, telle que nous l'avons définie précédemment, ne trouve pas vraiment sa place dans ce genre d'évaluation qui domine le paysage aujourd'hui. Ces évaluations se centrent sur les services offerts et questionnent leur efficacité, mais ne tiennent peu ou pas compte des populations auxquelles ils sont adressés.

De plus, sur le plan méthodologique, ce genre d'évaluation était simplement inadapté par rapport aux possibilités d'investigation dont nous disposions. En effet, les données statistiques accumulées par l'Équipe contiennent seulement des informations liées au profil de la personne, à ses motifs de consultation et aux actes posés, le tout de manière anonyme. Ceci est en partie lié au fait que l'Équipe intervient dans des ressources où elle doit se conformer par exemple, aux règles de confidentialité. Elle s'adresse à des populations marginalisées du réseau et pour lesquelles des soins trop rigides ne conviennent pas. Les suivis s'effectuent majoritairement de manière informelle et l'Équipe ne tient donc aucun dossier personnalisé de ses usagers.

Croiser les regards pour évaluer autrement

Nous avons donc choisi une méthodologie qui permettait de croiser les regards sur le bien-être et d'envisager ce bien-être d'une manière plus large. Notre démarche de recherche à cet égard comportait trois volets principaux :

- 1) Une analyse des discours de différents acteurs en lien avec le projet de l'Équipe Itinérante (intervenants de l'Équipe Itinérante, intervenants de ressources partenaires et des usagers de l'Équipe) à partir d'un matériel provenant d'entrevues individuelles et collectives
- 2) Une attention accrue portée sur les trajectoires de vie de personnes qui avaient bénéficié des services de l'Équipe Itinérante
- 3) La réalisation d'une recherche documentaire à partir de l'inventaire de tous les documents produits par l'Équipe Itinérante depuis cinq ans.

Croiser les regards a permis de décentrer le regard de l'Équipe Itinérante (elle est un acteur parmi d'autres) et a ouvert la possibilité de la participation de l'Équipe Itinérante afin qu'elle devienne un acteur de la recherche. La perspective adoptée rendait possible le passage d'un rapport vertical à un rapport horizontal, d'une évaluation classique de type administratif à une évaluation participative.

Dans les recherches académiques, seuls les chercheurs sont les véritables acteurs de la recherche et ils font ponctuellement appel aux participants, aux « informateurs » de la recherche. La démarche adoptée a permis de prendre de la distance avec ce modèle académique afin de proposer un projet de recherche-action participative dans lequel chacun tient une place active.

Le pourquoi et le comment de la participation : quelques fondements théoriques de la recherche-action participative

A priori, l'idée de la participation semble simple et évidente. Cependant, concrètement, la participation soulève plusieurs questionnements. Comment susciter cette participation et comment faire en sorte qu'elle soit effective et non pas superficielle ? On peut ramasser brièvement les principaux fondements théoriques qui ont guidé notre démarche participative et les illustrer par des exemples concrets de procédés méthodologiques employés durant la recherche.

Nous avons vu que la demande était issue des membres de l'Équipe et qu'elle n'était pas reprise en tant que telle, mais formulée collectivement. Les intervenants manifestaient le désir de pouvoir se réapproprier les résultats de la recherche et de pouvoir éventuellement prendre du recul par rapport à leurs pratiques et les changer si nécessaire. De même, tout au long du processus de recherche et des principales étapes du projet, nous avons rencontré les membres de l'équipe non seulement afin de les tenir informés, mais également dans le but de discuter collectivement des étapes à venir (autant sur le fond que sur la forme, notamment en ce qui a trait à la lisibilité et la compréhension du rapport et des termes techniques qu'il contient).

La transparence sur les méthodes est un point particulièrement crucial à nos yeux. Il s'agissait que les membres de l'Équipe Itinérante soient informés et connaissent la démarche de recherche. Selon nous, bien loin d'amoinrir la validité de l'information recueillie, cette transparence permet au contraire d'assurer la fidélité de ce qui est dit et vécu par les membres de l'Équipe et de leur donner un contrôle minimal sur les informations qu'ils nous confient. Les grilles d'entrevues étaient ainsi fournies à l'avance et les intervenants ont pu relire et préciser ce qu'ils avaient dit. L'objectif est ici de répartir le pouvoir de façon plus équitable.

Au cours de ce processus de recherche-action participative, les chercheurs et les participants développent ensemble une réflexion critique sur l'information collectée. Les membres de l'Équipe ne sont pas de simples relais de l'information dont les chercheurs pourraient tirer un rapport afin de s'exprimer au nom des participants. Les connaissances produites sont une œuvre collective et dynamique, dans la mesure où les intervenants sont davantage conçus comme des co-chercheurs qui peuvent critiquer, commenter, enrichir les propositions des chercheurs, qui participent et alimentent eux-mêmes la réflexion par leurs analyses, les revues de littérature, les modèles théoriques qu'ils apportent. Le chercheur rédige et est garant de la rigueur méthodologique sans que son avis s'impose *a priori*.

Ce travail de co-production des savoirs a des conséquences majeures en termes d'action et d'appropriation des résultats. Plus à l'aise avec les termes du rapport, les intervenants se sentent d'autant plus enclins à s'impliquer et s'approprier les résultats de la recherche. La réflexion collective contribue ainsi au processus de changement social puisque les chercheurs et les

intervenants sont amenés à se rassembler, échanger des idées et à développer des liens de solidarité.

Conclusion

En conclusion, nous avons vu que dans le cadre du projet à Laval, le fait de mettre le bien-être des populations au centre de la démarche évaluative a entraîné un renversement de perspective qui a eu des conséquences sur la méthodologie et a ouvert une voie à une démarche participative avec l'Équipe. Nous avons développé un modèle de recherche-action participative évaluative qui, lorsqu'on le regarde aujourd'hui, vient remettre en question les manières plus conventionnelles de faire les évaluations et la recherche académique, surtout en termes de répartition du pouvoir et de reconnaissance des différentes formes de savoirs.

Suite à cet exposé, trois questions se posent :

- 1) Premièrement, nous avons vu dans ce projet que les usagers adressaient des critiques claires au réseau des services sociaux et de santé et identifiaient ce que l'Équipe leur apportait. Plusieurs propositions étaient apportées par les acteurs en présence en vue d'améliorer les services de l'Équipe. La recherche, en mettant ces populations au centre, a ainsi permis de faire entendre leurs préoccupations. Cependant, la participation des usagers des services de l'Équipe s'est limitée aux entretiens à cause, notamment, des contraintes temporelles et matérielles de notre projet de recherche. Y aurait-il lieu de penser une implication plus directe des personnes dans la définition des services qui leur sont adressés ? On peut supposer que la contribution des personnes à la définition des programmes de santé permettrait des services de santé plus efficaces en termes d'impact sur le bien-être.
- 2) Deuxièmement, nous avons vu que la recherche-action participative rompait avec une tradition plus académique où les retours de la recherche sont d'abord destinés à la communauté scientifique et aux commanditaires de la recherche. Bien que dans la recherche-action participative, on mette un accent particulier sur le processus de recherche plutôt que sur le rapport final, l'étape de la diffusion demeure cruciale en ce qu'elle doit permettre de « décloisonner » le savoir et de susciter de nouvelles pistes de réflexion tant sur le plan de la recherche que sur celui de l'implication citoyenne. Se pose donc ici la question des moyens de diffusion, des médiums et du langage utilisé, afin que les résultats du projet de recherche soient réappropriés par les acteurs concernés et de manière plus large, par les citoyens.
- 3) Troisièmement, nous avons dit que notre démarche se distinguait des démarches académiques classiques. Où placer plus exactement la recherche-action participative au sein de la sociologie contemporaine et des différents courants qui la composent ?

Plus loin, quel rôle la recherche-action participative pourrait-elle jouer sur la place publique ? Pour répondre à cette question, la typologie dressée par Burawoy (2005) est particulièrement éclairante. Burawoy distingue quatre formes de sociologie qui représentent des idéaux-types, et chacun de ces types peut, à un moment ou un autre, intégrer des dimensions qui caractérisent plus spécifiquement un autre type : 1) la *sociologie académique* (« professional sociology ») qui protège la profession à l'intérieur des murs de l'université et ne prend position sur la place publique que pour défendre ses propres intérêts, 2) la *sociologie critique* qui s'oppose aux orientations dominantes de la profession mais se cantonne aux murs de l'université), 3) la *sociologie « technocratique »* (« policy sociology ») qui répond à des demandes précises des décideurs ou de clients dans le but de fournir des réponses à des problèmes spécifiques, à l'extérieur des murs de l'université sans toutefois avoir l'autonomie et le pouvoir de formuler ces questions et enfin, 4) la *sociologie publique* qui sort de l'université pour engager un dialogue avec des publics plus ou moins larges à propos de préoccupations citoyennes. Elle se subdivise en une multiplicité de variantes, avec différents degrés d'engagement et de considération des intérêts collectifs. C'est dans cette sociologie publique que s'inscrit la recherche-action participative. Il s'agirait alors de s'interroger de manière plus approfondie sur ce qui la distingue des autres branches de la sociologie publique et d'engager un débat sur le rôle publique du sociologue.

Bibliographie

Bernoux, J.-F. 2004. *L'évaluation participative au service du développement social*. Paris : Dunod.

Burawoy, M. 2005. « For Public sociology ». *American Sociological Review* 70 : 4-28.

McAll, C., A. Fournier et B. Godrie. 2007. *La nécessité d'être frontaliers : Lorsque les populations marginalisées sont au centre de l'intervention. Un projet de recherche-action participative et évaluative réalisée par le CREMIS et l'Équipe Itinérante du CSSS de Laval*. Montréal : CREMIS.

La recherche-action, quelques pistes pour aller plus loin :

Cornwall, A. et R. Jewkes. 1995. « What is participatory research? ». *Social Sciences and Medicine* 41 (12) : 1667-1676.

Grell, P. et A. Wery. 1981. « Problématiques de la recherche-action ». *Revue internationale de l'action communautaire* 5 (45).

Hall, B. 1993. « Introduction ». Dans P. Park, M. Brydon-Miller, B. Hall et T. Jackson, dir., *Voices of change: Participatory research in the United States and Canada*. Westport, CT: Bergin & Garvey : xii-xxii.

Rhéaume, J. 1982. « La recherche-action : un nouveau mode de savoir ? ». *Sociologie et Société* 14 (1) : 44-50

.

De la ‘construction sociale de la réalité’ à la ‘construction biomédicale de la réalité’ : le cas de l’utérus artificiel

Sylvie Martin

Candidate à la maîtrise en sociologie, Université de Montréal

Mots-clés : Technosciences, biomédecine, nouvelles technologies de reproduction, rapport nature/artifice, constructivisme.

Introduction

À l’heure où le *baby business* est en pleine expansion (*Courrier international*, 2006), où une étude française atteste que « trois millions d’enfants ont été conçus *in vitro* dans le monde » (Nau, 2006), où une femme peut « devenir mère sans ovaires » (Rioux Soucy, 2007) ou encore léguer des ovules à sa fille (Shields, 2007), plusieurs chercheurs scientifiques travaillent actuellement – et depuis les années 1950 – à la mise sur pied d’un utérus artificiel qui permettrait la gestation entière d’un embryon en dehors du corps de la femme. Dans le prolongement des techniques qui reproduisent déjà certaines étapes de la grossesse en laboratoire, comme la fécondation *in vitro* ou les incubateurs pour bébés prématurés, l’utérus artificiel ouvre la voie à une maternité entièrement extracorporelle. Certains auteurs insistent à cet égard sur le fait que le fœtus peut se développer de plus en plus à l’extérieur du corps humain et que la grossesse tend à être considérée dans certains milieux comme une donnée facultative dans le processus reproductif (Atlan, 2005; Coleman, 2004; Davis-Floyd & Dumit, 1998; Gelfand & Shook, 2006).¹

Tout se passe comme si l’acte reproductif sortait progressivement du corps humain pour s’effectuer en laboratoire; en l’occurrence, l’utérus artificiel serait l’aboutissement de ce processus d’extériorisation de la reproduction. C’est là que réside toute la particularité de cette pratique technoscientifique émergente. Non seulement la substitution du corps par la machine dans le processus d’enfantement soulève beaucoup de questions d’ordres sociologique, anthropologique, politique, économique, juridique ou éthique, mais elle nourrit également vivement l’imaginaire de divers groupes et acteurs sociaux en offrant un univers de possibles. Prometteuses, les recherches en vue de créer une matrice artificielle sont défendues et encouragées de multiples façons, qui peuvent être regroupées selon quatre principaux types

¹ Aux deux extrémités du processus procréatif se trouvent des techniques sophistiquées qui permettent à certains d’affirmer que « the human fetus no longer needs to be in a human womb for anything like the normal nine months. Ectogenesis – the growth and development of a being outside its mother’s womb during the period when it would normally be inside the womb – is already a partial reality. » (Peter Singer and Deane Wells, « Ectogenesis » (1986), cité dans Gelfand & Shook, 2006 : 9).

d'arguments : 1) thérapeutique (répondre aux problèmes tels l'infertilité, la stérilité et autres « dysfonctions reproductives »); 2) libertaire (libérer les femmes des contraintes liées à l'enfantement et contribuer à l'égalité des sexes face à la reproduction); 3) moral (résoudre les débats sur l'avortement et le clonage, éviter les complications juridiques liées aux grossesses de mères porteuses); 4) eugéniste (accéder plus facilement au fœtus en vue de l'améliorer ou le modifier génétiquement, produire des embryons dans le but de constituer une réserve d'organes dans un contexte de « pénurie »). Ces divers types d'arguments expriment clairement une demande sociale visant à légitimer les recherches sur l'utérus artificiel, ce qui ne va pas sans susciter de vifs débats dans les sphères médiatique et intellectuelle (Atlan, 2005; Coleman, 2004; Corea, 1985; Gelfand & Shook, 2006; Iacub, 2004 ; Raymond, 1995 ; Rosen, 2003).

D'un point de vue sociologique, l'utérus artificiel pose la question d'une redéfinition technoscientifique de la procréation, du corps, de la maternité, de la famille, du rôle social des femmes et des relations entre les genres (Boltanski, 2004; Clarke, 1995; Corea, 1985; Davis-Floyd & Dumit, 1998; Gelfand & Shook, 2006; Ginsburg & Rapp, 1995) ainsi que des rapports humain/machine, nature/artifice et intériorité/extériorité (Lafontaine, 2004). C'est notamment cette idée de remodelage technoscientifique des réalités sociales entourant la reproduction qui fait l'objet de la présente communication. Partant du concept clef de 'construction sociale de la réalité' cher à la sociologie contemporaine, il sera d'abord question de rappeler que l'utérus artificiel est un projet technoscientifique socialement construit, pour en contrepartie montrer dans quelle mesure les technosciences – dans ce cas-ci, les technologies reproductives et l'utérus artificiel – construisent les réalités sociales, allant parfois jusqu'à les remodeler ou en redéfinir complètement les frontières. Dit autrement, l'objectif de cet article est d'illustrer le rôle prépondérant des technosciences biomédicales dans la construction sociale de la réalité familiale. Mais avant d'entamer cette réflexion sera brièvement présenté le projet de l'utérus artificiel afin de permettre au lecteur de connaître minimalement l'objet en question.

En quoi consiste l'utérus artificiel?

Principalement, ce type d'incubateur perfectionné alimenterait le fœtus avec les éléments nécessaires tout en assurant, par ordinateur, les fonctions normales de l'organisme maternel (membranes et parois de l'utérus, placenta, battements du cœur, alimentation, évacuation des déchets, température, liquide amniotique, etc.). Selon Henri Atlan, biologiste et auteur de l'essai *L'utérus artificiel* (2005), la mise en oeuvre est compliquée, mais ces difficultés techniques n'ont rien de fondamental. Il ne s'agirait que de quelques embûches mécaniques franchissables et la concrétisation serait tout à fait possible. Plusieurs scientifiques présentent sa réalisation comme étant inévitable et prévoient la mise en marché d'ici 30 à 100 ans. Son « inévitabilité » repose, entre autres, sur une conception positive de ses ressorts générée par le large éventail des possibilités d'intervention sur le processus reproductif. Répondant aux divers problèmes liés tant à la conception qu'à la gestation, cette technologie permet de combler une panoplie de lacunes physiologiques qui obstruent ou compliquent la concrétisation d'un « projet parental ». Pour les femmes incapables d'enfanter « naturellement » (souffrant d'infertilité ou ayant subies une hystérectomie suite à un cancer, par exemple), le recours à cette matrice leur permettrait d'outrepasser leur défaillance biologique (et le fardeau psychologique, physique ou économique

qui s’y rattache) et réaliser leur désir d’enfant. Sinon, l’utérus artificiel répondrait aux problèmes de gestation comme celles qui causent les fausses couches ou les naissances prématurées, puisque l’embryon – autrement voué à l’avortement pour plusieurs raisons (médicales, économiques, enfant non-désiré) – pourrait être transféré de l’utérus maternel à l’artificiel en cours de route afin d’assurer non seulement la survie de l’être mais un meilleur contrôle de sa croissance.²

Ce qu’il faut toutefois noter est que le potentiel de contrôle biomédical généré par cet outil thérapeutique révolutionnaire se voit majoré par sa nature préventive. Car, en offrant une alternative artificielle à la nature défectueuse, cet outil thérapeutique propose d’annuler non seulement les problèmes qui se présentent en cours de processus, mais aussi toute une série de risques potentiels. En effet, ses promoteurs vantent les capacités préventives « bénéfiques » d’une telle machine face à la multitude de problématiques liées à la maternité – ou plutôt liées aux mères problématiques – afin de justifier les « besoins » d’une telle machine :

« [...] la prévention des avortements, prévention des effets nocifs sur l’embryon de mères alcooliques, toxicomanes, tabagiques ou, simplement, de régimes alimentaires inadéquats; plus généralement, contrôle et maîtrise des différentes étapes du développement de l’embryon et du fœtus, **enfin exposées à l’observation des spécialistes** et, éventuellement, à des interventions à visée thérapeutique, ou simplement d’« amélioration », génétique ou autre » (Atlan, 2005 : 149 ; c’est moi qui souligne).

Sans entrer dans les aspects du contrôle social des femmes enceintes que révèle cette citation, retenons pour l’instant que cette double logique de guérison et de « prévention » signale l’amplification du contrôle biomédical de la procréation et surtout de la maternité. Lorsqu’on remarque que la maternité est comprise en terme de « périple semé d’embûches » (*Science & Vie*, 2006 : 11)³, on peut aisément comprendre pourquoi les technologies reproductives sont vues par certains comme bienfaitantes et nécessaires pour colmater les divers déficits du processus naturel. Comme l’anthropologue des sciences Sarah Franklin le souligne, « conception [...] is increasingly defined in terms of *reproductive risk*, that is, in terms of what can go wrong, [...] of sources of reproductive failure, from newly discovered genetic diseases to toxicities linked to congenital deformity [...] » (Franklin, 1998 : 104). La proximité entre « ce qui peut mal tourner » et « ce qui peut le réparer » est évidente. L’accent mis sur les nombreuses « pathologies

² Certains auteurs affirment que cette possibilité de transférer le fœtus dans l’utérus artificiel adoucirait grandement la polémique sur l’avortement. D’un côté, la machine permettrait d’éviter de tuer le fœtus, et de l’autre côté laisserait le choix à la femme de ne pas porter l’enfant. De ce point de vue, l’utérus artificiel éliminerait en grande partie (du moins théoriquement) le débat pro-vie/pro-choix (Gelfand & Shook, 2006). De plus, les militants en faveur du clonage semblent aussi très enchantés par un tel projet, puisque ce débat éthique repose surtout sur le besoin du corps d’une femme pour porter l’embryon cloné. L’avènement d’un utérus artificiel, en remplaçant le corps maternel, suppose alors que le débat sur le clonage puisse prendre une autre tangente (Atlan, 2005). Rappelons à ce titre l’annonce médiatique des Raëliens en février 2003 quant à leur projet de créer la matrice artificielle « BABYTRON » (Rosen, 2003). Voir www.babytron.com.

³ « De la conception à la naissance, les trajectoires qu’emprunte la vie sont si compliqués que les questions demeurées sans réponse sont encore les plus nombreuses. Ainsi, la complexité des interactions qui s’instaurent dans le placenta résiste toujours à la sagacité des chercheurs » (*Science & Vie*, 2006 : 3).

reproductives »⁴ suscite une volonté biomédicale de maîtriser, contrôler et améliorer les dysfonctions et inaptitudes du corps maternel, et même les déviances possibles de la mère. Face à cette conception du « besoin » d'intervention biomédicale, on peut déjà mieux comprendre pourquoi certains souhaitent qu'un utérus artificiel soit mis en marché.

Mais l'éventuelle mise en marché suppose la maîtrise presque totale du fonctionnement⁵, ce qui implique que de nombreux essais préliminaires soient nécessaires pour concrétiser ce projet. Dans un premier temps, les expériences sont réalisées sur des animaux, comme dans le cas de toutes les autres formes de procréation assistée, qui n'auraient probablement jamais pu voir le jour sans l'expérimentation vétérinaire (Atlan, 2005; Campana et al., 1982; Corea, 1985; Dufresne, 1986; Vandelac, 1988). Nous n'avons qu'à évoquer l'insémination artificielle pour se rappeler que les nombreuses expériences sur des vaches ont permis l'application à l'être humain. Néanmoins, soulignons que depuis les années 1950, et surtout 1970, de nombreuses tentatives de gestation artificielle sont effectuées non seulement sur des animaux⁶, mais aussi sur des embryons humains. Une des pionnières en la matière est la docteure Helen Hung-Ching Liu de l'Université Cornell à New York. Directrice de la *Reproductive Endocrine Laboratory (Center for Reproductive Medicine and Infertility)*, son équipe a tenté de reproduire l'implantation d'embryons humains dans une ébauche d'utérus artificiel.⁷ Même si l'expérience fut interrompue après six jours, il faut voir que les essais sont nombreux, tout comme les conférences et colloques à ce sujet.⁸

Ces expériences sur des animaux et des embryons humains sont également composées de manipulations génétiques et de tentatives de gestation inter-espèces. Par exemple, des chercheurs de la *Institute of Zoology of the Chinese Academy of Sciences* ont créé, en 2002, quelques 2300 embryons hybrides panda/lapin pour ensuite les implanter dans un utérus de lapin. Si aucune grossesse n'a résulté de cette expérience, la tentative d'implanter ces embryons hybrides dans l'utérus d'un chat a pourtant réussi (Rosen, 2003 : 68). Le but de mentionner ces quelques exemples d'avancées pratiques n'est pas d'entrer dans les dimensions éthiques – quoiqu'il serait pertinent de le faire – mais plutôt d'illustrer que malgré l'actuelle absence d'un utérus artificiel fonctionnel, la logique de développement dans les laboratoires est effectivement palpable. À

⁴ « Quelles maladies la grossesse peut-elle générer chez la mère et comment les reconnaître? La grossesse peut **favoriser ou aggraver des maladies qui existent** en dehors de cet état, mais un certain nombre de **pathologies lui sont spécifiques** et disparaissent d'ailleurs peu après l'accouchement » (*Science & Vie*, 2006 : 96; c'est moi qui souligne). La représentation de la grossesse comme source de maladies et la biomédicalisation qui l'accompagne feront l'objet d'une analyse approfondie dans mon mémoire.

⁵ La mise en marché suppose évidemment que l'utérus artificiel soit un objet socialement acceptable et désiré. Cette problématique est notamment au cœur de mon mémoire.

⁶ L'expérience la plus connue est sans doute celle menée par le Dr. Yoshinori Kuwabara, de l'Université Juntendo à Tokyo. L'annonce médiatique en 1997 qu'un fœtus de chèvre âgé de 17 semaines – retiré de l'utérus de sa mère – a survécu dans un utérus artificiel pendant trois semaines suppose que de nombreuses recherches sur cette technique de « *extrauterine fetal incubation* » s'effectuent actuellement (Rosen, 2003).

⁷ Voir sa page sur le site Internet du *Center of Reproductive Medicine and Infertility* : <http://www.ivf.org/liu.html> .

⁸ Voir la conférence de la *American Society for Reproductive Medicine* en 2001, où Dr. Liu affirme clairement qu'elle travaille au développement d'une matrice artificielle (Atlan, 2005; Rosen, 2003). Voir aussi la conférence tenue à l'Université d'Oklahoma State en octobre 2002 intitulé « The End of Natural Motherhood? The Artificial Womb and Designer Babies ». Quelques communications de ce colloque sont notamment publiées dans l'ouvrage de Gelfand & Shook (2006).

l'instar de l'historienne des sciences Christine Rosen, il faut mentionner que le développement de ces techniques de gestation inter-espèces signale l'effacement des frontières entre animal, humain et machine, ce qui, du coup, ouvre la voie à la possibilité qu'un être humain puisse se développer dans un utérus non-humain. Il ne s'agit donc pas « de projections incantatoires et répétitives de formules issues des spéculations théoriques, mais de la recherche des nouveautés concrètes, parfois inattendues, que peut faire apparaître l'expérimentation bien conduite. » (Atlan, 2005 : 51) Les applications sont nombreuses et tangibles et l'organisation de plusieurs colloques portant sur cette problématique en est sûrement l'expression. L'utérus artificiel n'est donc pas de l'ordre de la science-fiction, mais plutôt un moteur de recherche biomédicale; un projet qui oriente présentement les actions, les recherches, les investissements et l'avenir.

Mais quelle est la signification sociologique de ce nouvel objet technoscientifique? Évidemment, plusieurs directions peuvent être empruntées pour tenter d'expliquer un tel phénomène social. Malheureusement (ou heureusement), le propos du présent article ne permet pas de plonger dans les profondeurs des multiples dimensions sociologiques de l'utérus artificiel. Le défi pour l'instant est d'expliquer de manière simple et succincte comment un tel objet technoscientifique participe d'une redéfinition des rapports sociaux touchant la reproduction humaine. Comme Nietzsche le disait, les « grands problèmes [sont] comme des bains froids : il faut y entrer vite et en sortir de même » (Latour, 1999 : 22).

De la construction sociale⁹ à la construction biomédicale

Aussi naturelle que la procréation puisse paraître, la sociologie et l'anthropologie ont depuis longtemps montré comment elle s'ancre dans des pratiques culturelles. Aux fondements de ces disciplines, les notions de reproduction, de filiation et de généalogie ont maintes fois fait l'objet d'études démontrant leurs spécificités socioculturelles (Davis-Floyd & Dumit, 1997; Franklin & Ragoné, 1998; Ginsburg & Rapp, 1995). Ce qu'il faut retenir est non seulement l'importance du contexte social de la reproduction humaine, mais surtout que la compréhension de la procréation en termes biologiques est un modèle proprement occidental :

«In the area of kinship and gender studies, the biological model of reproduction derived from a post-Darwinian universe of consanguinity and sexual selection was critiqued as recent, modernist, ethnocentric, androcentric, and partial in contrast to its presumed self-evidentness and universality. [...] the biological model of the facts of life [is] a culturally specific symbolic system, as well as a distinctly European one » (Franklin, 1998 : 102-03).

C'est sous l'éclairage scientifique des Lumières que naît la conception de la grossesse en terme de processus naturel pouvant être divisé et analysé. Fondée sur des conceptions dualistes (nature/artifice, sujet/objet, etc.) et portée par des idéaux de perfectibilité et de progrès, la science

⁹ Pour une explication de ce concept sociologique fondamental, voir l'ouvrage classique de Peter Berger et Thomas Luckmann. 1996 [1963]. *La construction sociale de la réalité*. Paris : Armand Colin.

moderne qui s'institue au XVIII^e siècle participe d'une déconstruction et d'une catégorisation des processus naturels en une série d'étapes physiologiques dans l'optique de mieux les maîtriser et d'améliorer les conditions de vie. À mesure que la grossesse se médicalise et que les techniques biomédicales se perfectionnent, on constate que le savoir s'immisce davantage dans les corps et exerce plus de pouvoir sur eux, ce qui participe à la redéfinition des phases de la vie. S'inscrivant clairement dans une logique de contrôle sur la vie telle que conceptualisée par Foucault (1976), la science obstétrique (fille de la science médicale) prend en charge et discipline le corps-machine maternel, faisant en sorte que « l'invisible devient visible » (Foucault, 2005). On constate dès lors les liens de filiation entre la conception mécanique et perfectible du corps propre à la science moderne et le désir d'intervention exprimé par les NTR, entre la division du processus reproductif en étapes par le biais de connaissances techniques pointues et la reproduction artificielle des phases de la reproduction.

Cette déconstruction et intervention dans le processus d'enfantement vient évidemment bouleverser certaines limites qui demeuraient jusque-là infranchissables. Il faut bien reconnaître qu'avec le déploiement de la science médicale et de ses capacités d'intervention s'ensuit une considérable transformation des conditions de vie. En effet, les structures sociales que nous connaissons actuellement sont en grande partie liées à ces avancées scientifiques. Qu'il s'agisse de la faible mortalité infantile et maternelle, de l'allongement de l'espérance de vie ou de la basse fécondité liée à la libéralisation de la contraception et de l'avortement, plusieurs exemples attestent de l'influence des avancées biomédicales sur les conditions matérielles de notre existence. Constituant la trame de fond des sociétés occidentales contemporaines, la fameuse transition démographique (passant d'un régime de forte mortalité/forte fécondité à celui de basse mortalité/basse fécondité) est profondément marquée par l'avancement du savoir biomédical et des techniques d'intervention (Yonnet, 2006).

À leur tour, ces nouvelles réalités sociales engendrées par ces développements scientifiques structurent socialement nos modes de pensée et de connaissance. Comme en témoigne le sociologue Paul Yonnet dans *Le Recul de la mort* (2006), le renversement démographique marque l'entrée dans un nouveau contexte socioculturel qui entraîne une importante « reconfiguration de la psychologie sociale », notamment par rapport à l'enfant. La transition démographique participe d'une véritable transformation de l'idée qu'on se fait de la vie, de la mort, de la santé, de la maladie, de la famille et de l'enfant (Yonnet, 2006 : 24). Alors que la mort a longtemps été associée – tant symboliquement que concrètement – aux femmes enceintes et aux bébés naissants, son recul sur l'échelle des âges fait en sorte qu'elle devient presque exclusivement l'affaire des aînés.¹⁰ L'étirement de la vie a donc permis aux femmes de progressivement s'affranchir de certaines contraintes de la reproduction et de redéfinir leur rapport à la vie, à la maternité et à l'enfant.

¹⁰ Nous avons tendance à jeter aux oubliettes les taux élevés de la mortalité maternelle et infantile qui marquent notre civilisation et que l'association entre mort et vieillesse est de fraîche date. L'adage populaire de la Gascogne « femme grosse a un pied dans la fosse » traduit aisément la destinée conjointe des mères et enfants, mais aussi l'étroite relation entre naissance et mortalité. (Yonnet, 2006 : 177)

« Le recul de la mortalité infanto-juvénile libère peu à peu la femme de l’asservissement aux grossesses répétées, autant que dangereuses, pour assurer la survie des groupes, au point que les nécessités de la reproduction disparaissent de l’horizon pour laisser la place à des naissances, rares, choisies, voulues—l’arsenal scientifique s’étant adapté et ayant fourni les méthodes capables de satisfaire ces buts » (Yonnet, 2006 : 236).

La transition démographique est donc celle du passage d’une période de fécondité *subie* à fécondité *maîtrisée*, pour finalement se transformer en période de fécondité *désirée* (Yonnet, 2006). Aussi naturel qu’il puisse paraître – souvent présenté sous forme d’« instinct maternel » ou d’« horloge biologique » – le désir d’enfant n’est possible qu’avec des conditions qui permettent de *choisir* d’avoir des enfants et de se projeter dans l’avenir. Car dans un contexte où les femmes meurent en couches et que le taux de survie des nourrissons est faible, l’idée du désir d’enfant ne fait strictement aucun sens. Le désir d’enfant est donc « la résultante structurelle du changement de régime de la reproduction humaine » (Yonnet, 2006 : 110).

Si le désir d’enfant est une conséquence des avancées biomédicales propres à leur contexte socioculturel précis, il est aussi le moteur des développements biomédicaux. Car le désir d’enfant est au cœur des requêtes d’assistance médicale à la procréation (Dandurand et *al.*, 1994; Gauchet, 2004; Léridon, 1995; Vandelac, 1988).¹¹ Sans pour autant négliger les douleurs physiques et psychologiques attachées aux laborieux procédés de fécondation *in vitro* et d’autres NTR, il faut voir que c’est la logique du corps perfectible et de l’émancipation des conditions naturelles contraignantes qui nourrit l’imaginaire des NTR. Comme Sarah Franklin le dit si bien : « Whereas infertility, sterility, or serial reproductive failure may be seen to impose a physical, biological, or “natural” limit to procreative choice, ARTs’ [assisted reproductive technologies] aim is to overcome or transcend such limitations. The whole point of ARTs, of assistance of conception, is to gain greater control over the reproductive process and by doing so to increase reproductive choice » (Franklin, 1998: 108). Cette volonté de transcender les limites imposées par la « nature », telle qu’on la retrouve avec les NTR, s’accompagne d’une série de revendications de choix et de droits¹² portée par les idéaux modernes d’émancipation et d’autonomisation. Ainsi, on commence à saisir l’idée d’une construction biomédicale de la réalité, où la reconfiguration technoscientifique des réalités socioculturelles est à la source d’une série de désirs et de revendications sociales. Rappelons à ce titre que le vaste pouvoir biomédical de transformer les conditions de la reproduction humaine est au cœur des revendications féministes du XX^e siècle, d’où le slogan « nous aurons les enfants que nous voulons » (Vandelac, 1988).

¹¹ Sur la notion du désir d’enfant et de sa constitution récente, voir aussi Gilles Houle et Roch Hurtubise. 1991. « Parler de faire des enfants, une question vitale » *Recherches Sociographiques* 32 (no.3) : 385-414.

¹² Les couples qui désirent des enfants et qui sont incapables d’y arriver ont sans doute le *droit* d’en avoir, et la société *doit* les aider en leur donnant les moyens pour réussir. « Le **droit d’enfanter** à tout prix malgré des impossibilités **naturelles** peut être considéré comme faisant partie du **droit à la santé** et donc impliquer un **devoir de la société** pour permettre de l’exercer » (Atlan, 2005 : 90; c’est moi qui souligne).

L'utérus artificiel s'inscrit parfaitement dans cette voie, où la technique est à la fois produit et producteur de liberté. Certaines féministes s'appuient notamment sur l'idée que la grossesse est « facultative » et reproductible en laboratoire pour prôner l'avènement de l'utérus artificiel, car cette 'maternité de substitution' constituerait à leur avis un chemin idéal pour s'échapper de leur carcan reproductif tout en accomplissant leur désir d'être mère. Fervente partisane de l'utérus artificiel, la juriste Marcela Iacub remet en cause l'importance que nous accordons à la grossesse et conçoit la matrice synthétique comme l'aboutissement d'un processus d'émancipation – faisant suite à la contraception, à l'avortement et aux NTR – qui constituerait le « dernier pas de libération pour les femmes à l'égard des servitudes liées à l'enfantement [...] et l'ultime réalisation d'une société qui a décidé de prendre en main le miracle de la vie » (Iacub, 2005 : 50-51). À ses yeux, le fait d'enlever le caractère de passage obligé pour devenir mère ferait en sorte que la grossesse pourrait devenir une véritable expérience éthique car elle aurait lieu dans le cadre d'une « vraie liberté » et non plus d'une « contrainte » juridique. Selon cette perspective, la machine à bébés en voie de création permettrait aux femmes de se délivrer des restrictions pénibles qui leur sont imposées et de pouvoir choisir leur mode de gestation en toute liberté. C'est alors grâce à la technoscience que les femmes pourraient finalement se libérer de la malédiction biblique « tu enfanteras dans la douleur ».

Si l'argument principal d'Iacub est d'atteindre l'autonomie des femmes face à leur corps, les revendications de la féministe radicale Shulamith Firestone visent plutôt l'égalité reproductive des femmes face aux hommes. Prêchant clairement en faveur de l'ectogenèse, elle explique dans *The Dialectic of Sex* (1970) qu'une matrice synthétique éliminerait les inégalités entre hommes et femmes puisque le rôle reproductif des femmes est le socle sur lequel repose tous les rapports inégaux de sexe et de genre. Non seulement croit-elle que la grossesse nuit aux femmes, mais elle conçoit ce processus comme un phénomène barbare.

«Natural reproduction is neither in women's best interests nor in those of the children reproduced through it. The joy of giving birth – invoked so frequently in this society – is a patriarchal myth. In reality, childbirth is “like shitting a pumpkin”. [...] All biological connections – be they genetic or gestational – must be eliminated in order to achieve equality» (Firestone citée par Tong, dans Gelfand & Shook, 2006 : 64).

Même si ces modes de pensée font surgir une panoplie de réactions, c'est bel et bien le processus de « technoscientificisation » des discours sociaux qui mérite d'être souligné. Alimentés par les possibilités sans limite des biotechnologies, plusieurs discours sociaux revendicateurs reposent sur ces potentialités techniques, ce qui porte à croire que ces discours sont entièrement technicisés, c'est-à-dire conditionnés et traversés par la technique. Tout se passe comme si l'expertise biomédicale se trouvait en amont et en aval des projets sociaux actuels comme l'utérus artificiel. C'est elle qui participe à leur édification, et c'est elle qui leur répond lorsqu'ils ne sont pas réalisables « naturellement » (par exemple, la totale libération du corps de la reproduction). Notons ici l'important changement de perspective. Alors que dans le projet moderne, les idéaux sociopolitiques sont à la base des innovations scientifiques et techniques, le phénomène semble ici renversé, c'est-à-dire que le couple science-technique est le géniteur des idéaux actuellement prônés dans les discours technophiles. C'est notamment ce que le travail

empirique du journaliste Antoine Robitaille révèle dans *Le Nouvel Homme nouveau. Voyage dans les utopies de la posthumanité* (2007) en illustrant concrètement la « redéfinition de l'humain qui s'effectue, travaillée au corps par la technique » (2007 : 199).

En guise de conclusion : l'« engendrement technique de l'engendrement »

Dans le domaine d'étude de la famille contemporaine, nombreux sont les auteurs qui ont souligné la capacité des NTR de complètement remodeler la famille et ses frontières. Car les manières dont la maternité, la parenté, la filiation, et la naissance sont vécues actuellement démontrent l'omniprésence des prescriptions biomédicales dans l'ensemble du processus, du diagnostic préimplantatoire à l'épidurale, en passant par l'amniocentèse et l'échographie (Davis-Floyd & Dumit, 1998; Eichler, 1996; Franklin & Ragoné, 1998; Squier, 1994). Surtout, les nouveaux rapports de filiation engendrés par les NTR expriment vraiment bien la construction biomédicale de la réalité. Qu'il s'agisse de fécondation *in vitro*, d'insémination artificielle, des mères porteuses, des dons d'ovules et de sperme, du sexage génétique, de l'éventuelle possibilité de clonage thérapeutique/reproductif ou d'un utérus artificiel, il est clair que la parenté se construit de plus en plus par le biais de la technoscience. C'est notamment ce que Charis Thompson nomme la biomédicalisation de la parentalité, où les NTR n'aident pas seulement à faire un enfant, mais fabriquent des parents, d'où le titre judicieux de son ouvrage *Making Parents* (2005). La production biomédicale et technoscientifique de la famille est d'autant plus perceptible lorsqu'on rappelle qu'une femme peut être la mère génétique de son neveu (si cette mère donne ses ovules à sa sœur), qu'un enfant peut avoir jusqu'à cinq parents différents (si les parents adoptifs ont eu recours à un donneur de sperme, une donneuse d'ovules et une mère porteuse tous à la fois), et qu'une grand-mère peut porter les enfants génétiques de sa fille, devenant dès lors la mère porteuse de ses petits-enfants génétiques (Eichler, 1996). Ces nouvelles caractéristiques sociologiques de la reproduction et de la famille signalent le brouillage et le renversement des frontières anciennement établies dans le paradigme moderne de la « biologisation » et la « naturalisation » de la vie. « In turn, a much-remarked upon implosion of natural facts and technological assistance blurs the boundary between “natural” and “assisted” conception » (Franklin, 1998 : 104). Ces constats s'inscrivent dans la mouvance actuelle de plusieurs auteurs en sciences sociales, comme Bruno Latour (1999), à reconsidérer sérieusement les catégories dualistes modernes (comme nature/artifice) et de travailler à la définition de nouveaux outils conceptuels permettant de mieux comprendre le contexte émergent façonné par les technosciences (voir Esquivel Sada, ce volume). Le concept de « construction biomédicale de la réalité » expliqué synthétiquement au cours des dernières pages constitue une tentative initiale de contribuer à cet effort de réflexion théorique.

L'utérus artificiel représente à nos yeux l'incarnation radicale de cette « construction biomédicale de la réalité » par le fait que la maternité et la reproduction s'accompliraient totalement de manière technoscientifique. Le caractère extracorporel qu'adopterait ainsi la reproduction est une illustration exemplaire d'un contrôle biomédical accru et d'une technicisation englobante du processus le plus vital. La mise au monde des enfants s'effectue de plus en plus artificiellement et l'utérus artificiel remet sérieusement en question le sens de l'expression « assistance médicale à la procréation ». Ne faut-il pas admettre que tout ceci fait

réfléchir au sens de la vie, non pas dans le sens ésotérique, mais bien au sens du biopouvoir cher à Foucault (1976)?

Bibliographie

Atlan, H. 2005. *L'utérus artificiel*. Paris : Seuil.

Boltanski, L. 2004. *La condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*. Paris : Gallimard.

Campana, Aldo et al. 1982. *L'insémination artificielle appliquée à l'être humain*. Genève : Labor et Fides.

Clarke, A. 1995. « Modernity, Postmodernity & Reproductive Processes ca. 1890-1990 or 'Mommy, where do cyborgs come from anyway?' » in C. H. Gray, dir., *The Cyborg Handbook*. New York & London : Routledge, 139-55.

Coleman, S. 2004. *The Ethics of Artificial Uteruses. Implications for Reproduction and Abortion*. Aldershot, UK: Ashgate Pub Ltd.

Corea, G. 1985. *The Mother Machine. Reproductive Technologies from Artificial Insemination to Artificial Wombs*. New York : Harper & Row.

Courrier international. 2006. « Il est né le divin enfant : L'essor du bébé-business ». 842-843 (21 décembre) : 42-51.

Dandurand, R. B. et al. 1994. *Le désir d'enfant. Du projet à la réalisation*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

Davis-Floyd, R. & J. Dumit, dir. 1998. *Cyborg babies. From Techno-Sex to Techno-Tots*. New York & London : Routledge.

Dufresne, J. 1986. *La reproduction humaine industrialisée*. Institut québécois de recherche sur la culture, Collection Diagnostic.

Eichler, M. 1996. « The Construction of Technologically-Mediated Families ». *Journal of Comparative Family Studies* 27 (no.2) : 281-308.

Firestone, S. 1970. *The Dialectic of Sex. The Case for Feminist Revolution*. New York: William Morrow and Co.

Foucault, M. 1976. *Histoire de la sexualité. Tome I : La volonté de savoir*. Paris: Gallimard, Collection Tel.

Foucault, M. 2005 [1963]. *Naissance de la clinique*. Paris: PUF.

Franklin, S. 1998. « Making Miracles. Scientific Progress and the Facts of Life » in Franklin, S. and H. Ragoné, dir. *Reproducing Reproduction. Kinship, Power, and Technological Innovation*. Philadelphia : University of Penn Press, 102-17.

Franklin, S. and H. Ragoné, dir. 1998. *Reproducing Reproduction. Kinship, Power, and Technological Innovation*. Philadelphia : University of Penn Press.

Gauchet, M. 2004. « L'enfant du désir ». *Le Débat* 132 (novembre-décembre) : 98-121.

Gelfand, S. & J. R. Shook, dir. 2006. *Ectogenesis. Artificial Womb Technology and the Future of Human Reproduction*. Amsterdam & New York : Rodopi.

- Ginsburg, F. D. & R. Rapp, dir. 1995. *Conceiving the New World Order. The Global Politics of Reproduction*. Berkeley & Los Angeles: University of California Press.
- Lafontaine, C. 2004. *L'empire cybernétique. De la machine à penser à la pensée machine*. Paris : Seuil.
- Latour, B. (1997). *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris : La Découverte/Poche.
- Iacub, M. 2005. « L'utopie de l'utérus artificiel ». *Nouvel Observateur hors série : Les utopies d'aujourd'hui* (juillet-août) : 50-51.
- Iacub, M. 2004. *L'empire du ventre. Pour une autre histoire de la maternité*. Paris : Fayard.
- Léridon, H. 1995. *Les enfants du désir*. Paris : Julliard.
- Nau, J.-Y. 2006. « Trois millions d'enfants ont été conçus in vitro dans le monde ». *Le Monde* (23 juin).
- Raymond, J. 1995. *Women as Wombs*. North Melbourne, Australia : Spinifex Press.
- Rioux Soucy, L.-M. 2006. « Devenir mère sans ovaires ». *Le Devoir* (6 avril) : A1 et A10.
- Robitaille, A. 2007. *Le Nouvel Homme nouveau. Voyage dans les utopies de la posthumanité*. Montréal : Boréal.
- Rosen, C. 2003. « Why not artificial wombs? ». *The New Atlantis. A Journal of Technology and Society* 3 (fall) : 67-76.
- Science & Vie*. 2006. « Neuf mois pour venir au monde. 30 questions sur la plus belle aventure de la vie ». 234 hors-série (mars).
- Shields, A. 2007. « Une Canadienne lègue des ovules à sa fille ». *Le Devoir* (4 juillet) : A4.
- Simonstein, F. 2006. « Artificial reproduction technologies – all the way to the artificial womb? ». *Medicine, Health Care and Philosophy* 9 : 359-65.
- Squier, S. M. 1994. *Babies in Bottles. Twentieth-Century Visions of Reproductive Technologies*. New Jersey: Rutgers University Press.
- Thompson, C. 2005. *Making Parents. The Ontological Choreography of Reproductive Technologies*. Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- Vandelac, L. 1988. *L'infertilité et la stérilité : L'alibi des technologies de procréation*. Thèse de doctorat. Département de sociologie. Université de Paris VII – Jussieu.
- Yonnet, P. 2006. *Le recul de la mort. Tome I : L'avènement de l'individu contemporain*. Paris : Gallimard, Bibliothèque des Sciences Humaines.

La consistance sociale de l'économie d'insertion au Québec : activation, adaptation ou lutte contre la pauvreté?

Alfred Pierre

Doctorant en sociologie, Université de Montréal

Mots-clés : Économie d'insertion, économie sociale, les entreprises d'insertion, ré-encastrement de l'économique, la consistance sociale de l'insertion

Cette communication est centrée sur une question : en quoi consiste et comment s'exprime la dimension sociale d'une entreprise d'insertion si celle-ci est une entreprise authentique, c'est-à-dire qui produit et commercialise des biens et services pour générer un profit ? En d'autres termes, quelle est la signification du social en œuvre dans les formes effectives et différenciées d'interventions dont les personnes en insertion (poursuivant un parcours individualisé de réhabilitation sociale et de qualification professionnelle) sont objet ? L'aspect théorique est basé sur mon projet de thèse doctorale en élaboration portant sur la construction sociale d'une économie d'insertion québécoise¹. Les données empiriques proviennent de l'analyse préliminaire d'une recherche qualitative de Pierre-Joseph Ulysse sur des entreprises d'insertion montréalaises². Quatre entreprises ont fait l'objet de l'enquête et sont codées sous les noms de l'Écotourisme, l'Entrepôt montréalais, l'Imprimeur du Quartier et la Reconnaissance immigrante. Le matériau analysé est constitué de 52 entretiens semi-directifs réalisés avec trois catégories d'acteurs : quatre responsables d'entreprises; une quinzaine de formateurs et intervenants sociaux et 33 participants (travailleurs en formation). La recherche avait pour objectif de comprendre l'insertion sociale par l'économique et de décrire les pratiques de production, de formation et d'accompagnement individualisé qui la fondent de manière à cerner le rapport à l'emploi et à la pauvreté des participants.

La démarche méthodologique consistait à reconstruire les trajectoires sociales qui mènent à ces entreprises et les facteurs sociaux qui les déterminent. Plus précisément, on s'est intéressé à trois segments de trajectoires entendus comme trois moments de vie des participants : *les moments ante, in et post insertion sociale*. L'interface de ces moments avec les pratiques d'interventions devrait permettre de mettre au jour le rapport de ces entreprises à la lutte contre la pauvreté pour révéler la consistance sociale de ces entreprises. Il s'agit, entre autres, de dire si

¹ Mon approche morphologique est redevable à l'influence de la sociologie de l'économie de Paul Sabourin qui a dirigé ma thèse pendant les deux premières années du Doctorat. Je le remercie.

² C'est une recherche financée par le CRSH à laquelle j'ai participé comme coordonnateur de l'enquête et à titre d'assistant de recherche. De co-directeur à directeur de ma thèse, Pierre-Joseph Ulysse a fortement contribué à ma compréhension de l'économie sociale ou de l'insertion sociale québécoise. Je lui suis très reconnaissant.

elles sont de pures mesures actives, c'est-à-dire simplement des dispositifs de lutte contre le chômage pour diminuer la liste des assistés sociaux et des candidats potentiels; des mesures d'adaptation des travailleurs aux simples exigences du marché; ou au contraire si on peut les placer au cœur des mesures de lutte contre la pauvreté, en l'occurrence, des mesures d'améliorations des conditions de vie des populations concernées. Cette approche a l'originalité d'aller au-delà de l'insertion pour saisir ce qui advient après coup en termes de modification du rapport à l'emploi et à la pauvreté. Car le problème majeur auquel s'adressent les entreprises d'insertion est la situation des jeunes ayant connu des « échecs répétés et la difficulté d'adaptation à l'emploi; une difficulté majeure à conserver un emploi plutôt qu'à le trouver » (CEIQ, 2004 : 31). Questionner la consistance sociale de l'économie d'insertion est d'intérêt sociologique dès lors qu'elle porte à réarticuler l'économique et le social pour contrer l'exclusion des populations marginalisées. Cela consiste, dans le cas des entreprises d'insertion, à qualifier socialement et professionnellement les participants pour surmonter la double incapacité de trouver un emploi et de le garder.

Dans la suite de cette communication, je commencerai par conceptualiser l'économie d'insertion, et, à travers elle, à problématiser les entreprises d'insertions, pour montrer le type de rapport social par lequel se médiatise l'inscription des individus dans ce genre d'entreprises et tenter d'explicitier sa consistance sociale. Dans un deuxième temps, je présenterai un portrait des entreprises en question et de leur clientèle populationnelle. Celle-ci se différencie de la clientèle de marché qui place les commandes et consomme les produits et services. Enfin, je tenterai de répondre à mon questionnement en mettant en relief le rapport à l'emploi des participants dans une interface entre le lien d'emploi et la lutte contre la pauvreté. J'illustrerai mes propos par des exemples types ou cas qui permettent de nourrir une réflexion théorique.

L'économie d'insertion : entre le marché et la solidarité

Je développe le concept d'économie d'insertion dans le cadre de mon projet de thèse doctorale pour étudier la situation d'un grand nombre de travailleurs des sociétés développées contemporaines qui voguent entre l'emploi et le non emploi. Les participants des entreprises d'insertion ne sont qu'un cas exemplaire. L'exemplarité tient au fait qu'ils sont embauchés pour une durée moyenne de six mois dans une entreprise particulière qui transforme en salaire ou gain d'emploi un revenu d'assistance sociale. Au-delà de leur diversité populationnelle, ces travailleurs potentiels partagent en commun leur non accès à un rapport d'emploi stabilisé sur le marché du travail et le fait d'être occupés dans une sphère économique non définie comme étant constitutive du marché. Ils sont ceux qui doivent compter sur diverses formes de solidarités pour garantir leurs minima de vie. De ce fait, ils forment la figure de proue des populations marginalisées des sociétés développées contemporaines qu'on nomme les exclus (Paugam et Goudet, 1996; Eme, 2006; Castel, 1995; Gauthier, 1995).

L'exclusion sociale signifie leur cheminement social par perte ou rupture des liens sociaux, notamment sociétaire et symbolique (Xiberras, 1993), l'approfondissement dans la misère ou la pauvreté et la déconnexion (non participation) aux processus dominants de

production sociale et de reconnaissance sociale. C'est la désinsertion aux rapports sociaux valorisants que l'on pense en termes de disqualification sociale (Paugam, 2004) ou de désaffiliation (Castel, 1995). L'insertion sociale est ce qui surgit au cours des années 1980 comme mode de panser ou de penser l'exclusion sociale. Émergée à la fois comme mesure centrale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (Defourny, Favreau et Laville, 1998), l'insertion se développe comme un segment grandissant d'emplois précaires subventionnés qui répond à un double impératif de resocialiser les exclus et de les outiller à intégrer le marché (Ulysse et Lesemann, 2004). Elle est partie intégrante de la restructuration du marché du travail et alimente une dissociation entre l'emploi et la protection sociale suivant une logique populationnelle. Elle constitue un segment du marché pour les travailleurs des milieux sociaux défavorisés et fragilisés qui n'ont pas de savoirs formels et d'expériences reconnus ou de réseaux sociaux significatifs leur donnant accès à la stabilité d'emploi. Pour ces gens qui occupent les périphéries du marché du travail sans espoir d'y trouver une place stable, on propose de réarticuler l'économie et le social : l'appropriation d'un segment d'emplois de type humanitaire, non fondés sur la performance économique et le libre jeu du marché. C'est en l'occurrence l'économie d'insertion.

Bien que ce concept soit d'intérêt pour comprendre la nouvelle dynamique des sociétés contemporaines, il ne fait pas consensus dans la littérature. Des auteurs comme Bernard Eme et Jean-Louis Laville en France et Benoît Lévesque au Québec sont importants pour le cerner dès lors qu'on entend monter sur leurs épaules pour analyser l'insertion sociale par delà la perspective de l'économie sociale ou solidaire qui est le leur. Eme et Laville (1999) définissent strictement l'économie d'insertion à l'aune des entreprises d'insertion, l'inscription des travailleurs dans un rapport d'emploi instable et toujours provisoire. Ce concept désigne ainsi les seules passerelles vers le marché du travail. Il ne recouvre pas les initiatives multiples de création d'emplois d'utilité quasi-permanents sous le label de l'économie solidaire. À l'opposé, Rosanvallon (1995), dans *La nouvelle question sociale*, y inclut toutes les initiatives économiques d'obédience associative ou communautaire portant à insérer les exclus sociaux. Il parle d'une sphère économique intermédiaire de la précarité. En accord avec Rosanvallon, je récusé l'approche d'Eme et Laville qui définissent le concept en deçà de la réalité de l'insertion sociale.

Quant au Québec, l'économie d'insertion n'a pas d'entrée conceptuelle en dépit de la systématisation des politiques d'insertion et de réinsertion en emploi. On parle d'économie sociale pour désigner tous les pans d'activités économiques non fondés sur le libre jeu du marché et de la performance pure, axés sur certaines relations de réciprocité (Lévesque et Mendell, 2004; Favreau, 2006; Fontan, 2006; Evans, 2006). Dès lors, l'économie sociale englobe des activités économiques très dissemblables, sans aucune commune mesure entre elles : les coopératives, les mutuelles, les organismes à but non lucratif, les entreprises d'insertion, les cuisines collectives, les centres de la petite enfance, etc. Ce concept parapluie ne va pas sans poser problème ou malaise dans l'analyse des auteurs. C'est ainsi que Lévesque (2004) mentionne l'existence d'une « économie sociale d'insertion ». Dans le *Nouveau programme de recherche sur l'économie sociale des ARUC*, par exemple, Lévesque et Mendell (2004) distinguent deux filières de la nouvelle économie sociale. Il y a une filière de « grandes urgences sociales » qui porte à réhabiliter les exclus ou à interrompre une chute sociale par le biais des activités des entreprises d'insertion, des cuisines collectives, des CDEC, etc., dans le domaine de l'employabilité. De l'autre côté, se trouve la filière de réponses aux besoins de production et de satisfaction des

aspirations sociales. Mais par delà ces deux filières, les entreprises du secteur coopératif traditionnel telles qu'Agropur, le leader de l'industrie laitière pancanadienne et la corporation Desjardins, se distinguent nettement comme entreprises du marché à part entière. Ce faisant, l'économie sociale québécoise va bien au-delà de la réalité de l'insertion sociale et permet mal de comprendre sa logique. Ce qui nous fait dire qu'en n'ayant entre elles aucune commune mesure, ces entités constitutives de l'économie sociale québécoise rendent cette notion incapable de révéler la dynamique sociétale inaugurée par l'insertion sociale, la nouvelle régulation sociale et les enjeux sociaux du marché du travail qui y sont liés: l'inégalité d'accès à l'emploi et la réappropriation différenciée des segments d'emplois selon les groupes sociaux.

La relecture critique de la littérature sur l'économie sociale oeuvrant dans l'insertion des marginaux me porte à conceptualiser l'économie d'insertion pour prendre au mot la sphère de l'insertion sociale en tant que tentative de réarticulation de l'économique et du social ou de réencastrer l'économique dans le social (Eme et Laville, 1999) dans le sens de Rosanvallon (1981)³. Or, le référentiel même du social en usage semble induire un glissement de sens qui passe du rapport au collectif à « l'investissement et au capital social » (Lévesque, 2004; Comeau et *al.*, 2001) jusqu'à sa complète réduction à l'individuel ou à la gestion de la trajectoire individuelle. Cette réduction trouve écho dans la thèse de la modernité avancée : « l'individu est l'unité du social » (Beck et Beck-Gernsheim, 2001). Pour comprendre ce glissement de sens et ce qu'il institue, la signification du social à l'oeuvre dans l'économie d'insertion et sa forme d'articulation avec l'économique, notamment dans les entreprises d'insertion montréalaises, s'avèrent nécessaires. Dans cette perspective, l'économie d'insertion donne à voir une certaine consistance sociale dans le continuum de l'individuel-collectif et du local-global⁴ dans la mesure où l'apparition récente d'un marché du travail non qualifié et non protégé pour les exclus du marché porte à recentrer les rapports sociaux de ces travailleurs sur la gestion d'un plan de vie (MESS, 2005) et sur le territoire local (Germain et *al.*, 2004). Mais, c'est au contour du rapport entre l'emploi et l'intégration sociale, entre l'activation et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion que s'actualise cette consistance sociale.

Le rapport à l'emploi s'est avéré central dans les rapports sociaux, dans la mesure où l'insertion se situe à la frontière de l'intégration sociale et de l'exclusion sociale. Les deux côtés de cette frontière sont marqués par une participation effective ou non au marché (l'occupation d'un emploi permanent et protégé), d'une part, et par la non participation au marché (la pauvreté hors d'emploi). L'insertion désigne ainsi un processus d'inscription des individus et groupes dans des relations sociales et institutionnelles leur permettant d'avoir accès aux ressources et de signifier leur statut social (leur rapport au collectif sociétal). En ce sens, l'exclusion suppose non pas l'absence de tout lien social (Karz, 2000), mais plutôt le déni d'une appartenance reconnue et affirmée au collectif. Dans les sociétés libérales, la reconnaissance et, en l'occurrence, l'affirmation d'une appartenance effective au collectif se caractérise avant tout par le rapport au marché. C'est en ce sens que l'exclusion sous-tend l'inaccessibilité au marché et l'insertion, un

³ Il propose de « réencastrer la solidarité dans la société », entendu comme le transfert d'un certain de nombre de responsabilités publiques à des organismes communautaires et associatifs pour gérer la crise de l'État-providence. Sa théorie est à l'épreuve dans le champ de l'insertion sociale.

⁴ Je remercie Christopher McAll pour sa contribution critique à ma recherche. Il m'a inspiré à placer mon analyse du social dans ce continuum au cours d'une discussion sur mon projet de thèse.

processus de requalification et d'outillage des exclus en vue de réintégrer le marché (Ulysse et Lesemann, 2007, 2004).

McAll (1999) abonde en ce sens dans « l'État des citoyens et la liberté du marché. » Il a fait l'hypothèse que le marché constitue un espace central d'exercice de la citoyenneté de sorte que la lutte contre l'exclusion définisse la condition de possibilité d'une réappropriation citoyenne de cet espace. Autrement dit, l'intégration sociale sous-tend des conditions d'appartenance au marché comme espace d'affirmation des citoyens autonomes. Comme disait Soulet, l'intégration sociale peut être définie comme une citoyenneté sociale active qui suppose une appartenance significative à ces sociétés libérales (Soulet, 1999). Ces points de vue nous autorisent à construire une approche morphologique de l'emploi basée sur la centralité du lien d'emploi protégé fonctionnant comme structurant transversal des formes d'appartenance aux sociétés modernes contemporaines (Castel, 1995; Schnapper, 1996; Boyer, 2003) ou encore comme structurant de l'intégration sociale (Soulet, 1999). Dès lors, la condition de possibilité de l'intégration sociale peut être déterminée par deux questions connexes : quel type d'emploi occupe-t-on? Et quel niveau de protection sociale a-t-on?

La réponse à ces questions est à rechercher dans le continuum spatial d'insertion matricielle, interstitielle et marginale⁵. Les acteurs du marché constitués par les propriétaires capitalistes sont les prototypes des citoyens intégrés et autonomes, suivis des personnes occupant des emplois protégés sur le marché du travail social (public et privé). Ces deux groupes forment la population autonome susceptible d'assumer leur pleine responsabilité individuelle sans égard à autrui. En dessous d'eux, se trouvent les travailleurs précaires au bas salaire, peu ou non protégés qui sont doublement hantés par la peur d'une chute sociale dans l'exclusion et par l'envie d'une appartenance significative au marché pour faire valoir leur rapport au collectif. Ils pivotent entre l'autonomie et la solidarité. La détention des savoirs formels, c'est-à-dire sanctionnés par un diplôme reconnu et des savoirs d'expériences également reconnus ou valorisés (Lesemann, 2002) ainsi que leur connexion aux réseaux d'influence sont leurs atouts. Ces acteurs de la précarité sont parfois plus proches de l'exclusion que de l'intégration. La potentialité de rupture quasi-permanente de leur rapport à l'emploi me porte à les considérer comme des populations en insertion. Mais ils sont dans le marché et reconnus d'être en train de jouer le jeu et au-delà de leur performance, ils figurent quand même sur le terrain du jeu et y occupent une certaine place.

En marge du marché, se placent les populations marginalisées qui, même en occupant un emploi, demeurent prestataires de la sécurité du revenu. Ce sont ces dernières qui sont considérées comme étant incapables de se prendre en charge que j'ai prises pour objet. Elles

⁵ L'espace matriciel désigne les grands champs de pratiques intégratives (le marché et l'État). En revanche, l'espace marginal est constitué de différentes zones de relégation sociale comme les ghettos américains décrits par Loïc Wacquant (1996) où se trouvent confinés les populations marginalisées. L'espace interstitiel est une zone d'appropriation du vécu qui se caractérise autant par une interface entre les matrices et les marges que par son fond de précarité sociale élevée. Dans le domaine de l'emploi, les segments d'emplois intermittents et non protégés en sont un bon exemple en raison de leur double logique simultanée de participation au marché et de relégation sociale hors du marché. Nous préférons parler d'interstices plutôt que zones intermédiaires pour caractériser la logique exclusiviste du marché.

peuplent ainsi les interstices sociaux, les couloirs ou les anti-chambres des grands champs de pratiques, en l'occurrence le marché et l'État. C'est l'espace de relégation des personnes censurées par le marché, de réappropriation des expériences vécues et de réhabilitation des exclus. Ces gens doivent se ressaisir et faire preuve de créativité pour se repositionner sur le marché. La différence entre ces habitants frontaliers et les autres marginaux exclus (chômeurs de longue durée, assistés sociaux, les dépendants) réside dans la sollicitation de l'aide publique (sociétaire ou communautaire) pour s'en sortir. Tout est dans leur détermination à remonter la pente ou leur refus d'accepter le sort de l'exclusion lorsque leur participation aux initiatives solidaires n'est pas carrément imposée en échange d'une assistance de survie.

Pour rester proche de l'objet d'étude, le terme insertion désigne l'espace interstitiel, la frontière entre le marché et la redistribution publique dont les entreprises d'insertion sont l'exemple typique. Les participants sont sur le marché parce qu'ils occupent un emploi, mais en même temps ils sont hors du marché pour deux raisons. Alors que l'emploi occupé ne répond pas au libre jeu du marché et, *a priori*, aux conditions de performance, ils sont également sous les auspices de la sécurité du revenu et sont dépendants et soumis au contrôle des agents publics institutionnels. Je qualifie cet emploi d'humanitaire dans le sens d'une aide qui leur est accordée au non d'une valeur humaine et par la reconnaissance de leur propre incapacité à se prendre en charge en regard de la suprématie de la valeur du marché comme l'horizon ultime des sociétés libérales.

Cette approche morphologique du lien d'emploi telle que construite repose sur une hypothèse dynamique de l'intégration sociale. La capacité de se mouvoir des marges aux matrices (le marché et l'État), en passant par les interstices, définit la condition de possibilité de l'intégration sociale. Cette capacité dépend des capitaux, notamment culturels et sociaux, que les individus peuvent mobiliser selon leur ancrage social. Elle est cruciale et fonctionne à la fois comme structure d'appropriation de son espace social et comme cadre des réseaux sociaux d'appartenance ou de contacts qui permettent d'agir sur ses trajectoires (familiale, scolaire, professionnelle, etc.). Alors que l'appropriation différenciée de l'espace social limite ou favorise la participation au marché comme structure de production des inégalités, l'accessibilité aux réseaux de contacts génère des concours de circonstances pour ressaisir positivement ou négativement sa trajectoire. Cela dit, le rapport à l'espace et aux réseaux sont au cœur de la problématique de l'intégration sociale contemporaine et sont deux éléments pour cerner la consistance sociale de l'économie d'insertion en rapport à l'enjeu qu'elle poursuit : l'intégration à la société. Le cas des entreprises d'insertion permet d'illustrer cette approche théorique en explicitant ce qui semble constituer le social en œuvre dans ces entreprises et la clientèle à laquelle elles s'adressent.

Du portrait des entreprises d'insertion à celui de leur clientèle

On peut parler d'une consistance sociale des entreprises d'insertion dès lors que leur succès entrepreneuriale, mesuré en termes de production d'une valeur ajoutée, de rentabilité financière ou du profit, ne constitue qu'un aspect de leur visée. Cet aspect n'est pas le moindre, il

est toutefois un critère très largement insuffisant de leur succès. Celui-ci est déterminé en grande partie par la réussite des travailleurs eux-mêmes, les participants, à s'insérer sur le marché du travail. C'est le fondement même de leur légitimité. On parle alors d'une mission sociale à remplir, un engagement social auprès d'une population donnée en situation d'exclusion. Dans le meilleur des cas, l'authenticité entrepreneuriale est considérée comme un moyen au service d'une fin. En cela, ces entreprises se différencient *a priori* des entreprises capitalistes ordinaires en plaçant au centre de leurs préoccupations un problème social ou humain. Mais tout n'est pas gagné d'avance; l'essentiel dépend de la compréhension du problème et des voies et moyens adoptés pour le résoudre. Je dirais que le social n'est pas simplement dans la préoccupation mais bien dans la manière de poser le problème et de signifier l'action. Comme disait Nicole Ramognino (1999), le social est ce qui « in-forme l'action ». Si le social à l'œuvre dans l'insertion sociale est défini dans l'hypothèse de la double incapacité de trouver un travail et de le garder, il a pris un tournant dans le sens d'une réduction à l'individuel. Et cela oriente l'action dans le sens de l'ajustement des individus aux impératifs du marché. Autant la mission que le succès de l'entreprise risque d'être pris au piège d'une préconstruction théorique basée quasi-exclusivement sur l'hypothèse de la responsabilité individuelle. Se trouve ici l'enjeu du débat sur la consistance sociale de l'économie d'insertion mais aussi celui de la recherche : éclairer les acteurs comme le dit Guy Bajoit (2003). Cela étant, le matériau empirique est interpellé pour reconstruire le portrait des entreprises d'insertion et des participants dès lors que ce devoir d'éclairage sociologique est requis.

Éléments analogues du portrait des entreprises d'insertion

D'entrée de jeu, le premier trait qui définit les entreprises d'insertion est leur rôle de médiation entre le non emploi et l'emploi. Elles s'adressent généralement aux personnes sans emploi, non aux études et qui n'ont pas de diplôme. L'ouverture est faite aux personnes diplômées d'ailleurs et qui n'ont pas d'expériences canadiennes. C'est le cas des immigrants récents confrontés aux problèmes de reconnaissance des acquis. Le rôle consiste à leur offrir une branche pour ne pas couler, à saisir une brèche pour s'insérer sur le marché : c'est le rôle de passerelle vers l'emploi.

Ces entreprises ont la particularité d'appartenir à la fois aux interstices de l'économie de marché et de la redistribution tout en étant partie intégrante de l'économie communautaire. Dans le marché, elles doivent répondre aux exigences de la performance : produire et commercialiser des biens et services selon les normes de la qualité/prix. Elles ont l'obligation, cependant, de se localiser dans l'espace non occupé par le marché ou peu rentable. Dans la redistribution, elles sont liées par un contrat de services à l'État (via l'Emploi-Québec) pour requalifier socialement et professionnellement des populations marginalisées ou bien par une exigence d'innovation sociale portant à solutionner un problème d'intérêt public. Dans tous les cas, est entrée en jeu la dotation de compétences nécessaires à l'employabilité ou de motivations à l'embauche dont le résultat escompté est le dégraissage des dépenses de la sécurité de revenu. Dans le communautaire, elles développent une autre économie axée idéalement sur des règles de réciprocité et d'implication collective. C'est la relation d'aide et de solidarité qui prévaut. Mais les rapports au marché et à l'État forment deux champs de contraintes ou de tensions décisifs. Ces

entreprises sont subventionnées par l'État par tête de personne recrutée et sont en même temps sollicitées ou contraintes d'être rentables : produire un revenu « autogénéré » qui en assure la viabilité. Quant aux travailleurs, ils évoluent entre la formation (professionnelle « sur le tas » et psychosociale) et la production. Ils sont engagés par l'entreprise mais subventionnés par l'Emploi-Québec qui reste l'autorité de recrutement en dernière instance. De ce fait, ils sont eux-mêmes dans l'espace interstitiel de l'emploi et de l'assistance sociale. Grosso modo, ces entreprises sont parties constitutives du marché et sont tenues de jouer le jeu. En même temps, elles sont engagées auprès de l'État qui les finance sous certaines conditions. De plus, elles sont liées à des problématiques populationnelles et sont socialement engagées auprès de ces clientèles spécifiques. Autrement dit, elles déclarent allégeances auprès des populations spécifiques qui, elles-mêmes, sont engagées dans des luttes sociales de survie, de reconnaissance ou pour la satisfaction des besoins vitaux.

L'hybridation des champs de formation et de production en est une autre caractéristique fondamentale. Ces entreprises doivent donner aux participants une qualification professionnelle (apprentissage d'un métier dans les domaines variables comme la vente, l'agriculture, l'animation, l'informatique, etc.) et une qualification sociale (l'apprentissage des sociabilités du monde social) pour améliorer leur fonctionnement dans la société. La qualification sociale vise à compenser une socialisation primaire jugée déficitaire et à corriger l'inadaptabilité à l'emploi (CEIQ, 2004) ainsi que les problèmes de fonctionnement qui riment mal avec les exigences du monde social. Cette double vocation apparaît *in fine* être un défi et un dilemme. Comment répondre aux normes de qualité et aux commandes du marché avec un personnel non performant tout en ayant le double souci de le doter de compétences professionnelles pour réussir plus ou moins bien sur le marché et de le resocialiser? Or, la rentabilité est l'une des conditions associées au fonctionnement de ces entreprises qui, tout en étant autres, doivent fonctionner comme une entreprise normale : être productive. Pourtant, la totalité du temps n'est pas formellement consacrée à la production. Il faut prévoir du temps pour la formation, parfois envoyer des participants à la désintoxication, offrir un accompagnement juridique pour éviter la criminalisation de certains de leurs travailleurs et même intervenir dans les problèmes familiaux ou intimes. La problématique de resocialisation vient à point nommé : l'apprentissage des sociabilités dominantes du monde social et du travail. Elle sous-entend la formation d'une éthique de travailleur, un individu ponctuel, discipliné, apte à travailler, prêt à se soumettre et attaché à son emploi au-delà même des conditions de travail. C'est l'inscription de soi dans un rapport au monde du travail, dans la forme hiérarchisée des rapports sociaux, qui gouverne ce monde et qui conditionne, au plan normatif, la réussite sociale. Entre autres, c'est d'apprendre aux gens à travailler, à avoir des attitudes de travailleurs, à épouser des comportements d'attachement et de soumission à des valeurs propres à ce monde.

C'est tout ce qui concourt à la consistance sociale, ou mieux, à la mission sociale. Ces entreprises sont supposées jouer un rôle d'intermédiaire entre la vie sociale et le marché du travail. D'où leur vocation affirmée de réarticuler l'économie et le social. Comment alors s'exprime le rôle d'intermédiation entre le social et le marché du travail lorsqu'elles sont confrontées à d'autres types de tensions comme leur propre croissance ou la mutation de la clientèle?

Cette question invite à considérer un autre trait identitaire fondamental du portrait des entreprises : la problématique populationnelle. En effet, parler de mission sociale n'a presque pas de sens hors de la clientèle cible à laquelle elles s'adressent. Que la mission soit posée en termes de lutte contre la pauvreté et de l'exclusion ou d'adaptation au marché du travail, la question nouménale reste centrée sur l'identité et la constitution de ces marginaux : qui sont-ils et par quel processus le sont-ils ?

Les populations en insertion sociale sont multiples et varient avec l'entreprise. Ce sont généralement des populations jeunes, pauvres ou marginalisées âgées entre 16-30 ans (CEIQ, 2004). Elles comprennent les jeunes décrocheurs qui n'ont pas terminé leur scolarité secondaire, les femmes au foyer ou sans diplôme, les assistés sociaux, les femmes monoparentales, les personnes ayant un casier judiciaire, les inadaptés sociaux dont les malades mentaux et les drogués en mal de rétablissement, les immigrants et groupes d'origine immigrée discriminés et racisés, etc. Il est facile et même tentant de réduire ces populations à une catégorie statistique comme « les non diplômés du secondaire » ou les « sans diplôme ». Ces catégories ont une grande propriété extensive de réduire les enjeux sociaux et d'indexation sociale. La richesse d'un travail qualitatif consiste dans la description de ces populations, la mise en relief des processus par lesquels ils sont devenus ce qu'ils sont. Le travail comparatif y trouve son fondement ultime. Le cas des « jeunes en difficulté d'insertion » est un bon exemple. Toutes les entreprises étudiées ont pour mission d'intégrer ces jeunes. Pourtant, leur clientèle diverge d'une entreprise à une autre.

L'Écotourisme, par exemple, se donne pour mission de « réaliser un espace d'insertion pour les jeunes marginalisés ». Elle forme ou embauche 120 jeunes chaque année. Chez elle, les jeunes inadaptés et sans expérience de travail, bien enclins à la consommation de l'alcool et de la drogue, tendent à être dominants. La majorité de ces participants est d'origine québécoise et canadienne « pure laine ». Certains d'entre eux viennent dans l'entreprise non seulement à la recherche d'un emploi, mais aussi pour bénéficier d'une aide en vue de changer leurs comportements, y compris pour en finir avec la consommation ou la vente de drogue. Lorsqu'il en est le cas, le désir d'amélioration de soi, de « se prendre en main ou de refaire sa vie » peut être un objectif avoué tant de la part du participant que des intervenants. Une intervenante a décrit ces jeunes comme étant désocialisés : ils ont des « difficultés à se lever le matin, à rester motivé, à *dealer* avec l'autorité, les règles et le stress ». Certains, dit-elle, sont même « incapables de vivre une réussite parce qu'ils sont trop habitués à vivre des échecs ». La resocialisation dans cette entreprise semble porter à faire un travail de recentrage des participants sur le respect de l'autorité et les valeurs du travail. Cependant, cette même entreprise a décidé d'exclure à l'embauche les candidats provenant des Centres Jeunesse. La raison en est que ces derniers sont peu motivés à travailler. Ils sont plus enclins à rechercher leur liberté qu'à accepter un nouveau contrôle ou le recentrage de leur vie sur le respect de l'autorité et les disciplines de travail.

Dans L'Entrepôt montréalais aussi, les participants sont de plus en plus jeunes, autour de 22 ans, mais sont à dominante multiculturelle. Ils sont surtout composés des jeunes issus des minorités visibles et des familles déstructurées à très bas âge. Comme disait une intervenante, « ce sont des jeunes qui ont été trébuchés de famille d'accueil en famille d'accueil ». En d'autres

termes, ils sont caractérisés par une trajectoire familiale multiple, souvent médiatisée par les Centres Jeunesse ou d'accueil. Alors qu'à l'Écotourisme, on a tendance à les décrire comme des jeunes désocialisés, les responsables et intervenants de l'Entrepôt montréalais les décrivent comme des jeunes « désorganisés ». Cette désorganisation sous-entend « la forte instabilité à l'emploi, la relation difficile à autrui, la gestion irrationnelle de leur budget (consommation d'habits « luxueux » en regard de leur revenu, couverture de dépenses pour un copain qui ne travaille pas). La démotivation est au centre du problème à corriger. Nouveaux gourous de la liberté, ils sont en révolte face à la situation d'oppression qu'ils auraient vécue depuis longtemps dans les Centres Jeunesse. Devant l'exigence de raconter leur vie aux intervenantes, précise l'informatrice, certains ont abandonné le processus dès la première entrevue. Ils sont porteurs, déclare l'informatrice, de cicatrices profondes ancrées dans un rapport multiple à la pauvreté monétaire, familiale, relationnelle et à l'abus sexuel.

Quant à l'Imprimeur du Quartier et à la Reconnaissance immigrante, elles ont affaires à une autre jeunesse, une clientèle immigrante en proie aux discriminations sociales et raciales. La problématique a donc changé. Les discriminations à l'embauche et la non reconnaissance des savoirs formels et des expériences acquis dans les pays de départ remplacent les problèmes comportementaux et de sous-qualification. Un formateur technique de l'Imprimeur du Quartier en parle comme suit : « je ne vois pas de différence avec les autres jeunes québécois sauf qu'ils viennent des milieux plus pauvres. Ils sont parfois surqualifiés mais exclus des grands réseaux d'emplois ». Pour une responsable de Reconnaissance immigrante, « un tiers de leurs participantes (femmes immigrantes) est arrivé avec un diplôme universitaire. Elles sont dupées par le système ». Leurs rêves sont brimés, dit-elle, car les informations qu'elles ont eues au départ ne concordent pas avec la réalité.

Ce bref portrait comparatif des populations en insertion sociale a complexifié le regard sur les entreprises d'insertion. Elles sont traversées par une double mutation, celle de leur clientèle populationnelle et celle de leur propre croissance marquée par un déséquilibre structurel entre la dimension entrepreneuriale et la dimension sociale. Dans les quatre entreprises étudiées, la production occupe une position centrale. La formation dispensée aux participants dépend quasi-totalement de la diminution des commandes de services ou de production. Elle est rythmée avec la période, soit le « temps chaud » (la hausse de la production et faible disponibilité pour la formation) et le « temps froid ou mort » (baisse de la production et compensation de la formation manquée).

Cela dit, le visage officiel qu'on a souvent présenté des entreprises d'insertion poursuivant une fin sociale au-delà de l'économique ne peut pas faire l'économie des nuances. Les champs de conflits ou de tensions entraînent des appropriations différenciées, des sensibilités différentes chez les acteurs. Avec le temps aussi, certaines préférences ont changées notamment quand la clientèle n'est pas toujours la même. On peut passer d'une clientèle « lourde », des personnes ayant vraiment des problèmes d'adaptation ou de sous-qualification à d'autres qui ne présentent ni problèmes de fonctionnement, ni problèmes de qualification ou qui sont même surqualifiées. La leçon tourainienne relative au principe d'identité d'un mouvement social joue ici. La mutation de la clientèle populationnelle passant d'inadaptés sociaux aux immigrants est un

changement important autant dans leur identité d'entreprise que dans le but ou la mission poursuivie. La place accordée à l'économique vis-à-vis de la formation est aussi un indicateur de changement. L'interface entre dirigeants d'entreprise met à jour les appropriations en cours.

Pour l'Écotourisme, la création d'un « espace d'insertion aux jeunes en difficultés » consiste à les responsabiliser, à les autonomiser, à leur donner l'estime de soi et le goût du travail. Le recentrage de l'individu sur les valeurs du travail est central. Pour le faire, les jeunes entrepreneurs doivent avoir plus de latitude pour créer la richesse. Il s'agit d'exploiter plus de créneaux possibles pour recruter plus de jeunes et les remettre au travail. La mission d'insertion apparaît dès lors comme une importante source d'opportunités d'affaires.

Pour L'Imprimeur du Quartier, faire l'économique traduit un engagement auprès d'une population cible, un objectif humain à atteindre. La dimension d'entreprise ou la production est supposée être un moyen pour remplir la mission : faire des affaires pour servir, rentabiliser pour aider. Pour lui, l'entreprise d'insertion est avant tout un cadre de formation. L'importance prise par la dimension économique compromet cette mission. Deux sources de compromission sont alors identifiées. La première est le rapport au financement public par lequel le gouvernement dont l'Emploi-Québec incite les entrepreneurs à développer davantage la dimension d'affaires pour produire un « revenu autogénéré suffisamment élevé » afin de réduire la demande de financement public. En outre, c'est la tendance même de certains entrepreneurs ou dirigeants d'entreprise d'insertion à voir dans la mission une source d'opportunités d'affaires. Ironie du sort, la mutation de la clientèle et du personnel dirigeant de cette même entreprise y a changé le cours des choses. L'économique gagne en importance et la formation est devenue un point de clivage entre intervenants sociaux et responsables de production. En effet, lorsque la clientèle est surqualifiée, on passe quasiment d'une formation axée sur le métier et la valorisation de la personne à la connaissance du marché du travail québécois. C'est plutôt la familiarisation des immigrants avec le milieu qui tend à faire surface. Quoi d'autres apprendre à un pilote et un pétrochimiste russes qui ont été reçus en insertion à l'imprimeur du Quartier?

En somme, l'analyse comparative des entreprises d'insertion montre que la dimension entrepreneuriale est très développée et tend à être dominante au point que chacune des entreprises peut exister sans le volet d'insertion (formation, resocialisation ou réhabilitation des participants) pour lequel elle est financée. Cela impliquerait, cependant, un ajustement structurel avec la réduction du personnel. La tendance à la priorisation de la production sur la formation (« sur le tas ») est considérée comme une exigence du bailleur de fonds gouvernemental. Lorsque c'est le cas, le processus de recrutement des participants prend une importance stratégique pour recruter une main-d'œuvre assez productive et peu encline à l'abandon du parcours d'insertion qui risque d'entraîner des coupures financières. Recruter des participants moins « lourds » a la double importance d'éviter la sanction financière de l'Emploi-Québec et de favoriser un niveau de performance productive. Dès lors, la motivation à travailler et la capacité de travail sont devenues deux critères décisifs du recrutement. Si dans la plupart des cas, les volets de formation professionnelle (l'acquisition d'un métier « sur le tas », par l'exemple) et la formation sociale ou psychosociale sont quasiment négligés, la formation à la recherche d'emploi est tout à fait systématisée. À l'Écotourisme, par exemple, un agent institutionnel est placé dans l'entreprise à

un mois de la fin du parcours pour suivre les participants. Ceux-ci quotidiennement à préparer leur curriculum vitae et à démontrer leur capacité de trouver un emploi à travers des simulations d'interviews où un employeur improvisé les questionne. Ils apprennent quoi dire et ne pas dire. Ils font des entretiens filmés pour apprendre à tenir le corps et à contrôler leurs gestes aussi bien qu'à retourner sur leurs dires. Cela est de toute importance pour élever le taux de placement en entreprises du marché. C'est le critère statistique déterminant du succès de l'entreprise qui se situe généralement entre 70 % et 80 %.

Après avoir vu le portrait des entreprises et de la clientèle, il est important de jeter un bref regard sur leur rapport au travail. Il s'agit de faire un saut dans leurs récits de travail pour comprendre leurs relations au marché, comment ils arrivent à l'insertion sociale et les portes qu'elle ouvre à nouveau sur le marché et, plus généralement, les propriétés de l'insertion sociale. En d'autres termes, qu'est-ce qu'on peut avoir comme attentes vis-à-vis de l'insertion sociale?

Le rapport à l'emploi et à la pauvreté des participants

De prime abord, entendons-nous sur un fait. Pour celui ou celle qui a déjà eu une place sur le marché du travail ou qui passe de l'école à l'insertion, celle-ci n'a rien d'enviable, elle caractérise une chute sociale en regard des horizons possibles de l'espérance ou de l'estime sociale. Pour celui ou celle qui a déjà vécu la stigmatisation liée à l'assistance sociale ou qui a frôlé l'itinérance, sans revenu et sans emploi, l'insertion est une brèche ouverte sur l'avenir. Elle s'inscrit dans un processus de reconstruction de soi, de recouvrement de l'estime de soi, d'une identité personnelle et d'une possible affirmation de son appartenance au collectif sociétal. Pour des gens issus d'une maladie, d'une grave crise dépressive ou des immigrants sans attache et sans recours, l'insertion peut être juste une branche à saisir pour ne pas couler. Elle peut permettre à un immigrant récent d'origine tiers-mondiste de faire le deuil d'une position sociale de départ mise en interface avec un rêve grandiose mais brimé de réalisation de soi dans le premier monde, de gérer une déception et un risque imminent d'effondrement de soi. Dans cette optique, l'insertion n'est ni sans importance, ni sans humanité. En occurrence, l'insertion est reliée à une diversité de perspectives d'articulation des conditions existentielles à la gestion de sa trajectoire ou plutôt à la « gestion relationnelle de soi », dirait Bajoit (2003). Regardons de plus près le matériau analysé.

L'analyse des segments de trajectoires des participants met en relief plusieurs types de médiation sociale ou d'inscription au monde dans lesquels se fait le saut (basculement ou bondissement) dans les entreprises d'insertion montréalaises. On en dégage deux grandes tendances qui peuvent donner lieu à d'autres déclinaisons : un rapport à la maternité et un rapport à la socialisation précoce au travail. Dans le premier cas, c'est l'entrée dans une vie maternelle qui détermine un retrait provisoire et une déqualification sociale quand vient le moment de retourner sur le marché, y compris pour réintégrer un domaine dans lequel ces femmes travaillaient avant leur grossesse. Quant à la socialisation précoce au travail, les conditions d'existence défavorisées poussent les gens à travailler très tôt, à se prendre en charge précipitamment et de ce fait, à ruiner le travail scolaire. D'autres le font par un désir

d'autonomisation de soi. Ce cas présente plusieurs déclinaisons comme médiation. Entre autres, une crise dépressive ou une maladie faisant surface à un moment donné en est un catalyseur. Cette dépression peut être lue à la fois comme une déception vis-à-vis du travail et une quête d'alternative à ce monde. C'est un rapport alternatif négatif au travail médiatisé par une consommation abusive de la drogue ou de l'alcool, par un saut dans la vente de la drogue ou la prostitution. Enfin, d'autres participants sont définis par un rapport ancré au communautaire qui marque leur préférence pour ce secteur et leur distanciation vis-à-vis du fonctionnement déshumanisant du monde du travail.

De la précarité d'emploi et la maternité : un rude séjour dans l'assistance sociale

Sur 33 participants des entreprises d'insertion interviewés, il y avait 23 femmes dont 17 mères. Parmi ces mères, seize ont au moins un jeune enfant à charge. Certaines de ces mères sont des immigrantes récentes qui n'ont pas facilement accès à un emploi. L'insertion leur a ouvert une brèche pour accéder au marché. Quant aux autres, la rupture du lien d'emploi intervient au moment de la mise en forme d'une vie maternelle. La grossesse et l'éducation d'un enfant sont les moments menant à l'aide sociale. Ce moment est souvent vécu comme une « chute dans un trou ». Cette métaphore n'a point d'égale pour désigner l'isolement au foyer et la détresse qui l'accompagne comme un moment de stigmatisation. Ce passage est souvent assumé comme un choix pour élever l'enfant. Le retour à l'emploi est par ailleurs considéré comme la nécessité de refaire sa vie et de poursuivre l'éducation de l'enfant. La honte vis-à-vis de l'enfant est un vecteur stimulant de ce retour en emploi. Les mères déclarent avoir fait ce choix pour initier leur enfant à la dignité de la vie sociale : c'est pour casser le lien assistantiel, une vie honteuse et lui apprendre à vivre dignement. C'est en quelque sorte la nécessité de donner une leçon et de structurer la perception de l'enfant qui motive le retour en emploi. Au nombre de ces cas, Melissa en témoigne.

Âgée de 40 ans et arrivée au Québec en 1985, elle a étudié 2 années au secondaire professionnel avant de transiter sur le marché du travail sans avoir obtenu son diplôme. C'est en 2004 qu'elle est allée en insertion. Deux ans auparavant, elle a eu une fille et était passée sous l'aide sociale. Bien qu'elle ait toujours travaillé avant sa grossesse, elle n'a pas pu réintégrer son emploi dans le domaine de la pâtisserie où elle était pressentie pour faire carrière : « *J'ai toujours travaillé. J'ai travaillé dans une boulangerie, la pâtisserie; mais j'ai toujours eu des changements jusqu'à ce que j'aie ma fille en 2002. Ma fille a deux ans. Je me suis dit : il faut que je m'occupe de moi, que je fasse mon choix. J'étais sur l'aide sociale quand j'étais enceinte, je ne pouvais pas aller travailler* » (Melissa, 40 ans). Isolée à domicile, Melissa en avait marre. Elle a voulu prendre un cours de cuisine. Mais les agents d'employabilité ont refusé sa demande. Elle est retournée à l'école des adultes où elle a pris connaissance des entreprises d'insertion. Elle s'est immédiatement engagée dans le processus pour sortir de son trou. Ses dix-neuf années de travail avec des intermittences répétées n'ont pas pu ouvrir d'autres portes que le basculement dans l'assistance sociale et l'insertion sociale au croisement d'une vie maternelle à 38 ans. Et ceci s'impose, même lorsqu'il s'agit de retourner dans les mêmes emplois qu'elle a toujours occupés.

Pour sa part, Géraldine est québécoise d'origine et élevée par une mère assistée sociale toute sa vie. Enceinte à 19 ans, un an après avoir commencé à travailler, elle déclare avoir choisi et gardé le statut d'assistée sociale pendant 12 ans pour élever sa fille. Force est de constater que l'histoire familiale a nourri ses motivations pour s'en sortir plutôt que de constituer un pattern intergénérationnel favorisant le maintien de ce statut. Elle s'est appropriée négativement l'histoire de vie de sa mère pour relever son défi d'autonomisation, se connaître et exploiter ses propres talents : « *Ma mère, je trouve qu'elle ne se connaît pas. Je trouve qu'elle a manqué sa vie. Elle aurait pu faire plein de choses. Elle a du talent, mais elle ne l'utilise pas* ». Puis, elle projette son rapport à sa mère dans sa relation avec sa fille qui devient l'enjeu de sa quête. L'enfant se trouve alors placé aux deux bouts de sa relation à l'assistance sociale pour déterminer la raison même d'y entrer et de s'en sortir : « *Moi, c'était pour élever ma fille. (...) Quand ma fille a eu 11 ans, je me suis dite qu'il est temps que je fasse quelque chose parce que c'est plate se lever et de ne rien faire. Regarder la télévision, tu trouves que la vie est plate. Tu penses que tu ne vaux rien. Oui, souvent, j'avais l'impression que je ne valais rien* » (Géraldine, 36 ans).

Melissa et Géraldine s'approprient très différemment leur recours à l'assistance sociale pour se retrouver sur un même parcours d'insertion en aide-cuisinière. Leur trajectoire post-insertion présente également des similarités de position marquées par l'instabilité d'emploi et le sous-emploi. Melissa a trouvé un travail et a démissionné après deux mois. Elle a ensuite décroché un autre emploi à \$9,50 l'heure. Bien qu'elle s'y attache, elle se voit dans l'obligation de le quitter non seulement pour le bas salaire mais surtout pour cause de nombre d'heures insuffisantes. Elle doit travailler six jours par semaine pour accumuler moins de 30 heures par semaines. Avec un enfant à charge, elle vit toujours dans la pauvreté alimentaire : « *c'est jamais correct pour moi ni pour les autres gens. On arrive à boucler la fin de mois, mais c'est parce qu'on se prive. Il faut se priver de beaucoup de choses pour arriver* ». Le temps partiel est le problème crucial, car elle n'a bénéficié par hasard que deux jours de temps plein depuis cinq mois.

Dans le cas de Géraldine, l'insertion était subjectivement nécessaire pour la motiver et l'armer du courage pour affronter sa peur du marché du travail. Ses emplois post-insertion comprennent six mois dans le communautaire, un an dans une maison d'hébergement pour les personnes âgées et depuis un an et demi dans une commission scolaire. Dans cette dernière, Géraldine a gagné un salaire horaire nettement plus élevé que celui de Melissa mais elle est deux fois moins avantagée en terme du nombre d'heures travaillées par semaine. Quoi qu'elle gagne 15 \$ par heure, elle n'arrive jamais à dépasser 16 heures par semaine sur appel. Parfois, elle est appelée pour seulement deux heures par jour. De nos jours, elle ne pense qu'à partir. Elle ne pense par avoir le choix puisque d'autres collègues travaillent depuis cinq ans sur appel dans les mêmes conditions. Le pire serait qu'elle soit obligée de jeter des sorts sur les employés permanents pour qu'ils tombent malades afin d'avoir un peu plus d'heures : « *Ça fait mon affaire de partir. (...) Moi, je remplace les personnes qui sont malades. Il y en a beaucoup qui tombent malades. Nous autres, on a quasiment hâte qu'il y en a qui tombent malades pour les remplacer. C'est bizarre. C'est ça qui est plate, des fois on fait des 2 heures par jours ou des 4 heures* » (Géraldine, 36 ans).

En conséquence, Géraldine n'arrive pas à couvrir ses dépenses avec un enfant à charge sans un transfert financier du gouvernement. Avec l'avènement prochain de la majorité de son enfant, elle ne sera plus éligible à cette aide qui lui permet de jongler avec les fins de mois. C'est pour cela qu'elle se prépare à aller à son propre compte.

La situation des mères immigrantes qui ont fait leur insertion dans le domaine du textile va du pareil au pire. Elles sont doublement confrontées à la fermeture des usines et aux discriminations à l'embauche. Au nombre d'une dizaine de ces femmes interviewées, Rolande est un cas emblématique. Mère seule de trois jeunes enfants, elle est arrivée avec deux diplômes en comptabilité et en couture. N'ayant pas accès à un emploi, elle a refusé malgré tout d'accepter le statut d'assistance sociale. Par la suite, elle a choisi de se requalifier et a bénéficié d'une bourse en couture industrielle de vêtements. Cette formation d'une année ne l'a pas non plus conduit à un emploi. Elle a fini par opter à nouveau pour se perfectionner comme patronniste : une étude qui a duré 18 mois et qui a été financée par prêts et bourses. N'ayant toujours pas trouvé une place dans ce secteur industriel, cette deuxième spécialisation a plutôt conduit à un emploi d'un mois en marketing, puis à des emplois d'agence pendant trois mois dans le domaine de la boulangerie. Découragée, elle reste ensuite isolée à son domicile, vivant quasiment des ressources de prestations familiales avant d'aller en insertion sociale dans son domaine de spécialisation sur conseil de l'Emploi-Québec. Mal prise dans une pauvreté extrême, Rolande était prête à travailler en dessous du salaire minimum lorsqu'elle entra dans ce parcours d'insertion. Malgré tous ces acquis, la Reconnaissance immigrante lui a exigé deux mois de probation ou de bénévolat. C'est après seulement qu'elle a pu commencer son parcours d'insertion de six mois dans la couture pour devenir patronniste enfin de parcours dans une entreprise d'insertion connexe.

À l'instar des cas précédents, les femmes interviewées ayant fait leur parcours d'insertion dans la couture sont en train de migrer professionnellement dans d'autres secteurs en raison des difficultés d'emploi et des conditions précaires de travail. Ces travailleuses précaires n'ont pas d'autres choix que l'assurance-chômage ou l'assistance sociale lorsqu'elles tombent enceintes et entrent dans un rapport à la maternité. Dans l'ensemble, les cas analysés illustrent bien la persistance de la pauvreté au-delà du lien d'emploi et l'imminence d'une rechute des travailleuses non protégées dans l'assistance sociale. Même en étant toujours occupées sur le marché, l'entrée des femmes ayant un rapport d'emploi très précaire dans la vie maternelle est médiatisée par un saut dans l'assistance sociale. Ce saut est caractéristique de leurs conditions de vie dans la frontière du travail non protégé et la pauvreté. Pour elles, la grossesse est un risque non socialisé mais individualisé qui occasionne la rupture avec le marché. Les conditions de reconnexion sont aussi incertaines en regard de la déqualification permanente des formes de compétences traditionnelles (McAll et al., 2001). À l'inverse, les femmes qui occupent un emploi bien payé et bien protégé, qui sont dans une forme matricielle du lien d'emploi, jouissent d'un long congé de maternité. Elles gardent leur lien d'emploi et ne courent en ce sens aucun « risque social » par leur grossesse. C'est une différence marquante de la trajectoire sociale des femmes composant la clientèle cible de l'insertion sociale. En habitant longtemps dans la frontière de la pauvreté laborieuse, elles n'ont pas d'acquis pour retourner en emploi après un séjour dans l'assistance sociale. Même lorsqu'elles retournent en emploi, elles continuent de vivre dans la pauvreté, certains doivent compter sur une aide familiale ou un transfert gouvernemental pour finir leurs fins de mois. D'autres dépendent des ventes spéciales pour leur alimentation quotidienne. La

situation des jeunes précaires ayant commencé à travailler avant l'âge de la majorité n'est pas différente.

De la socialisation primaire au travail précoce des jeunes

Terminons avec une note sur la situation des jeunes qui ne sera pas trop développée ici. Dans la mesure où la socialisation traduit un habitus de vie, la prédisposition à agir de manière conforme à son milieu de vie (Bourdieu, 1984), le matériau analysé semble montrer que l'insertion sociale des jeunes succède souvent une socialisation précoce au travail. La majorité d'entre eux ont commencé à travailler très tôt, dès l'âge de 16 ans, et ils continuent souvent à être actifs sur le marché du travail. Leur rencontre avec l'insertion se présente selon deux modalités. Certains y arrivent par simple coïncidence, en recherchant un emploi. La présentation de l'univers d'entreprise d'insertion les enchantait souvent. D'autres y arrivent après une crise dépressive souvent liée à la déception, à la maladie ou à la consommation de drogue et même à une initiation dans l'économie de la drogue qui vise un revenu alternatif à celui du gain d'emploi. En général, ces jeunes sont marqués par l'occupation d'un nombre d'emplois élevé par unité de temps. Par exemple, François (23 ans) a commencé à travailler à 16 ans et a déclaré 32 emplois dans son actif au bout de sept ans sur le marché. Fabius a commencé à 17 ans et en comptait 20 après quatre ans de vie active.

Le nombre élevé d'emplois occupés par unité de temps n'est pas ce qui fait l'exception entre les jeunes. Elle réside plutôt dans leurs attitudes par rapport aux petits boulots désenchantés qu'ils désignent comme « la marde ». Lorsqu'ils n'en peuvent plus, quelques-uns, comme François, avertissent leur employeur et leur donnent une semaine de préavis. À l'opposé, d'autres comme Fabius ont tendance à réagir soudainement face à des exigences contradictoires, préfèrent « péter la coche » et partir en fracas. Les récits de pratiques analysés ne confirment pas l'idée d'une resocialisation des jeunes par le travail dans les entreprises d'insertion. Ils portent au contraire à soutenir l'hypothèse que ces jeunes sont caractérisés non pas par une sous-socialisation au travail mais plutôt par une socialisation précoce ou même une sur-socialisation par le travail. Le besoin de travailler, de gagner de l'argent et d'être autonome ou de se montrer autonome est au cœur de toutes leurs trajectoires sociales (familiale, scolaire et professionnelle). Ils butent souvent sur une injonction contradictoire entre le travail et les conditions d'existence qui tourne parfois en crise dépressive. Cette dépression peut être liée aussi à d'autres événements de la vie personnelle, de leur vie familiale et sociale. Fort souvent, elle constitue une médiation entre l'aspiration antérieure et l'insertion sociale. Elle permet à l'individu de faire le deuil d'un désir social et d'accepter un sort social. Cela marque particulièrement des jeunes d'origine immigrée qui ont dû faire face d'une manière ou d'une autre à des formes de discrimination sociale et raciale.

Un autre fait marquant est le caractère polyvalent de ces jeunes et de la formation dispensée dans les entreprises d'insertion. Là encore, l'exemple de François paraît être un cas typique du travailleur pauvre que la société québécoise demande, que les entreprises d'insertion préparent (mission d'adaptation) : un travailleur polyvalent qui est capable de changer de métier

ou de profession lorsqu'il est nécessaire, pour répéter Claude Souffrant (1995) dans sa *sociologie prospective d'Haïti*. La seule différence est que les jeunes étudiés vivent constamment sur cet ordre de la nécessité. Ils passent à travers la « marde » qui ne les retient guère. Ils doivent ainsi « péter la coche » et recommencer. Si la polyvalence des jeunes précaires est une demande sociale du marché du travail post-fordiste, cette demande s'adresse-t-elle à d'autres groupes? La société est-elle prête à remettre en cause l'identité professionnelle que constitue la spécialisation? Sinon comment cette dernière peut-elle s'articuler avec la précarité dans la mesure où la polyvalence est au cœur de cet ordre?

François et sa femme sont en plein dans la problématique de Souffrant dans la mesure où leur projet d'avenir épouse une migration probable en région. Alors qu'il a pris l'option de cuisine dans son parcours d'insertion, sa femme a découvert l'agriculture qui l'a émerveillée. Après le programme, elle est retournée à l'école secondaire et a fait un DEP en agriculture. Ne pouvant pas travailler dans le domaine, elle devient bouchère en travaillant dans une charcuterie.

« Elle a essayé de travailler là-dans; mais c'est surtout à la campagne, en dehors de la ville. On n'est pas rendu là encore. Elle ne travaille pas là-dedans, à l'exception qu'elle en a toujours le feeling. (...) Elle travaille dans une charcuterie, mais c'est un **plan futur rapproché**. C'est comme ça qu'on l'appelle. **On se donne 2 ans pour s'en aller en campagne travailler dans un garage, travailler au champ. C'est vraiment nos buts** ».

Diplômé en mécanique auto (DEP) bien avant son programme d'insertion en aide-cuisinier, François a refusé d'exercer la mécanique (tâches de « marde » mal payées) pour un travail de sens, plus valorisant : le déménagement qui est un travail physique. Il n'est que provisoire puisqu'il doit encore migrer doublement : migration régionale et professionnelle. Ils poursuivent une quête de stabilité. Ces cas ainsi décrits sont caractéristiques de la situation des personnes vivant dans les interstices de l'emploi et de l'assistance sociale. Le regard propre de ces habitants frontaliers est nécessaire pour avoir une vue claire de l'enjeu des entreprises d'insertion et de leur rôle dans les formes d'activation ou dans la lutte contre la pauvreté. Si ces deux formes de lutte s'entrecroisent, elles peuvent se différencier dans l'espace-temps social par leur visée et leur portée.

Conclusion

Quand les mesures actives ne sont pas accompagnées d'autres mesures de protection sociale, tout laisse voir dans l'activation, une forme de lutte contre le chômage ne visant que l'autonomisation des personnes. La lutte contre la pauvreté peut être bien médiatisée par l'insertion en emploi qui, dans ce cas, vise l'amélioration des conditions de vie. Le souci du bien-être prime alors sur la simple question d'autonomisation ou de responsabilisation individuelle. La grande différence réside dans l'inscription de l'activation dans une perspective normative du lien d'emploi (il faut qu'on travaille et qu'on sorte du crochet de la société). Au-delà de cette norme,

le lien d'emploi est à considérer à l'anti-chambre de la lutte contre la pauvreté, dans la mesure où l'autonomisation individuelle prévaut sur une forme intégrée de citoyenneté sociale active, c'est-à-dire une appartenance signifiante et une intégration active à la société (Soulet, 1999). Le lien d'emploi et la sécurité sociale en sont deux éléments structurants. Cela étant, la centralité du lien d'emploi me porte à placer la forme d'emploi occupé et la rétention en emploi au cœur de la lutte contre la pauvreté. Cette notion de rétention de l'emploi est importante dans la mesure où les problèmes majeurs auxquels s'adressent les entreprises d'insertion sont le non emploi et la capacité de conserver un emploi. Dès lors, il faut opposer ou ajouter à la simple question de capacité individuelle, celle du potentiel de rétention de l'emploi lui-même. Est-ce qu'il vaut la peine d'être gardé? Ce faisant, c'est la problématique même de la resocialisation par le travail qui se trouve renversée. Autrement dit, c'est la consistance sociale de l'insertion qui pose problème. S'agit-il simplement de la formation d'une éthique de travailleur ou de prendre en compte et d'articuler les conditions existentielles de ces populations avec leurs besoins d'une gestion relationnelle de soi (Bajoit, 2003)?

La formation d'une éthique de travailleur semble consister simplement à adapter les individus aux existants du marché, c'est-à-dire ajuster à la baisse leurs aspirations sociales et leurs comportements économiques. Cet ajustement concorde avec la formation d'un travailleur ponctuel, discipliné, apte à travailler, prêt à se soumettre et attaché à son emploi au-delà même des conditions de travail. C'est l'inscription de soi dans un rapport au monde du travail, dans la forme hiérarchisée des rapports sociaux, qui gouverne ce monde et qui conditionne une réussite normative de soi. Entre autres, c'est d'apprendre aux gens à travailler, à avoir des attitudes de travailleurs : épouser des comportements d'attachement et de soumission à des valeurs propres à ce monde. Dit autrement, c'est rationaliser les comportements économiques et les aspirations sociales des travailleurs selon les existants du marché. Pourtant, nombreux sont déjà les jeunes qui sont pris au piège du travail précoce et du souci d'autonomisation. Ils commencent à travailler très tôt et à voguer d'un sous-emploi à un autre. La déception qui en découle les conduit à la recherche de l'amusement (du « fun ») dans les drogues. Elle débouche parfois sur la recherche d'un revenu alternatif au revenu d'emploi dans la vente de drogue et la prostitution.

En résumé, l'analyse des segments de trajectoires d'une majorité de jeunes ayant fait leur parcours d'insertion sociale ne rime pas avec le discours de resocialisation au travail. Dans la mesure où ce discours présuppose la désocialisation des jeunes, entre autres, la perte des habilités sociotechniques et un désintérêt pour le travail comme la voie de prédilection de réalisation de soi. Le discours de resocialisation par le travail n'a de sens propre que si la visée est de redresser les jeunes : leur apprendre à travailler et à épouser une disposition normative du travail correspondant aux exigences des employeurs et des gestionnaires étatiques. L'analyse des segments de trajectoires invalident autant l'hypothèse d'incapacité de trouver un travail que celle de le garder. Au contraire, la faible rétention en emploi semble caractériser non pas les qualités individuelles mais plutôt les types d'emplois. Beaucoup de jeunes ne conservent pas les emplois non pas par incapacité mais parce qu'ils n'ont pas d'intérêt à le faire. Les tâches à accomplir et les conditions de travail sont souvent jugées humiliantes d'autant plus que ces emplois sont payés au salaire minimum. À quoi bon de vouloir y rester quand l'emploi est perçu comme une « marde » non compensée par une forme de protection sociale ?

Bibliographie

- Bajoit, G. 2003. *Le changement social. Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*. Paris : Armand Colin
- Beck, U. and E. Beck-Gernsheim. 2001. *Individualization. Institutionalized Individualism and its Social and Political Consequences*. London : Sage publications
- Boyer, R. 2003. « L'anthropologie économique de Pierre Bourdieu ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 150 : 65-78
- Castel, R. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris : Gallimard
- CEIQ (Collectif des entreprises d'insertion du Québec). 2004. Étude sur les besoins de la clientèle jeunesse des entreprises d'insertion montréalaises.
- Comeau, Y., L. Favreau, B. Lévesque et M. Mendell. 2001. *Emploi, économie sociale et développement local. « Les nouvelles filières »*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec
- Defourny, J., L. Favreau et J.-L. Laville, dir., 1998. *Insertion et nouvelle économie sociale. Un bilan international*. Paris : Desclée de Brouwer, 11-38
- Eme, B. 2006. *Généalogie de l'appartenance déliée. Insertions et société*. Thèse d'habilitation à diriger des recherches. Paris ; Université Paris-Dauphine
- Eme, B et J.-L. Laville. 1999. « Effritement du salariat et perspective de l'économie solidaire ». Dans M.-H. Soulet, dir., *Le travail, Nouvelle question sociale*. Suisse : Éditions Universités Fribourg, 329-359
- Evans, M. 2006. « L'économie sociale et les zones d'ombre de parcours de vie ». *Horizon* 8 (no. 2) : 48-53
- Favreau, L. 2006. « Économie sociale et politiques publiques. L'expérience québécoise ». *Horizon* 8 (no. 2) : 7-15
- Fontan, J.-M. 2006. « L'économie sociale. La recherche partenariale en économie sociale au Québec » *Horizon* 8 (no. 2) : 16-21
- Gauthier, M. 1995. « L'exclusion, une notion récurrente au Québec mais peu utilisée ailleurs en Amérique du nord ». *Lien social et politiques-RIAC* 34 : 151-156
- Germain, A., R. Morin et G. Sénécal. 2004. « L'évolution du mouvement associatif montréalais : un retour au territoire programmé par l'État ? ». *Lien social et politiques-RIAC* 52 : 129-138
- Karsz, S. (dir.). 2000. *L'exclusion, définir pour en finir*. Paris, Dunod
- Lesemann, F. 2002. « Vieillesse de la main-d'oeuvre, dynamiques d'entreprises et politiques publiques : évolution d'un itinéraire de recherche ». Dans D.-G. Tremblay et L. F. Dagenais, dir., *Ruptures, segmentations et mutations du marché du travail*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 119-233
- Lévesque, B. mai 2004. *Les enjeux de la démocratie et du développement dans les sociétés du Nord : l'expérience du Québec*. Publication conjointe avec CRDC et CRISES, I-02-2004

- Lévesque, B. et M. Mendell. 2004. *L'économie sociale : diversité des approches et des pratiques*. Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- McAll, C. 1999. « L'État des citoyens et la liberté du marché ». *Sociologie et sociétés* 31 (no. 2) : 27-40
- McAll, C., P.-J. Ulysse et R. Bourque. 2001. *Se libérer du regard : agir sur la pauvreté au centre-ville de Montréal*. Montréal : Éditions Saint-Martin.
- Paugam, S. 2004. *La disqualification sociale*. Paris : PUF
- Paugam, S. et D. Goudet, dir., 1996. *L'exclusion, l'état des savoirs*. Paris : Éditions la Découverte
- Ramonigno, N. 1999. « Notes de lecture d'une sociologue à propos de l'Idéal et le matériel. Pensée, économies, sociétés ». Dans P. Descola, J. Hamel et P. Lemonier, dir., *La production du social. Autour de Maurice Godelier*. Paris : Fayard, 67-83
- Rosavallon, P. 1995. *La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence*. Paris : Éditions du Seuil
- Rosanvallon, P. 1981. *La crise de l'État-providence*. Paris : Éditions du Seuil
- Soulet, M.-H. 1999. « Le travail aujourd'hui : enjeu public de redistribution, enjeu social de répartition ». Dans *Le travail, nouvelle question sociale*. Suisse : Éditions universitaire de Fribourg, Suisse, 11-37
- Souffrant, C. 1995. *La sociologie prospective d'Haïti*. CIDHICA.
- Ulysse, P.-J. et F. Lesemann. 2004. « Les entreprises d'insertion sociale ». *Les politiques sociales* 3 et 4 : 81-90
- Ulysse, P.-J. et F. Lesemann. 2007. *Lutte contre la pauvreté, territorialité et développement social intégré. Le cas de Trois-Rivières*. Québec : Presses de l'Université du Québec
- Xiberras, M. 1993. *Les théories de l'exclusion : pour une construction de l'imaginaire de la déviance*. Paris : Méridiens Klincksieck

Vivre ou subir le temps? Ébauche d'une passerelle entre la sociologie et l'histoire pour une socio- historique de l'expérience du temps.

Daniel Poitras

Doctorant en histoire, Université de Montréal/EHESS

Mots-clés : lieu de temporalité, université, historicité, paradigme, expérience du temps

If the theory of time could be advanced, we might come up with new possibilities for researching correlations between system structures and temporal structures.” (Luhmann, 1982 : 284)

Mise en contexte (précédant l'introduction)

Dans *Idéologie et utopie*, Karl Mannheim constate, dans l'une de ces fascinantes poussées de réflexivité de l'entre-deux-guerres, que le conflit de visions du monde opposées (notamment libéralisme, conservatisme et socialisme) ne permet plus de prétendre à une « foi dans l'absolu », puisque « l'épistémologie est intimement liée au processus social », toute connaissance étant « relationnelle » à la position du connaissant (Mannheim, 1929 : 78). Il s'agit alors, dans son projet de sociologie de la connaissance, de relier la « vie intellectuelle » à « certaines formes d'expérience », socialement et historiquement déterminées, certes, mais non pas – et c'est ce qui échappent aux pourfendeurs naïfs de l'« idéologie » – en tant que source d'erreur, de déviance ou de « souillure » pour la science. Il n'y a pas, pour Mannheim, un rapport d'extériorité (le sujet face au monde) dans la relation à la connaissance, mais un rapport d'*immersion* : c'est parce que je « participe à un complexe de relations sociales vitales » avec d'autres personnes, en partageant un « jeu de concepts donné », que j'ai le plus de possibilités, par « contact étroit avec une certaine réalité sociale », d'en « révéler la signification » (Mannheim, 1929 : 80).

Qu'est-ce qu'une « certaine réalité sociale » ? Mannheim parle de la configuration des classes sociales pour situer une pensée, une vision du monde, tout comme M. Halbwachs à propos de la mémoire, reçue et construite à partir de « cadres sociaux » propres à chaque classe (Halbwachs, 1950). Dans les deux cas, le rapport au temps et à l'historicité n'est pas libre d'accès, pure contemplation du « cerveau-dans-son-bocal » (l'expression est de Bruno Latour) s'élevant à force d'ascétisme ou de détachement. Il y a une différenciation des approches correspondant à une différenciation des situations, que Mannheim résume par le terme de *Seinsgebundenheit* (« détermination situationnelle »), afin de faire la part à l'espace (diversité des lieux de pensée contemporains) et au temps, puisque les idées naissent nécessairement « dans le flux de l'expérience historique » (Mannheim, 1929 : 78). Tout le problème est de baliser ces

« situations », ces "cadres" ou cette "réalité sociale", dont les contours ne vont plus de soi depuis que le mot « classe » a perdu sa charge temporelle et – ce n'est pas une coïncidence – sa force heuristique. Maintenant que la voie royale des classes sociales s'est craquelée, où retrouver le lieu des « idéologies » ?

L'introduction

Lorsqu'on aborde le « temps » ou « l'histoire », il semble que les chemins ne mènent pas tous à Rome; traditions de pensée et disciplines académiques se croisent peu et les rencontres sont difficiles. Des idéologies aux pratiques sociales, des visions du monde aux formes de l'expérience, des régimes d'historicité aux régimes de pratiques, le passage ne va pas de soi. Une ambition légitime pour cet article aurait été de répertorier et distinguer les différentes approches théoriques à propos du « temps » et de « l'histoire », ce qu'en disent historiens, sociologues, philosophes et leurs voisins. C'est ce qui m'a emmené, initialement, à participer à ce colloque. Mais j'ai vite réalisé que cette besogne, nécessaire et infiniment utile, nécessite une érudition et une expérience (des « vies » académiques) hors de ma portée. J'ai donc troqué, un peu aventureusement, ce projet pour une initiative, en esquissant une notion, le *lieu de temporalité*, proche parent du « système social » de Niklas Luhmann. Notion « à l'essai », que je confronterai à diverses théories ou « champs », avec pour préoccupation principale : comment relier le temps vécu (individuellement, socialement) au temps articulé, à l'historicité et aux visions du monde?

Un mot, enfin (et surtout), sur les aiguillons temporels à l'origine des préoccupations de ce texte. Depuis les années 1960 au moins, le diagnostic d'une « complexification » de la société a malmené les explications d'ensemble sur le devenir historique. Foisonnement, éparpillement, dispersion, perte... Les termes n'ont pas manqué pour caractériser ce constat. Depuis les années 1980 surtout, avec le reflux idéologique et le présentisme (un passé inaccessible, un futur flou et brumeux), on trouve bien peu de téléologies ou d'explications d'ensemble promouvant un « futur » en sciences humaines, comme si l'historicité s'était éparpillée loin d'un « environnement », dénominateur commun par rapport auquel les contemporains pourraient se situer, astre d'historicité qui orbiterait différents rapports au temps. Où (re)trouver, dans ce cas, et comment fonder la différenciation des approches au temps? Serions-nous dans un âge nouveau, issu de la fin des grands discours (idéologiques), où l'individu serait (enfin!) rendu à lui-même, sans « formation qu'on subit » et sans « soumission à l'information », comme le rêvait Foucault à la fin de sa vie (Foucault, 1994 : 110)? Ou encore dans une période transitoire, que F. Hartog caractérise par le régime d'historicité du « présentisme » (Hartog, 2003)? Ou bien flotterions-nous carrément dans une ahistoricité, un postmodernisme au pied de la lettre, l'histoire avançant malgré tout et malgré nous, comme le craignaient (ou souhaitaient!) bon nombre d'auteurs dans les années 1990 ? On pourrait facilement multiplier les diagnostics et les scénarios. L'objectif de ce texte est tout autre, bien que son « contexte » soit indissociable de ces questions fascinantes.

Temps, rythmes et société

On se doute que sociologues et historiens ne traitent pas du même « temps », et surtout pas de la même façon. Cette partie du texte, plus critique (envers quelques sociologues), veut soulever certains problèmes repris plus loin.

Le temps vertical

Dans son livre *Temps et ordre social*, Roger Sue veut combattre, en continuité à la sociologie de Gurvitch, l'idée d'un « temps objectif, universel, ayant une existence propre » (Sue, 1994 : 18), c'est-à-dire un temps non-social, flottant, espèce d'entité aiguillonnant le mouvement de l'histoire. Pour y arriver, Sue rapporte le temps « à la diversité des activités sociales qui le produisent » (1994 : 22), ce qui lui permet de parler de « temps sociaux » structurés de façon à constituer un « ordre social », qui varie selon l'époque, bien qu'un « temps dominant » caractérise chacune d'entre elles. Dans cette perspective, la diversification promise est plutôt un changement de règne : le temps-transcendant est détrôné, mais on assiste au couronnement de « temps dominants » qui se succèdent, le temps-travail remplaçant le temps-religieux au XIX^e siècle, etc. Quel lien avec les activités sociales ? L'équation va ainsi : l'activité sociale la plus valorisée et la plus pratiquée constitue le temps dominant. Puisqu'on travaille beaucoup au XIX^e siècle, le temps-travail règne, configurant ainsi infailliblement la vision des contemporains, dont les temporalités sociales et le rapport aux idéologies seront rythmés par ce temps-pivot.

Bien que ne traitant pas spécifiquement de la temporalité, le célèbre article d'Althusser sur les « Appareils idéologiques d'État » (Althusser, 1970) a certains traits de parenté avec le système du temps vertical de Sue. Chez Althusser, ce sont les AIE (appareils idéologiques d'États, tels l'Église, l'École ou la Famille) qui secrètent une certaine temporalité, diffusée à travers ce que je nommerai plus loin des « lieux », qui infectent et idéologisent les sujets et les amènent à reproduire, tout naturellement et tout inconsciemment, la société telle qu'elle est. Tout comme chez Sue, la temporalité est appréhendée selon deux niveaux ou paliers : en haut, il y a la superstructure d'où émane une certaine structure du temps, et en bas, il y a des pratiques qui produisent ou reproduisent des temps sociaux. Si pour Sue il n'y a plus nécessairement de groupe dominant derrière un temps dominant, il y a bien une mécanique qui met en branle une hiérarchie des temps d'où découle un « système de valeurs sociales hiérarchisé » (Sue, 1994 : 128), ce qui n'est pas très loin des « règles sociales » dont parle Althusser, qui assurent le respect de la « division sociale-technique du travail » et donc de « l'ordre établi » (Althusser, 1970 : 72).

Dans les deux cas, on remarque que : a) l'individu (ou le sujet) a une expérience du temps passive (ou aliéné), d'ailleurs toujours envisagée en fonction de son groupe (ou de sa classe) ; il est un parfait récepteur, avec une capacité d'appropriation mimétique ; b) les changements de « règnes » temporels se font mécaniquement, avec un seul ordre du temps légitime, tout en haut ; c) entre les cimes idéologiques, la masse des pratiques sociales et les représentations du temps, on note un certain vide, qui pouvait jadis être comblé par la théorie de l'aliénation, mais qui

aujourd'hui, en pleine resurgance de l'acteur bricoleur (de stratégies) et bricolé (irréductible à un dénominateur unique), appelle d'autres « médiations »; d) pour Sue, le fondement social d'un temps dominant est quantitatif, par exemple le nombre d'heures attribuées à une pratique. Mais travaillait-on tous 14 heures par jour au XIX^e siècle, dominé par le temps-travail ? Prait-on tous abondamment au XIII^e siècle, dominé par le temps-religieux ? L' « emprise » d'un temps-dominant se mesure-t-elle avec des chiffres, et si oui dans quelle (juste) mesure ?

Les rythmes temporels

Une tradition sociologique récente a investi le champ prometteur mais difficile des « temporalités sociales », c'est-à-dire le niveau des pratiques, sans enchaînement à un temps dominant superposé. À celui-ci est préférée la notion de « conception dominante du temps », ce qui permet à D. Mercure et G. Pronovost de mesurer les temporalités vécues par rapport à la mise en discours du temps, par exemple politique (Mercure et Pronovost, 1989), donc de complexifier le rapport entre les pratiques (en bas) et les structures (en haut) – pour s'en tenir à ce vocabulaire. Par le recours aux enquêtes sur le terrain (voir Grossin, 1974), cette approche révèle l'asymétrie entre les pratiques et les représentations du temps, notamment chez ceux dépourvus des leviers intellectuels, et surtout détruit le mythe (tout intellectualiste) d'une contemporanéité organique où chacun, mendiant, boulanger ou sociologue, participerait à une *même* représentation du temps et de l'historicité. L'accès inégal à une temporalité articulée en discours expliquerait le contraste entre quelques privilégiés (qui voient à l'aune de l'histoire) et les autres (qui voient dans les limites de leur propre vie).

Là où cette approche fait sourciller, c'est à propos du vocabulaire éminemment « spatial » sous-entendant, comme chez Sue, une certaine mécanique sociale réductrice des phénomènes temporels. G. Pronovost s'attaque par exemple à la « génération », avec l'objectif ambitieux et prometteur de saisir la « dynamique intergénérationnelle de construction des cadres historiques de la mémoire », en fonction des « usages sociaux » et selon un cas particulier – la génération des baby-boomers au Québec (Pronovost, 1996 : 175). L'analyse qui en résulte évoque cependant le schéma vertical : on apprend que cette génération a « façonné les goûts » et a défini les « repères temporels » (rien de moins), imposant à la génération suivante une « reproduction de son propre cheminement », de façon hypocrite et opportuniste (Pronovost, 1996 : 179). Ici, ce n'est plus un AIE qui impose son idéologie, ou un temps dominant qui secrète la temporalité, mais une génération quelque peu démiurge qui manipule le temps et l'oriente. On cherchait une origine « sociale » aux transformations de l'expérience du temps, et on en vient à privilégier un « temps-imposé », presque réifié à travers les pratiques sociales qui en découlent. Tout comme Sue, Pronovost attire bien l'attention sur les « marqueurs temporels » (loisir, travail...) qui deviennent enjeux dans les rapports intergénérationnels, mais c'est habituellement sous l'angle de la « diffusion verticale » et du « contrôle social », ce qui laisse peu de place : a) à la *différenciation* des positions ou attitudes temporelles, c'est-à-dire les processus d'appropriation du temps et de l'histoire ; b) à l'*environnement* ou le contexte (dirait l'historien) dans lequel les générations et les pratiques s'insèrent et s'expliquent ; c) à la contemporanéité des idéologies (ou visions du monde), qui coexistent et s'entremêlent plus qu'elles ne se succèdent.

L'expérience du temps

Les termes « temps », « temporalité » et « historicité » ont été employés jusqu'ici comme s'ils allaient de soi, ce à quoi peut incliner une certaine approche du temps « social », diffus ou imposé, imprégnant les pratiques et les régulant (la cloche de l'Église pour le temps religieux, la sirène de l'usine pour le temps du travail...). Or, toute analyse du « temps » est une *construction*, qui n'a de « signification que culturelle » (Pronovost, 1996 : 174), ce qui force à suspendre le caractère d'évidence de ce qu'est le temps, pour mieux le problématiser en multipliant les approches. L'une de celle-ci mène au temps vécu et articulé par les contemporains, c'est-à-dire à ce que R. Koselleck a théorisé autour de l'expression *expérience du temps*, dont les deux pôles sont le « champ d'expérience » (le passé agissant dans le présent) et « l'horizon d'attente » (le futur désiré ou appréhendé). Cette expérience peut être jaugée de plusieurs façons. J'en retiendrai trois pour l'exposé, qui pivotera désormais autour d'un lieu de temporalité spécifique, l'université.

1- L'expérience du temps est constituée et différenciée à la base par la personnalité d'un individu, ses « dispositions caractérielles », qui détermineront la qualité de son appropriation de telle pratique ou de telle perspective temporelles. À ce niveau fondamental où se disputent les gènes, Uranie, la programmation, le libre-arbitre et le hasard, gît une partie de l'explication au fascinant problème de la diversité des approches au temps. Pourquoi trois sociologues issus de même famille, de même milieu, de même école, prendront-ils trois perspectives opposées quant à l'histoire – l'un progressiste, l'autre conservateur, l'autre révolutionnaire (pour employer ces étiquettes) ? La prise en compte des dispositions caractérielles interdit, de fait, le renvoi du problème à un béhaviorisme total et aux mystères (impénétrables) d'un conditionnement intégral par l'extérieur.

2- Cette expérience du temps se révèle dans ce que Mercure et Pronovost nomment les *temporalités sociales* (1989), qui rythment le temps en société (travail, vacance, rituels, fêtes, etc.), et qui appellent une *participation* de l'individu, en ce qui nous concerne, à une vie académique (réunion, cours, colloque...). Cette participation implique à son tour la *présence* et la corporalité, dont les enjeux ne doivent pas être noyés, comme nous le verrons à la fin de ce texte, dans l'intellect et l'acquisition (par l'esprit) d'une formation. On se doute qu'un anthropologue revenant d'un périple chez les Huaulu ne vibre pas à la même temporalité qu'un historien revenant d'un périple dans d'obscures et poussiéreuses archives, ou qu'un étudiant au HEC revenant d'un stage dans un Wal-Mart, ou encore qu'un sociologue enquêtant sur les sans-abris. Il est probable qu'un militant communiste, faisant des réunions illicites, distribuant des tracts, recrutant des membres et manifestant contre le néo-libéralisme, aura une expérience sociale du temps différente de cet autre professeur, lui aussi communiste, qui écrit dans une revue engagée des textes enflammés, mais à l'abri dans son bureau, de 20h à 22h après un bon repas. Via leur participation sociale et politique à cette cause, et donc via leur participation à certains lieux, leur disposition temporelle se trouvera transformée (ou renforcée, ou complexifiée), notamment au niveau de l'« agir » et de l'action politique (la plume ou le glaive).

3- Le temps se manifeste avec le sentiment d'historicité, en privilégiant des thèmes, des directions et parfois des partis pris explicites quant à la vision de l'origine et celle de l'avenir, que Mannheim a traitées avec tant d'acuité (Mannheim, 1929). Notre étudiant au HEC a beaucoup plus de chances d'adopter une perspective favorable au néo-libéralisme (vision a-historique, l'économie sans État comme régulateur absolu, l'horizon d'attente lié à l'établissement d'un Marché-nature) qu'un étudiant en anthropologie, davantage susceptible d'être entraîné vers une perspective tiers-mondiste ou écologiste (historicisation planétaire dépassant l'homme, l'économie libre comme vecteur d'injustice, besoin de planification future). Dans les années 1970, un département influencé par la tradition marxiste agira, en privilégiant des thèmes à haute charge temporelle comme la lutte des classes, le matérialisme historique, etc., fortement sur le positionnement (idéologique) de ses étudiants.

Ces quelques cas, volontiers stéréotypés, nous mènent sur la piste des *lieux de temporalité*, médiateurs (filtres et générateurs) de l'expérience du temps des individus, à la fois situés et enchevêtrés dans le social, mais aussi passerelles vers l'historicité, car inscrits dans l'histoire. Puisque l'individu n'est ni en relation directe avec le Temps ou l'Histoire, ni soumis à des temporalités imposées et à des visions tombées d'on ne sait où, le recours aux lieux de temporalité permet, en quelque sorte, de réconcilier une approche sensible à la synchronie (plus sociologique) et une approche sensible au mouvement ou au passage (plus historique). La notion de *contemporanéité* peut ainsi prendre tout son sens : être *là en même temps*.

Lieu de temporalité (l'université)

Concrètement, qu'est-ce qu'un lieu de temporalité ? C'est une famille, un département, un café, une église, un club, une association, une revue... Bref, tout lieu impliquant une sociabilité et une transmission (d'idées, de manières, de normes), qui marqueront un individu selon sa participation, puisque l'efficacité d'un lieu dépend de l'implication, de l'adhésion et de l'engagement. Ces lieux ne doivent pas être réduits à des espaces géographiques délimités, moulins dans lesquels nous pénétrerions pour y « subir » quelque influence particulière. Les lieux de temporalité débordent l'espace dans la mesure où les discussions d'un groupe peuvent se poursuivre dans une ruelle quelconque, un sermon se donner dans une cafétéria, et surtout, dans la mesure où l'expérience du temps est constamment en constitution, où l'on vit et réfléchit le temps sans attendre l'entrée en sociabilité dans des lieux précis. À quoi bon, dans ce cas, parler de lieux, s'ils sont « partout » ? Parce que les temporalités sociales et les appréhensions de l'historicité, si elles ne sont enfermées nulle part, ni exclusives à des endroits, sont pourtant *concentrées*, en qualité et en quantité, dans des lieux qui, force est de l'admettre, permettent une différenciation de l'expérience du temps. Nous laissons de côté, dans ce texte, les différentes implications d'un lieu physique et d'un lieu virtuel, en reconnaissant que la multiplication inouïe des accès à différents lieux, grâce entre autres à Internet, soulève de vastes questions pour les lieux : un universitaire québécois peut par exemple suivre des cours par correspondance de Paris ; participer à une série de conférence en Chine via Internet ; contribuer activement à une revue à Los Angeles sans y mettre les pieds. Quelles implications ont ces passages pour son appropriation des temporalités sociales, et pour son appréhension de l'historicité ?

Les bribes qui suivent porteront sur un lieu de temporalité en particulier : l'université, à travers les sciences sociales et humaines, excellentes candidates pour investiguer la temporalité, vouées qu'elles sont à réfléchir sur l'advenu et le devenir à travers leurs « objets » de prédilection (la société, la culture, l'individu). Comme Fernand Dumont l'a démontré de mille façons (mais sans vraiment être entendu), ces sciences sont solidaires d'une « culture première » dans laquelle elles baignent; elles sont contemporaines par nécessité et non par erreur ou maladresse. Leurs praticiens sont habités par des préoccupations qui renvoient au temps, de par leur champ d'expérience (« d'où venons-nous, où sommes-nous ») et leur horizon d'attente (« où aller, comment y aller »). Il n'y a pas d'échappatoire : pensée et action « scientifiques » impliquent le temps et, plus particulièrement, des projections (on fait la science *en vue* de quelque chose), à l'opposé des mythes, contenus en eux-mêmes dans la référence à l'advenu (Dumont, 1981). Une façon d'interpréter l'une des grandes thèses de l'œuvre de Dumont est d'envisager que le dédoublement de la culture première (monde du sens, spontanément vécu) en culture seconde (la science, la distance, la rationalisation) a mené à une problématisation de l'histoire, donnant une incroyable impulsion à l'expérience du temps, par laquelle les individus ayant accès à la science et aux « moyens d'universalisation » se sont plongés dans le passé et projetés dans l'avenir pour forger (en esprit) d'autres sociétés et d'autres hommes (Dumont, 1967). Cette thèse évoque celle de Luhmann à propos de la différenciation : plus il y a éloignement entre les systèmes (diversifiés) et l'environnement, plus la dissociation est forte entre le passé et le futur, chaque système se construisant sa propre armature temporelle.

Or, nul ne devient praticien d'une science sociale ou humaine seul dans son grenier à livres – même si plusieurs en ont rêvé. Il y a des lieux de formation, des cercles, réseaux, sociabilités, tout un (petit) univers qui scande la vie de l'*homo academicus*. Et qui façonne, impose, alimente et attise (tout à la fois) un certain rapport à la temporalité. Quatre pistes seront suivies (ou plutôt lancées) dans ce texte : les systèmes sociaux et les générations, les paradigmes scientifiques, les champs où s'inscrivent le discours, ainsi que la présence et la participation.

Systèmes sociaux et générations

Pour Luhmann, on peut parler d'un « système social » lorsque l'action combinée d'individus est reliée par un sens et un projet qui, tout en puisant dans l'environnement, en viennent à former une entité unique. Par rapport à la temporalité, les thèses et les intuitions de cet auteur (Luhmann, 1982) ouvrent à un univers inusité dans les études sur le temps. Au sens de l'historicité et de la diachronie est jointe la prise en compte de la dissémination du social (la « différenciation ») et son élasticité temporelle (les horizons du passé et du futur). Le but est d'ancrer les structures sociales (et leurs horizons temporels) dans l'environnement. Par le biais d'un processus de *sélectivité*, un système social (par exemple, un département de sociologie), actualise et reproduit une tradition, déjà-découpée mais vouée à l'interprétation et à la contestation (les polarisations départementales, par exemple). La sélection des faits jugés pertinents, leur nature (économique, culturelle, politique, démographique) et leur croisement constituent des enjeux constants pour les chercheurs, en vue d'élaborer les devenirs possibles du système, et en vue de situer le système par rapport à l'environnement – recherche pure, vulgarisation, jeu médiatique, contre-pouvoir, éminence grise...? Ces enjeux sont les plus visibles

dans la formation offerte aux étudiants (bien qu'invisibles à ceux-ci), avec l'arsenal méthodologique et épistémologique, où la volonté de former équivaut à la volonté de reproduire.

Luhmann attire l'attention sur le fait que les conflits entre générations sont des moments clefs pour comprendre la dynamique du renouvellement d'un système social, puisque les histoires particulières que se donneront tels groupes d'un même système social à telle période ne correspondront pas tout à fait avec les histoires que se découperont tels autres groupes de la génération suivante, malgré la puissance de la transmission de l'héritage. Ce passage générationnel, source de tension, explique la durée précaire des paradigmes scientifiques (quelques décennies au plus). Cette courte durée ne découle pas seulement des nouveaux problèmes auxquels sont confrontés les chercheurs (Kuhn, 1972), mais surtout du fait que le champ d'expérience et l'horizon d'attente de ces nouveaux chercheurs ne sont plus les mêmes que ceux de leurs prédécesseurs. Cette variation n'est pas d'abord le fait de la « science qui progresse », mais de *l'environnement (le monde) qui s'est transformé*, les contemporains se situant (temporellement) dans un avant et un après où les référents pour « mesurer » l'histoire ne sont plus les mêmes : ce qui est perçu comme « réel », « déterminant » ou « incontournable » varie, selon plusieurs modalités, dont celle de la génération.

Cette notion n'est-elle pas fort nébuleuse et fourre-tout, un peu comme son équivalent en altitude, l'esprit du temps ? Elle s'éclaire pourtant si on évite de la considérer comme un donné (biologique, social ou chronologique), pour cerner, comme le fait Attias-Donfut, la part de *construction* dans son élaboration. Une « génération n'est pas déduite de l'histoire, elle se construit en construisant l'histoire » (Attias-Donfut, 1988 : 168), notamment en s'opposant à la génération précédente et en se positionnant dans l'histoire en tant qu'entité motrice, seule apte à coloniser l'avenir. Ici, « construire » n'implique pas la même chose qu'« imposer » sa temporalité ; la génération est autant générée par le discours qu'on tiendra, *après coup*, sur elle, que par son auto-étiquetage. La difficulté est de prendre en compte deux dimensions, l'inscription sociale et les représentations, en contournant l'approche chronologique ou biologique (une génération toutes les trente-trois ans) et l'approche cynique (la génération est sans substance). La notion de lieux de temporalité pourrait contribuer à cette problématique, puisqu'une génération (ici académique ou intellectuelle) se construit à travers certains lieux temporels, espaces de sociabilité (un café, un département, un salon), moyens de diffusion (une revue, un journal, une radio) et formations discursives (un lexique, des règles, des thèmes communs). Cette construction n'étant pas le fait d'une « entité génération », mais bien des contemporains, il faut éviter, comme le souligne Carl Schorske, de poser *a priori* d'un *Zeitgeist* (esprit du temps) et « procéder plutôt à l'analyse empirique d'éléments disparates » (Schorske, 1983 : 13), dans notre cas la dissémination des lieux et leur contemporanéité. La « conscience générationnelle » se gagnerait et se construirait tout à la fois, imminemment liée aux lieux de temporalité où seraient passés les contemporains.

On comprend dès lors pourquoi la temporalité des lieux universitaires est importante, donnant les outils, sur une longue période de temps, pour gagner, articuler et/ou construire ce sentiment d'appartenance à une génération. La question à savoir pourquoi les académiciens, malgré une origine, des intérêts et des champs d'activités différenciés, nous paraissent si

contemporains avec quelques décennies de distance (ou moins), s'éclaire si on tient compte des lieux par lesquels ils ont transités. Au Québec, le collège classique a joué un rôle prépondérant en ce sens (voir Pomeyrols, 1996; Lamarre, 1993), tout comme la khâgne en France (voir Sirinelli, 1987).

Le croisement des générations et des paradigmes soulève plusieurs problèmes : doit-on obligatoirement passer par certains lieux (sociabilité, diffusion, discursivité) pour « faire partie » d'une génération intellectuelle ? Ce qui pose la question difficile de la « nature » de l'appartenance à une génération : s'agit-il d'une « sensibilité » partagée par tous les contemporains (et articulée en discours par la suite par un petit nombre) ? ou bien d'une « posture » (sociale, temporelle) issue de la configuration de certains lieux ou d'un paradigme particulièrement fort ? D'autre part, comment faire la part entre ce qu'une génération puise dans l'histoire (et dans certaines traditions intellectuelles) pour se forger une identité, et ce qu'elle doit au discours tenu sur elle *a posteriori* ? Enfin, comment distinguer la stratégie sociale (faire sa place dans le monde) de la nécessité ontologique (trouver sa place dans le temps) dans les revendications (situées dans certains lieux) d'une génération montante, dont les trois modes oscillent autour de la « mise à neuf », de la « régénération » et de la « table rase », qui masquent souvent la continuité (des pratiques, des idées) au profit d'une discontinuité un peu gonflée (pensons à la génération des baby-boomers au Québec et à la cassure de 1960, « construite » pendant et après).

Paradigmes et historicité de la science

J'emploie « paradigme » dans son acception la plus large : ensemble des axiomes, procédés, pratiques qui constituent l'horizon scientifique d'un groupe de chercheurs et qui les relient autour de mêmes problématiques. Quel lien entre les lieux de temporalités, les paradigmes et l'historicité ? Comme Kuhn (1972) l'a magistralement montré, les paradigmes se succèdent et génèrent des problématiques nouvelles tout en rompant volontiers avec la tradition lorsque celle-ci est impuissante à expliquer les « nouveaux problèmes ». Une révolution de paradigme, c'est aussi, pour aller au-delà de l'approche internaliste, un réajustement par rapport à des problèmes internes éminemment liés à un champ d'expériences, qui s'actualise constamment. Un exemple frappant est la théorie de la relativité, dont l'émergence durant l'entre-deux-guerres correspondait parfaitement (quel hasard !) au déclin des certitudes sereines face à la Science et à l'Histoire, à leur progrès indéfini. « Avec la Relativité, l'esprit scientifique se fait juge de son passé spirituel ! », s'exclamait Bachelard, qui gravait, comme tant d'autres en ces années, l'historicité sur la surface lisse de la science (Bachelard, 1934 : 53).

Ceci soulève une question importante : est-ce le paradigme (ou le champ) qui « donne » l'historicité à un lieu, intrinsèquement, comme la forge fait l'épée ? L'analyse des paradigmes scientifiques dans l'histoire a souvent été envisagée avec la dichotomie « influence externe/autonomie interne » – Bourdieu parle du « couple épistémologique constitué par le dogmatisme logiciste et du relativisme » (2001 : 13) – avec pour question : « un champ scientifique est-il autonome, sa pratique relève-t-elle de lui-même ? » S'il est vrai que le passage

d'un chercheur dans un lieu de temporalité académique est marquant, qu'il le forme et l'incline à une certaine posture temporelle (le fait de se sentir ou de se situer ici ou là dans l'histoire, en avant, en arrière, en retard, en conquête), faut-il en conclure à une historicité « générée » *in vitro*, dans et par le paradigme ? Dans cette optique où le paradigme « is to be explained by appeal to the procedures, results, methods and maxims of the activity itself » (Bloor, 1976 : 6), on exclut l'environnement – et souvent l'histoire. Le scientifique est ainsi un rat (de laboratoire, de bibliothèque) qui ne voit le monde qu'à partir des néons de son paradigme, jamais avec la lumière du jour. À l'inverse, faut-il conclure à des paradigmes scientifiques qui ne feraient que calquer leur société, leur culture, leur temps, en les rationalisant vers la « culture seconde », subissant modes et intérêts, et versant à fond dans les « dérives » idéologiques, selon les intérêts ou naïvetés de leurs praticiens ? Écrit dans les années 1950, ce texte aurait penché pour la première option ; écrit dans les années 1980, pour la seconde. Aujourd'hui, non seulement l'une et l'autre posture sont insuffisantes, mais leur simple mise en parallèle ne tient plus.

L'étude sur le temps pourrait aider à secouer la poussière des vieilles dualités, dont celle « interne/externe ». La question de l'« autonomie » de la science a pour socle une idée de la pratique scientifique *en soi* neutre, comme une page vierge qui se colorerait nécessairement au moment de la pratique effective (humaine, biaisée, historique, intéressée). Au contraire, envisager la science comme *déjà* chargée temporellement, donc déjà vouée à un certain rapport à l'historicité (le progrès, l'émancipation, l'accumulation), permet de court-circuiter la dichotomie. Le fait de pratiquer la science, n'importe laquelle et n'importe comment, implique déjà un positionnement dans l'historicité, qui n'est pas une « valeur (fortuite) ajoutée ».

En replaçant dans la diachronie un lieu scientifique, sur la brèche entre une tradition à actualiser et un horizon d'attente à investir – qui tous deux, déjà flous, se transforment en permanence –, on contourne l'analyse statique qui consiste à prendre un lieu scientifique à *tel moment* de son histoire, hors de son *déploiement* dans l'histoire. On évite aussi, selon la formulation de Luhmann (1982 : 321), la confusion entre le « présent futur » (l'horizon d'attente de tel groupe du passé) et le « futur présent » (notre horizon d'attente), qui conduit à la construction d'un « temps tautologique et autoréférentiel » (Jewsiewicki, 1996 : 81), par lequel le chercheur pige ici et là dans l'expérience du temps de tel groupe ou telle école, privilégiant les éléments (réactualisations du passé et projections vers le futur) pertinents à *son* horizon d'attente, et négligeant tous ceux susceptibles de retracer la complexité de *leur* expérience du temps, que l'on réduit nécessairement en la mesurant à l'advenu. Si cette démarche semble nécessaire afin d'entretenir, par la sélectivité, l'outillage scientifique d'un paradigme (on garde la gravité de Newton, on ignore son alchimie), elle est asséchante et appauvrissante lorsqu'on prend pour objet d'étude un paradigme ou un groupe scientifique, qu'on débarrasse de ses « mythes », « utopies » ou de ce qu'on nomme, juché sur la pointe de l'histoire, ses « illusions ». D'autre part, il est évident que toute reconstruction des horizons temporels d'agents ou de lieux passés est fonction de nos propres horizons temporels; la question des limites et des possibilités de cette reconfiguration doit, entre autres, être posée en tenant compte du « desire for first-hand experience of worlds that existed before our birth » (Gumbrecht, 1997 : xii).

Champs et stratégies

Jusqu'à présent, j'ai esquivé le rapport entre lieu de temporalité et paradigme. Une différence concernerait la *présence* (sociabilité, réseaux, apprentissage par corps), qui sort des prérogatives du paradigme, relevant davantage du lieu de temporalité. Ce qui est spécifique au paradigme, par contre, toucherait à l'espace (virtuel) où se déploie le langage (scientifique), espace traversé par des champs (Bourdieu, 2001) et des formations discursives (Foucault, 1969), avec un ensemble de règles qui agissent précisément au niveau du discours, générant et gérant des énoncés, axiomes, propositions, méthodes, etc., qui circonscrivent le « possible » et donnent les outils pour en parler.

À défaut de considérer la temporalité comme partie prenante du paradigme, on s'expose à accentuer sa cohérence et sa nécessité *internes*, ou à le réduire aux conjonctures *externes* ; c'est le cas notamment d'une certaine approche historiographique, qui parle des « écoles » ou mouvements d'historiens comme des entités agissantes (« les *Annales* décidèrent », « l'école durkheimienne voulut »). Un paradigme « évolue » dans la mesure où ses agents l'alimentent temporellement par *leur* expérience du temps, certes déjà structurée (ou plutôt convertie, filtrée?) par la structure (le paradigme), mais relevant d'une appartenance au monde et à l'historicité. Le moulin doit bien s'alimenter quelque part! Bourdieu souligne justement que les « luttes à l'intérieur du champ sont des luttes pour être ou rester *actuel* » (Bourdieu, 2001 : 127, je souligne), c'est-à-dire non-dépassé. La tentation est forte de réduire ces luttes à elles-mêmes, enjeux d'un capital scientifique spécifique aux chercheurs d'un champ, ou encore enjeux traversant des champs en compétition. En recentrant l'analyse sur la temporalité, la signification de « rester actuel » dépasse de beaucoup la stratégie académique ; elle relève tout autant de la « nécessité ontologique » de donner sens à son expérience du temps. « Nous faisons l'histoire et nous faisons de l'histoire parce que nous sommes historiques » (Ricoeur, 2000 : 374).

Donnons un exemple. Lorsqu'à la fin des années 1960, un large groupe d'historiens de l'école des *Annales* (J. Le Goff, A. Corbin, G. Duby, P. Nora, R. Chartier, etc.) manifesta son insatisfaction devant l'orientation socio-économique du paradigme, il le fit en brandissant la nécessité de faire une histoire moins quantitative, économiquement désincarnée, plus humaine et attentive aux mentalités. S'agissait-il d'une stratégie pour changer les règles du jeu du champ, en reléguant (poliment) les prédécesseurs au passé, en vue de se faire une place (institutionnelle) et d'être reconnu en redéployant un futur légitime pour le paradigme? Sans doute. Mais il y a plus : ces historiens réagissaient aux transformations de l'histoire occidentale – aux « événements du monde », dirait Luhmann, avec un champ d'expérience en mutation où il ne va plus de soi que l'économie détermine le reste, que la dialectique de la lutte des classes fait l'histoire, ou que les sciences sociales éclairent la « réalité » prisonnière des ténèbres de l'aliénation. La perte progressive, à partir des années 1960, du sentiment d'un « sens à l'histoire » est contemporaine, d'une part, de la prolifération des sous-disciplines dans les années 1970 (et encore plus dans les années 1980) et, d'autre part, de l'accent mis sur l'« homme », son vécu, son milieu, ses stratégies, plutôt que sur les masses, anonymes et indifférenciées. L'étude de celles-ci, rappelons-le, était contemporaine, durant les années 1950-60, des grandes aspirations en vue de leur émancipation

(grâce au Progrès et à la Science) pour l'avènement d'une société meilleure (juste, abondante et authentique).

Ces historiens ne combattaient donc pas seulement, dans leur champ, une certaine histoire (économique) pour une autre histoire (des mentalités); ils reflétaient également leur inscription dans l'historicité, la méfiance croissante envers le structuralisme, le totalitarisme et les schémas rigides (comme l'analyse marxiste) considérés comme étouffant la « vie » à travers des « anthropologies en l'absence de l'homme » (Dumont, 1981). Leurs revendications ne visaient pourtant pas à « briser » le paradigme, mais à l'orienter en réactualisant son héritage, dans ce cas-ci en invoquant les fondateurs des *Annales* dans les années 1920 (L. Febvre et M. Bloch), ce qui permettait au champ de se reproduire en toute légitimité, malgré les tensions internes, notamment entre générations d'historiens. Leur réemploi de la notion d'histoire sociale, avec un déplacement du socio-économique au socio-culturel, servit parfaitement à ce renouvellement.

Dire que l'engagement dans le champ et l'engagement dans l'histoire ne peuvent être traités à part n'a rien d'original. Mais le démontrer, au-delà des associations faciles et des raccourcis évidents – comme ceux que j'ai employés! – est moins évident. Le réflexe est encore de considérer deux choses (séparées) : la personne et le scientifique, le vivant et le chercheur, le subjectif et l'objectif.

Présence et temporalité

L'un des freins à l'étude simultanée de l' « intérieur » et de l' « extérieur » est justement le *pattern* de pensée séculaire qui situe le « cerveau-dans-son-bocal » devant le « monde-nature » (Latour, 2007). La « présence » (physique) est ainsi reléguée, remarque Gumbrecht, à l'accidentel et au fortuit, pour faire toute la place à une seule appropriation du monde, celle du « sens », du *meaning*, via l'information et l'interprétation, suivant la maxime du *Manuel* d'Épictète : « ce n'est pas le monde qui t'affecte, mais ta vision du monde ». Dans un essai audacieux, Gumbrecht distingue entre une « meaning-culture » et une « presence-culture », appelant à la prise en considération de la seconde dans la tradition académique (Gumbrecht, 2004). Pour les lieux de temporalité, la question peut se poser ainsi : comment et jusqu'où le passage dans un lieu universitaire marque le (futur) chercheur? Y a-t-il une corrélation entre formation théorique (l'initiation au champ), apprentissage « par corps » (le dressage), rythme temporel (le temps social académique) et articulation de l'historicité (les idéologies) ?

Dans son combat contre l'illusion scolastique, Bourdieu situe la relation (de présence) au monde comme antérieure à la représentation du monde, puisque l' « habitus est habité par le monde qu'il habite », « pré-occupé par le monde » (Bourdieu, 2003 : 206). Or, si l'agent est déjà structuré pour recevoir certains éléments d'une formation (appropriés en fonction d'un potentiel originel), l'aboutissement de la formation est prévisible, monnayant quelques modalités. Si cette analyse éclaire certaines facettes du parcours d'un chercheur *formé*, elle semble inadéquate pour

le chercheur non formé, à moins de remonter à l'habitus familial comme principe générateur ultime.

La diversité et surtout la contemporanéité des lieux temporels qu'un agent traverse, et où il puise (ou est aspiré vers) certaines expériences du temps, amènent à questionner une utilisation rigide de la notion d'habitus. Bien qu'il y ait *déjà* une propension chez l'agent à se diriger vers tels ou tels lieux temporels, et que le processus de sélection des lieux implique un recrutement homogène permettant de reproduire et de perpétuer, il y a une part de « fortuit » dans la découverte et le passage dans des lieux temporels. Si l'entrée dans telle discipline ou dans telle école n'est pas aléatoire, l'aboutissement de la présence au monde qui en découle est *imprévisible*, l'étudiant confronté à un tel monde étant vulnérable et souvent *overwhelmed*, bien au-delà de ce qu'anticipait le radar de son habitus. Pensons, par exemple, au tournant, dans maints cheminements, dû à un professeur hors norme, dont la présence marquante émeut pour longtemps.

Par la collégialité avec ses pairs et ses professeurs, par sa fréquentation d'espaces partagés par ces « autres » qui deviennent graduellement les « siens » (ironiquement ou non) le jeune académicien « apprend par corps » (dit encore Bourdieu) et calque un « comportement » (une attitude, une mode, une extériorisation) qui lui permettra d'être reconnu, éventuellement crédible. Le philosophe et le linguiste, l'historien et le littéraire, le sociologue et l'ingénieur, côte-à-côte, se distingueront, bien avant d'ouvrir la bouche. Jusqu'à quel point le style, la « représentation », engage plus loin que des attributs de forme (« extérieurs ») ? Y a-t-il incarnation, via ceux-ci, de « valeurs », de « normes », de « vertus disciplinaires » et – nous y venons lentement – de visions du monde impliquant la temporalité ? Ce style est-il une simple conséquence de l'intégration dans un lieu, ou participe-t-il à son appropriation graduelle ? Ou encore, en étendant un peu ces attributs aux « non-humains » de Latour (2007), jusqu'à quel point l'interaction entre le chercheur et ses « actants » (outils, méthodes, matériel manipulé et manipulant) participent à l'élaboration d'une vision du monde ? Les historiens aiment bien dire que sous leurs doigts, les sources (archives) « prennent vie ». Mais quelle vie, et qu'est-ce qui, dans cette résurrection, va au-delà du rapport informationnel, engageant à autre chose, peut-être une sensibilité colorant une certaine appréhension du temps ?

Par sa présence dans un lieu académique, l'étudiant baigne également dans un milieu de préoccupations qu'il finit par s'approprier, celles-ci pouvant sous-entendre un rapport à la temporalité ou à l'histoire. Cette appropriation n'a rien d'un « formatage » qui effacerait les préoccupations précédentes et en générerait de nouvelles ; il y a possibilité d'appropriation dans la mesure où l'académicien est *déjà* préoccupé temporellement, déjà à la recherche d'un sens à donner à son expérience et à ses projections dans le futur. C'est du « besoin inéluctable de donner signification à la mouvance du monde » (Dumont, 1973 : 57) que procède toute appropriation temporelle, qui trouve dans l'univers académique une véritable armurerie « idéologique », notamment en sciences humaines et sociales (mais pas seulement). Les réseaux, les lieux de sociabilité, les rites (initiations, passages, récompenses) qu'Althusser décrivait comme « l'existence matérielle d'un appareil idéologique » (Althusser 1970), exigent une participation qui ne peut pas être tout bonnement reléguée à la « vie académique », fardeau ou délassement, en-deçà et détachée de la « vie de l'esprit » (ou de la science).

Le défi est de voir comment « presence and meaning always appear together, always in tension » (Gumbrecht, 2004 : 105), et comment on peut analyser de ce point de vue un « régime de pratiques », lieu selon Foucault de l'« enchaînement entre ce qu'on dit et ce qu'on fait » (Foucault, 1994 : 22). Relier régime de pratiques et régime d'historicité, ces grandes configurations temporelles, « conditions de possibilité de la production d'histoires » (Hartog, 2003 : 28), permettrait de dépasser une analyse se limitant aux seuls rythmes sociaux et configurations sociales du temps, et une analyse ne considérant que les horizons temporels de certains contemporains, faucons se projetant dans le ciel limpide de l'historicité.

Conclusion

Les contours flous de ce texte, à commencer par son titre, trahissent son propos, qui n'est pas d'articuler une méthode ou de faire un inventaire, mais d'esquisser une avenue pour l'étude de la temporalité, entre les cimes idéologiques ou les régimes d'historicité, et les rythmiques ou pratiques sociales du temps. Les lieux de temporalité, espaces physiques et/ou virtuels, seraient les médiateurs par excellence de l'expérience du temps des contemporains. En tant que lieu de temporalité, l'université « agit » sur l'expérience du temps de multiples façons, à commencer par la formation : l'initiation à un paradigme, l'inscription dans un champ scientifique, la participation à la construction d'une génération intellectuelle, ainsi que la dimension de la pratique et de la présence, interviennent dans la trajectoire du jeune académicien et forment une certaine appréhension de l'historicité, une certaine vision du monde, ou « idéologie ». Forment, bouleversent, rendent explicites et s'amalgament à une certaine posture temporelle issue d'un habitus, mais non téléguidée vers un aboutissement prévisible.

Notion heuristique avant tout, le lieu de temporalité permet d'aller au-delà du parcours individuel (ou biographique), et en deçà des généralisations massives (et réductrices). Pour prendre toute sa force et sa consistance, l'étude de la différenciation des systèmes sociaux (Luhmann) doit être accompagnée d'une étude de la différenciation des expériences du temps (Koselleck), à la jonction desquelles se situeraient les lieux de temporalité.

Bibliographie

- Althusser, L. 1976. *Positions* (1964-1975). Paris : Éditions sociales.
- Attias-Donfut, C. 1988. *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*. Paris : PUF.
- Bachelard, G. 1968 [1934]. *Le nouvel esprit scientifique*. Paris : PUF.
- Bloor, D. 1976. *Knowledge and Social Imagery*. London : Henley and Boston.
- Bourdieu, P. 2001. *Science de la science et réflexivité*, Cours du collège de France (2001-2002). Paris : Raisons d'agir communes.
- Bourdieu, P. 2003 [1997]. *Méditations pascaliennes*. Paris : Seuil.
- Dumont, F. 1973. *Chantiers. Essais sur la pratique des sciences de l'homme*. Montréal : HMH.
- Dumont, F. 1981. *L'anthropologie en l'absence de l'homme*. Paris : PUF.
- Dumont, F. 1968. *Le lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire*. Montréal : HMH.
- Foucault, M. 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Foucault, M. 1994. *Dits et écrits, 1980-1988* (tome 4). Paris : Gallimard.
- Grossin, W. 1974. *Les temps de la vie quotidienne*. Paris : Mouton.
- Gumbrecht, H. U. 1997. *In 1926. Living at the Edge of Time*. London : Harvard University Press.
- Gumbrecht, H. U. 2004. *Production of Presence. What Meaning cannot convey*. Stanford, Stanford University Press, 2004.
- Halbwachs, M. 1977 [1950]. *La mémoire collective*. Paris : Albin Michel.
- Kuhn, T. 1972 [1962]. *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.
- Lamarre, J. 1993. *Le devenir de la nation québécoise. Selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet*. Québec : Septentrion.
- Latour, B. 2007 [1999]. *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*. Paris : La Découverte.
- Luhmann, N. 1982. *The Differentiation of Society*. New York : Colombia University Press.
- Mannheim, K. 1956 [1929]. *Idéologie et utopie*. Paris : Marcel Rivière.
- Mercure, D. et G. Pronovost. 1989. *Temps et société*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Pomeyrols, C. 1996. *Les intellectuels québécois : formation et engagements (1919-1939)*. Montréal : L'Harmattan.
- Pronovost, G. 1996. « Temps sociaux, générations et cycles de vie ». Dans Piron, F. et D. Arsenault, dir., 1996. *Constructions sociales du temps*. Québec : Septentrion.
- Ricoeur, P. 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.
- Schorske, C. E. 1983 [1961]. *Vienne fin de siècle. Politique et culture*. Paris : Seuil.

Sirinelli, J.-F. (dir.). 1987. *Génération intellectuelles : effets d'âge et phénomènes de génération dans le milieu intellectuel français*. Paris : Institut d'histoire du temps présent.

L'apparaître public et social des minorités de visibilité « paradoxale ». Juifs et Homosexuels dans les métiers de médecins psychanalystes et d'avocats

Anaïs Sékiné

Master II, Ethnologie et anthropologie sociale, EHESS

Mots-clés : Juif, homosexuel, minorité, visibilité, politique.

Introduction

Le « spectacle de l'autre » est, dans la littérature post-coloniale, ce qui se distingue de « nous » dans sa plus évidente immédiateté. Il s'agit du Noir opposé au Blanc, du féminin opposé au masculin, de l'Anglicisé opposé à l'Anglais, pour reprendre les principaux exemples utilisés par le sociologue Stuart Hall dans son étude sur les représentations culturelles de l'altérité (Hall, 1997). Dans chacune de ces relations, l'opposition s'impose d'elle-même avec certitude, suggérant une donnée de nature que l'héritage du discours colonial et racial rend objective, inaliénable, définitive. Il n'existe pas de rapport de neutralité. Plus la différence semble relever de l'évidence, du « va sans dire », plus le contraste souligne sa dimension de pouvoir et organise durablement les termes du discours, voire la vie sociale. Les discours et les représentations, les photos, les films, les affiches publicitaires, la mise en scène anthropologique dans les musées sont, pour Hall, autant de *media* véhiculant l'assise de ce pouvoir d'oppression et d'assignation. Simmel constate dans son *Excursus sur la sociologie des sens* (Simmel, 1991), que la vue est en effet le sens le plus prompt à établir ce qui est commun et ce qui est dissemblant. Frantz Fanon, auteur de *Peau noire, masques blancs* (1971), identifie et souligne une spécificité fondamentale de la visibilité manifeste du Noir qui le condamne *in extenso*.

« Aucune chance ne m'est permise. Je suis sur-déterminé de l'extérieur. Je ne suis pas l'esclave de « l'idée » que les autres ont de moi, mais de mon apparaître »
(Fanon, 1971 : 93)

Dans cet ouvrage de référence de la littérature post-coloniale, l'être Noir constitue une altérité immanente. Fanon réagit au propos de Sartre sur la « question juive » (1946) et crée une distinction fondamentale entre la visibilité immédiate du Noir qui ne permet aucune échappatoire, et la visibilité médiante du Juif, son indétermination physique, qui lui laisse une « chance » de se fondre dans les limbes du majoritaire, d'être par conséquent invisible, voire indistinct. Il est

important de remarquer ici la nature du discours, c'est-à-dire son point de vue : celui d'un minoritaire, Franz Fanon pour qui le « je » est un Noir, se portant sur un autre groupe minoritaire, les Juifs (ou le Juif), à partir d'un discours formulé par un majoritaire, Jean-Paul Sartre. La distribution des rôles est certes caricaturale. Or Fanon s'exprime bien en tant que Noir. Les Juifs sont évoqués de manière générale. Et il suffit à l'auteur de *Réflexions sur la question juive* d'être appelé par son nom propre, sans être annexé à quelque genre que ce soit. Or, en passant inaperçu, le Juif devient-il pour autant un individu « lambda » ? Et l'évidence du Noir ne peut-elle pas elle aussi être invisible (Ténoudji, 2001) ? Si l'on se réfère à la France où la condition de la citoyenneté est de ne reconnaître aucune particularité sinon celles uniques et singulières de l'individu, quelle réalité et quelle pertinence contient ce facteur de visibilité collective ? Les valeurs de la République ne permettant pas de nommer les composantes/appartenances différenciées de son unité nationale indifférenciée, Noirs et Juifs existent-ils dans la sphère publique du politique ? Seul espace où, selon la théoricienne du politique Hannah Arendt, les individus peuvent *apparaître* dans leur individualité la plus immanente, non pas celle qui leur est assignée par une couleur de peau, mais celle qui relève de leur choix d'agir *au nom de*¹.

Propédeutique

Ces concepts seront explicités plus en avant dans un premier développement établi pour l'essentiel à partir d'une lecture des œuvres d'Arendt. Il tend à présenter la trame de pensée qui a accompagné ce projet d'études qui part du postulat que « les Juifs » et « les Noirs » ont une existence sociale en tant que groupes sociaux dans une collectivité plus importante, soit en tant que groupes dit minoritaires. Il est important de pouvoir distinguer la subtilité du lexique dont chacune des unités demandera définition et précisions au cours du travail de recherche. L'évidence est un terme qui traduit l'idée d'une puissance de certitude qui s'impose de façon immédiate. Le perceptible, le décelable sont de l'ordre du sensitif. Le visible pour sa part contient une dimension sociale et politique. Et enfin, l'apparaître est un concept philosophique. Ainsi, pour questionner cette idée d'évidence par le biais tout d'abord de l'indécelable, deux groupes seront associés : les Juifs et les Homosexuels² ; supposant donc, à l'instar de Fanon, que Juifs et Homosexuels peuvent passer inaperçus. La construction de l'homologie ne vise pas à établir une *identité*, dont la définition première du dictionnaire est « le caractère de deux objets de pensées identiques » (Le Robert, 2001). Elle est l'occasion, au contraire, de faire émerger des questions propres à cette rencontre idéale et d'orienter un débat comparatif sur la base de conditions certes dissemblables. Une attention particulière sera portée au risque de la montée en généralité qu'entraîne souvent ce type d'exercice, tout en tentant de dépasser l'anecdotique d'une étude trop spécifique. Nous y reviendrons dans une seconde partie consacrée à la méthodologie.

¹ Il est intéressant de constater que la non-présentation de l'auteur d'un ouvrage lui permet alors d'écrire *au nom de* de manière déclarative. Franz Fanon s'exprime en tant que Noir au nom des Noirs. Il n'est question de nature mais d'acte politique. C'est une des problématiques centrales de cette étude qui nécessitera un développement ultérieur.

² L'utilisation de la majuscule est volontaire. Elle veut signifier, à l'aide de la règle grammaticale de l'usage de la majuscule pour les noms, la dimension sociale exclusive d'un caractère minoritaire et donc étranger à la norme majoritaire qui serait par défaut : un homme hétérosexuel blanc d'ascendance chrétienne.

L'avancement de mes recherches concernant les deux populations, juive et homosexuelle, est pour l'instant inégal. J'ai déjà pu produire deux travaux sur le sujet dans des cadres distincts. Le premier est une étude sur le rapport à l'apparence vestimentaire des jeunes juifs français produite à partir d'une enquête de terrain. Le second travail a exploré l'idée du Juif qui est « like everyone else... but different », titre de l'ouvrage du sociologue Morton Weinfeld (2001) sur l'histoire moderne des Juifs canadiens. Tout en explorant une supposée spécificité de l'appartenance juive et de ses significations symboliques, je constate l'importance de cette part indéfinie et plurielle de l'appartenance que Weinfeld comme Fanon expriment en identifiant l'ambivalence de la judéité en particulier et de l'identité en général.

Il m'est impossible à ce moment d'apporter la connaissance nécessaire à la présentation d'une littérature sur l'homosexualité et d'y rechercher les éléments d'analyse nécessaire. Mes références bibliographiques sur le sujet sont encore limitées et il m'est difficile de faire une réelle mise en relation critique de mes lectures sur la judéité et l'homosexualité. Le développement qui suit fait office de propédeutique et présente un cheminement théorique non moins investi afin d'asseoir un premier point de vue sur la société française, sa majorité et ses « minorités invisibles », illégitimes, ce qui nous plonge à l'époque post-révolutionnaire.

La confusion des domaines fondamentaux

Dans le contexte d'avant-guerre en Europe, la séparation de la sphère publique et de la sphère privée, qu'Arendt juge comme étant une « division capitale », était abolie. Pour que le politique puisse exister, c'est-à-dire la possibilité d'un espace *commun* (*koinon*) (Arendt, 2006) où tous les membres sont considérés comme des égaux, il doit être balancé par un espace privé, un espace renfermant les fonctions de la nécessité, les contraintes vitales, et où règne l'inégalité. Mais c'est aussi l'espace du repos, où l'individu peut se ressourcer loin des *activités* du monde, avec ce qui lui est propre (*idion*), une « place à soi » (Arendt, 2006 : 67), le droit le plus naturel sans lequel aucune vie n'est possible. Cette division est le postulat sur laquelle repose la pensée politique grecque de la Cité, et sur laquelle Arendt base sa propre pensée politique. L'État-nation est de ce fait l'avènement du social.

« Nous appelons « société » un ensemble de familles économiquement organisées en un fac-similé de famille supra-humaine, dont la forme politique d'organisation se nomme « nation ». » (Arendt, 2006 : 66)

La nation est le représentant d'une famille qui s'ingère dans les affaires économiques des individus, dans la gestion de la maison, de leurs propriétés, de leurs dépenses, aussi bien que dans le jugement de leur conduite, de leur comportement, de leur individualité. La société devient le garant de la survie, son organisateur, son administration.

« L'avènement de la société de masse indique seulement que les divers groupes sociaux sont absorbés dans une société unique comme l'avaient été avant eux les cellules familiales ; ainsi le domaine du social, après des siècles d'évolution, est enfin arrivé au point de recouvrir et de régir uniformément tous les membres d'une société donnée. Mais, en toutes circonstances, la société égalise : la victoire de l'égalité dans le monde moderne n'est que la reconnaissance juridique et politique du fait que la société conquiert le domaine public, et que les distinctions, les différences sont devenues affaires privées, propres à l'individu. » (Arendt, 2006 : 79-80)

C'est en effet le principe même des valeurs républicaines françaises. Et c'est au nom de ces valeurs que les Juifs ont pour la première fois accédé à la citoyenneté sous condition impérative de s'intégrer à la société française non pas en tant que peuple, que collectif particulier, mais en tant qu'individus dont la judéité devait également s'individualiser, devenir une appartenance religieuse dont les croyances et les pratiques ne gênaient en aucune façon l'ordre normatif. Or les conditions d'assimilation des Juifs les contraignaient à une aliénation à l'image que la société avait d'eux, ce qu'Arendt appelle « conformisme ».

En effet, Martine Leibovici remarque à raison que la condition de la citoyenneté relève non pas de l'égalité mais de la ressemblance : « L'égalité avec le semblable est toujours plus facile à admettre que l'égalité avec celui qui n'a ni les mêmes mœurs ni les mêmes usages que soi. Du point de vue politique, cet « apparaître » de l'égalité est aussi important que son énonciation théorique abstraite. » (Leibovici, 1998 : 187-188). Ainsi pour « apparaître » et se rendre visible, il faut avant tout être indissociable de l'ensemble citoyen.

« Cette égalité moderne, fondée sur le conformisme inhérent à la société et qui n'est possible que parce que le comportement a remplacé l'action comme mode primordial de relations humaines, diffère à tous les points de vue de l'égalité antique, notamment de celle des cités grecques. (...) le domaine public était réservé à l'individualité ; c'était le seul qui permettait à l'homme de montrer ce qu'il était réellement, ce qu'il avait d'irremplaçable. » (Arendt, 2006 : 79-80)

Or l'égalité antique n'était-elle pas elle-même constitutive d'une homogénéité chèrement gardée entre les membres de la Cité, homme grec, citoyen et donc libre, desquels étaient exclus tout étranger, esclave et femme, êtres barbares sinon inférieurs ? Quelle singularité était permise dans l'Antiquité qui ne se dissociait pas de la communauté des citoyens ? Quel ordre préservait cette égalité qui ne soit de nature exclusive et hiérarchique ? La mouvance révolutionnaire a permis d'abolir partiellement cet ordre en donnant la citoyenneté aux Juifs, puis aux esclaves et bien plus tardivement aux femmes dont l'émancipation concrète est à maints égards contestée. C'est une problématique toutefois bien moderne et distincte de celle des « cités » grecques dont l'une des raisons est que la « société » française, en incluant une très grande hétérogénéité de populations, a affirmé d'autant plus leurs différences.

« Chaque fois que l'égalité devient un fait ordinaire, sans possibilité de mesure ou d'explication, il y a très peu de chances pour qu'on la reconnaisse simplement comme le principe de fonctionnement d'une organisation politique dans laquelle des personnes par ailleurs inégales entre elles jouissent de droits égaux. Il y a au contraire toutes les chances pour qu'on y voit, à tort, une qualité innée de chaque individu, qu'on appelle « normal » s'il est comme tout le monde et « anormal » s'il est différent. » (Arendt, 1984 : 126)

La « question juive » au XIXe siècle en France : entre égalité citoyenne et ressemblance nationale

La citoyenneté requiert au préalable l'effacement des différences, une forme certaine de conformisme pour inclure indifféremment les membres de la société. Mais l'entrée tardive des Juifs dans l'histoire de l'Europe, c'est-à-dire, « faire avec des Juifs pourvus d'un passé juif des citoyens de différents pays avec des passés différents » (Arendt, 1937)³, maintient une frontière symbolique qui ne les assimile jamais tout à fait. Quelle que soit l'ancienneté de l'assimilation des familles juives installées en France, leur judéité était régulièrement rappelée par l'immigration de populations juives de l'Est fuyant les persécutions et la misère. Avec l'Émancipation, la notion de dispersion s'est fondamentalement transformée puisqu'elle impliquait la séparation des communautés juives entre elles, pour lesquelles la nationalité devait passer avant la judaïcité. Or c'est la nature contingente, c'est-à-dire accidentelle, de l'appartenance des Juifs à une nation qui selon Arendt les empêche d'adhérer, de s'identifier à une *essence* nationale. Les États-nations impliquaient une « problématique d'une identité nationale à la recherche d'une origine commune au peuple-support de la nation » (Leibovici, 1998 : 111). L'idée d'humanité, dont les déclarations des droits de l'homme et du citoyen se veulent le support, n'est plus une exigence de la « Raison universelle », nécessaire et infinie, commune à tout homme, mais un modèle impérialiste du même, la conformité à un type exemplaire qu'il faut imiter et désirer atteindre. Mais ne jamais que désirer puisque malgré une assimilation exemplaire, les Juifs n'étaient jamais considérés comme des égaux. C'est la différence que le sociologue post-colonialiste Homi Bhabha établit entre « being English and being Anglicized » (Bhabha, 2001 : 86). Néanmoins, il est important de rappeler que « l'assimilation ne prit le caractère d'un phénomène de groupe que chez les intellectuels juifs » (Arendt, 1984 : 141), dont on verra un exemple avec Marcel Proust, tout comme dans l'antisémitisme politique et la suspicion des supposés lobbys juifs, le « pouvoir derrière le pouvoir », où le « groupe » désigné ne concernait qu'une fraction minoritaire de la population juive, les Juifs de cour et les banquiers juifs. Ce qu'on appelle en rhétorique, une synecdoque et qui constitue pour une grande part, la base des mesquineries racistes et des représentations stéréotypées.

³ Hannah Arendt. *Antisemitismus* (1937), *Library of Congress Washington*, boîte 76, p. 22 et 10, cité par Martine Leibovici. *Ibid.* p. 108.

Juif et homosexuel dans les salons parisiens : un trouble dans l'identité

L'écrivain Marcel Proust est un personnage exemplaire de cette partie pour un tout bien énigmatique. De sa double position de Juif et d'homosexuel dans le Paris de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, il décrit la condition particulière à laquelle étaient confrontés les Juifs et les homosexuels des cercles sociaux de la « bonne société ». Lieu social, public, mondain où l'apparaître en parade ne dépendait que du statut. « Le Juif » ne pouvait avoir de statut qu'en tant que tel, et n'y était invité que pour l'exceptionnalité de sa richesse ou de son éducation. Il devait être différent des autres hommes puisqu'il était juif mais il ne devait pas non plus ressembler aux « Juifs en général », les Juifs accusés par les antisémites d'opportunisme, d'arrivisme. La judéité impliquait alors une double vie, publique et privée : « Un homme hors de chez soi, un Juif à la maison. » (Arendt, 1984 : 186). Or pour beaucoup, la judéité n'avait plus aucune signification religieuse ni même culturelle. Ainsi, malgré la disparition grandissante d'un monde commun entre les Juifs, leur judéité restait ce en quoi tout dépendait.

« Le résultat fut que leur vie privée, leurs décisions et leurs sentiments devinrent le centre même de leur « judéité ». (...) Les Juifs en étaient obsédés comme on peut l'être par un défaut ou une qualité physique, et s'y adonnaient comme on peut s'adonner à un vice » (Arendt, 1984 : 187).

« Les modèles de comportement des Juifs assimilés, dictés par cet effort constant et appliqué pour se distinguer des autres, créèrent un type juif reconnaissable partout. Les Juifs devinrent un groupe social qui ne se définissait pas par la nationalité ou la religion, mais par certaines réactions dont la somme était censée constituer le « caractère juif ». En d'autres termes, le judaïsme devint un attribut psychologique et la question juive, un problème personnel complexe pour chaque Juif pris individuellement. » (Arendt, 1984 : 149)

Il n'est pas surprenant de voir à quel point l'antisémitisme moderne décrit par Arendt coïncide avec la conception moderne de l'homosexualité identifiée et définie par Michel Foucault. Selon lui, l'homosexualité moderne date du XIX^e siècle. De l'acte de sodomie réprimé jusqu'alors, l'homosexuel est devenu une identité, une personnalité, une catégorie sociale produite par le contexte spécifique du XIX^e siècle qui a donné naissance à « l'espèce homosexuelle ».

« Cette chasse nouvelle aux sexualités périphériques entraîne une incorporation des perversions et une spécification nouvelle des individus. La sodomie – celle des anciens droits civil ou canonique - était un type d'actes interdits, leur auteur n'en était que le sujet juridique. L'homosexuel du XIX^e siècle est devenu un personnage : un passé, une histoire et une enfance, un caractère, une forme de vie, une morphologie aussi, avec une anatomie indiscreète et peut-être une physiologie mystérieuse. Rien de ce qu'il est au total n'échappe à sa sexualité. Partout en lui elle est présente : sous-jacente à toutes ses conduites parce qu'elle en est le principe insidieux et indéfiniment actif, inscrite sans pudeur sur son visage et sur

son corps parce qu'elle est un secret qui se trahit toujours. Elle lui est consubstantielle, moins comme un péché d'habitude que comme une nature singulière.

« L'homosexualité est apparue comme une des figures de la sexualité lorsqu'elle a été rabattue de la pratique de la sodomie sur une sorte d'androgynie intérieure, un hermaphrodisme de l'âme. Le sodomite était un relaps, l'homosexuel est maintenant une espèce. » (Foucault, 1976 : 59)

Juifs et homosexuels devaient répondre chacun à leur assignation, au spectacle de leur altérité. C'est, en réalité, l'expression d'une société qui tout en émancipant ses étrangers, en proclamant l'égalité de tous les hommes, en intégrant les Juifs non plus en tant que groupe mais en tant qu'individus, « se désintérait en clans » (Arendt, 1984 : 187). En refusant de reconnaître toute forme de différence, la dissemblance ne s'en trouve-t-elle pas plus affirmée ? « Cette déviation du concept d'égalité, transféré du plan politique au plan social, est d'autant plus dangereuse si une société ne laisse que peu de place à des groupes particuliers et à des individus, car alors leurs différences deviennent encore plus frappantes » (Arendt, 1984 : 126). Il n'y a pas d'individualité mais une conformation à un paraître social et qui caractérise, selon Arendt, le développement d'une « société de masse ».

« La « disposition innée » selon Proust n'est autre que cette obsession personnelle, privée, mais tellement justifiée par une société où le succès ou l'échec dépendaient du fait d'être né juif. Proust y vit à tort une « prédestination raciale », parce qu'il ne vit et ne peignit que ses conséquences sociales et ses effets en retour sur l'individu. Il est vrai que, pour le chroniqueur qui l'observait, le comportement du clan juif dénotait la même obsession que celui des invertis [les homosexuels]. Les uns comme les autres se sentaient soit supérieurs soit inférieurs, mais en tout cas fiers d'être différents des êtres normaux. (...) Ils justifiaient constamment non ce qu'ils faisaient, mais ce qu'ils étaient. (...) Leur situation sociale était comme figée par nature, et ni les uns ni les autres ne pouvaient passer de leur clan à un autre. (...)

« Toute société exige de ses membres une certaine part de comédie, la capacité de présenter, de représenter ce qu'ils sont réellement. Quand la société éclate en clans, cette exigence persiste, non plus à l'égard de l'individu, mais à l'égard des membres des clans. Le comportement est alors dicté par des exigences tacites, et non des capacités individuelles (...). » (Arendt, 1984 : 187-188)

Ainsi, ce qui relevait en effet d'une affaire privée est devenue affaire sociale, publique. D'une part, Juifs et homosexuels sont devenus des *personnages*, des *types* à partir du moment où leur particularité a été renvoyée à l'individu, à l'espace du privé, invisible, silencieux face à une norme majoritaire pleinement publique et visible. Le repos du dimanche, la sonnerie des cloches des églises comme l'institution matrimoniale et les politiques de natalité relèvent de l'espace commun, public. La minorité est par conséquent ce qui relève du « pas comme les autres », comme la stérilité, le handicap, auquel on pourrait associer toutes les tares définies par

l'eugénisme social, qu'ont été en l'occurrence sous les nazis, l'homosexualité et la judéité. Or comment ces tares étaient-elles reconnues quand celles-ci étaient tuées ? Si ce n'est par les schémas d'identification grotesque des programmes de propagande nazi, qu'est-ce que la visibilité homosexuelle et l'apparaître juif aujourd'hui ? Quand elles sont visibles, judéité et homosexualité relèvent du « clan » dont l'individualité exposée est déterminée par cette appartenance. C'est l'appartenance à ce groupe qui les rend « esclaves de l'idée », selon l'expression de Fanon, et les confine dans les frontières de cette appartenance. Ainsi, privé et public sont confondus sans aucune issue possible. Sans cette opposition, les individus n'agissent plus. Ils ré-agissent. Sur ce sujet, il sera sans doute nécessaire de réfléchir également à partir des contributions théoriques de Monique Wittig sur *La pensée straight* (2001), comme de celles de Judith Butler sur ce qu'elle appelle la « performativité des discours à l'œuvre dans l'argumentation des partisans d'une politique étatique du langage » (2004 : 10) et sur les régimes de pouvoir à l'œuvre dans l'identité sexuelle (Butler, 2005).

Théorie des grands nombres et discriminations

Dans le vocabulaire de Pierre Bourdieu, les « clans » de Arendt se traduisent en termes de « champs », et désignent les microsociétés économiques, culturelles, symboliques, agissant sur les goûts, les pratiques, le parlé, le corporel des individus (Bourdieu, 1979). Cette conception de la *société* ne me semble pas éloignée de celle décrite par Arendt. Pour illustrer le propos, elle reprend une expression de Proust tout à fait éloquente: « la question n'est pas, comme pour Hamlet, d'être ou ne pas être, mais d'en être ou de ne pas en être » (Proust, 1988 cité par Arendt 2006). En considérant les individus comme des « agents » et non comme des « acteurs », Bourdieu confirme par les grands nombres de la statistique, le mouvement général d'une société de masse. Le comportement s'est uniformisé en des catégories sociales, au point de faire du non-conformisme, de faire des cas de marginalité, des éléments négligeables pour les grands nombres, des éléments anormaux pour la règle sociale. Mais selon Arendt, en érigeant ainsi la société en lois statistiques, en décrivant minutieusement les moindres détails du comportement routinier, les statistiques parviennent à vider l'Histoire et le politique de toute signification (Arendt, 2006 : 80-83).

« Le caractère monolithique de toute société, son conformisme n'autorisant qu'un seul intérêt et qu'une seule opinion, s'enracine en dernière analyse dans l'unité de l'espèce humaine. C'est parce que cette unité de l'espèce n'a rien d'imaginaire, parce qu'elle n'est pas une simple hypothèse scientifique (...) que la société de masse, où règne l'homme-animal social, et où l'on pourrait, semble-t-il, assurer mondialement la survie de l'espèce, peut dans le même temps menacer d'anéantir l'humanité » (Arendt, 2006 : 85)

Toutefois, à partir de ce point de vue, Arendt voit dans ces différenciations sociales, la possibilité de la préservation d'une pluralité contre une uniformisation totale. D'où l'importance du droit d'association et donc d'exclusivité comme bouclier à « l'homogénéité nationale ». Malgré la douleur de ne pouvoir se conformer à la majorité et malgré les inégalités injustes et

révoltantes qui résultent de cette différenciation, Arendt maintient sa position difficile mais radicale : « Si en tant que Juive, je veux passer mes vacances dans la seule compagnie de Juifs, je ne vois pas comment qui que ce soit pourrait raisonnablement m'en empêcher. De la même manière, je ne vois pas de raison pour que d'autres lieux de villégiature ne soient pas réservés à ceux qui ne désirent pas fréquenter de Juifs pendant les vacances » (Arendt, 1989 : 242). La problématique fondamentale de ces *sociétés*, notamment américaines, mais que l'on peut élargir à toute société, est de veiller à ce que la discrimination reste dans la sphère sociale « où elle est légitime, et [de savoir] comment prévenir son empiètement sur les sphères politique et personnelle, où elle est destructrice » (Arendt, 1989 : 242).

Démarche empirique

Les méthodes comparatives sont discrètes dans la discipline sociologique, comme si la comparaison était un exercice inhérent à toute analyse, sans nécessiter d'être mentionnée. La description du monde social se fait toujours, dans une certaine mesure, dans le contraste de ses différentes composantes et de leurs interrelations. Or il est question ici d'établir formellement et précisément un lien de comparaison entre deux conditions sociales, deux questions particulières que suggère l'étude des Juifs et des Homosexuels.

Une des raisons qui m'a amenée à établir ce lien était ma volonté de sortir du cas spécifique de la judéité pour expérimenter ce que cette connaissance pouvait apporter à l'étude d'autres populations minoritaires et réciproquement. L'idée est de faire émerger de cette rencontre peut-être incongrue, des significations communes à une condition minoritaire, ce qu'on appellerait des catégories conceptuelles. S'imposent alors des questions toutes pragmatiques. Comment traduire le cadre théorique dans la pratique du terrain ? Comment comparer ? Quelles seraient les méthodes qui conviendraient le mieux à cette étude ? Comment délimiter mes populations ? Comment circonscrire mes thématiques ? Qui ? Pourquoi ? Combien ? Quoi ? Comment ? Il est donc nécessaire de définir ce qui pourra concrètement, sur le terrain, permettre une telle mise en lien, constituer mon échantillon de population à partir d'un « monde » social existant, en d'autres termes, construire le comparable. Toutefois, l'idée du projet empirique ne s'est décidée que très récemment et il m'est impossible dans les délais d'apporter les précisions nécessaires à un réel programme de terrain. Je commencerai tout d'abord par introduire mes choix méthodologiques avant de présenter ce qui ne reste qu'un projet dont le vocabulaire nécessite d'être vérifié.

Le point qui me semble central dans le travail de recherche est le mouvement de va-et-vient entre le terrain et la théorie en élaboration, appuyé pour l'instant par les ressources bibliographiques. La théorie inspire, aide à avancer, à lire le social, à le questionner, à le complexifier mais surtout à soutenir un travail empirique qui guide en retour les pistes à explorer et à analyser. Quelle place donner à cette étude bibliographique préalable dans une démarche qui ne cherche pas à *prouver* la validité d'une théorie, mais au contraire, à procéder par induction ? Le cadre conceptuel, théorique de la comparaison reste en progression. Il devra être éprouvé et sera très certainement modifié sur le terrain. Ce projet n'est pas vierge d'expériences, ni même

d'analyses. Je dispose de quelques matériaux d'analyse, observations et entretiens, que j'ai réalisés lors de ma précédente enquête sur l'apparence vestimentaire des jeunes juifs. La comparaison permettrait de poursuivre cette théorisation et de complexifier davantage les catégories conceptuelles.

L'opposition entre méthodes qualitatives et quantitatives ne me semble pas fondamentale puisqu'elle dépend principalement de l'objet étudié et de la formulation de sa problématique. Il est vrai que ce choix est guidé par celui d'un paradigme sociologique, que j'appellerai un postulat éthique, et qui consiste à considérer les individus comme des acteurs ayant une capacité de pensée, une certaine connaissance de leur quotidien et de leurs expériences, tout en prenant en compte le poids de la violence du pouvoir, la spécificité de l'époque, du lieu et de son organisation. Il sera question de se confronter aux difficultés de l'interprétation et de tenter d'approcher une certaine justesse de la signification des interactions. Comme le précise le sociologue Gilles Houle, « une sociologie du sens commun comme forme spécifique de connaissance (...) exige de ne pas confondre les règles de l'explication sociologique avec celles de la forme de connaissance étudiée. Pour ce faire, il ne suffit pas de rendre explicites ces dernières règles à l'exemple de l'analyse des histoires de vie. Il faut aussi *rendre explicites les règles de l'explication sociologique elle-même*, c'est-à-dire les règles qui permettent de rendre compte d'un discours qui, à son propre niveau, n'explique pas et n'a pas à expliciter son fonctionnement. » (Houle, 1987).

Dans une problématique qui questionne la visibilité, il est fondamental de savoir qui prononce le discours, au nom de qui, par quel énoncé, sous quelles contraintes ? Aussi, il est important de rappeler que la sociologie, comme toute science sociale, humaine, naturelle, est une connaissance construite. « La discipline est un principe de contrôle de la production du discours. Elle lui fixe des limites par le jeu d'une identité qui a la forme d'une réactualisation permanente des règles » (Foucault, 1971 : 37-38). Par quelle « volonté de vérité » serait-on amené à les expliciter ? C'est pourquoi le discours doit être lié à ses conditions extérieures, de la même manière que la théorie à l'empirie. Questionner, encore, notre volonté de vérité.

Il me semble donc nécessaire d'interrompre un bref instant mon exposé pour préciser au lecteur la position que j'occupe dans cette étude. Le chercheur n'est jamais complètement extérieur à l'objet qu'il étudie. Son analyse rassemble des éléments d'une vérité qu'il défend à partir de son propre point de vue. Il ne s'agit pas ici de relativiser à outrance la démarche de recherche. Au contraire, en intégrant les conditions de sa compréhension, le chercheur donne accès aux outils par lesquels les concepts ont pu être construits pour commencer en retour à se mettre lui-même à distance de ses conjectures et à parvenir à les dépasser.

La problématique de recherche a émergé à partir de ma propre position d'« entre-deux » au sein de mes communautés d'*origine*, c'est-à-dire, des « mondes » juif, japonais et français dans lesquels je suis née et que je n'ai pas choisis. Il n'est absolument pas question d'*essence* dans ce non-choix, mais de souligner l'importance de la provenance sociale d'un individu dont la singularité contient tout ce qui compose son existence. Les caractères d'entièreté que

contraignent certaines appartenances sociales, religieuses, ethniques ou nationales, en particulier ici juive et japonaise, aboutissent tant sur le plan législatif au niveau de l'État concernant, par exemple, les nationalités multiples ou au niveau des lois religieuses, que sur le plan subjectif, à un paradoxe identitaire. Ce paradoxe peut se traduire socialement et pratiquement pas des réelles incompatibilités qui s'expriment à tous les niveaux de la vie collective, de la vie de la Cité. C'est ce qui définit à mon sens la complexité du fait minoritaire. Il ne sera pas dévoilé davantage des conditions de mon investissement subjectif. L'essentiel se trouve déjà dans la trame de ma réflexion.

Projet de terrain

Tant que la pratique du terrain n'a pu imprégner durablement l'esprit et l'outillage du chercheur, son champ de vision empirique est sujet à une versatilité accrue. Souhaitant entreprendre une recherche de terrain à Paris, ma première réaction a été de m'intéresser au quartier du Marais réunissant remarquablement mes deux populations. Je me suis rapidement enquis des modalités pratiques de ce choix : comment m'introduire dans ce microcosme ? À partir de quel angle de vue, de quel observatoire ? C'est alors qu'en évoquant mon dernier programme d'investigation, sous l'effet d'une sorte de *brainstorming*, il s'en est à nouveau trouvé modifié. La question de l'*imperceptibilité* supposée des Juifs et des Homosexuels, c'est-à-dire de l'ambivalence de leur appartenance dite « donnée », a forcé mon choix. Il s'agirait de s'intéresser à des individus juifs et homosexuels dont l'expérience de cette altérité sépare distinctement l'espace du privé et du public, préservant ainsi la possibilité du doute, voire de l'inaperçu de leur judéité ou de leur homosexualité. Il est intéressant de constater que la grande majorité de mes auditeurs désapprouve ma thèse concernant cette imperceptibilité théorique de l'une ou l'autre de mes populations dont l'altérité serait au contraire selon eux presque aussi manifeste que l'apparaître d'un Noir. Aussi, ne m'autorisant pas à parler des Juifs « en général » et des Homosexuels par les lieux communs, je voudrais tenter de retrouver chez ses groupes particuliers le point nodal de la *visibilité* et de la *non-visibilité*, ce qui relève donc du social, de la distinction et de l'*apparaître*.

Le Marais est spatialement, socialement et culturellement organisé, repéré, reconnu, exploité et étiqueté pour et par cette dynamique sociale et identitaire au point que la confusion de l'être et du (ap-)paraître retient certains de s'y rendre de peur d'être pris pour ce qu'ils ne sont pas (en particulier homosexuel). Dans l'optique d'un « risque », la visibilité sociale prendrait alors valeur politique, publique et relèverait de l'« apparaître ». Or plutôt que d'adopter le point de vue de la visibilité, le projet consisterait à construire le comparable au sein de catégories professionnelles régies par des ordres publics, juridiques, professionnels et moraux, hermétiques à de telles distinctions : les médecins psychanalystes et/ou les avocats. Ne pouvant dans les délais vérifier le comparable de ces deux professions, ni examiner les termes de ces ordres professionnels, un choix s'imposera peut-être par la suite.

Ces ordres sont particulièrement emblématiques de l'idéal républicain français de par ce seul critère de séparation fondamentale entre privé et public, mais également emblématique d'une voie d'intégration et d'invisibilisation des minorités par les affaires publiques. En d'autres termes, il s'agirait de s'introduire au cœur du bio-pouvoir, dans le lieu de « fabrication du corps français ». On retrouvera ainsi un éventuel écho avec l'analyse du siècle de l'émancipation des Juifs du XIX^e par Arendt. Contraints de ne pas révéler les composantes de leur vie privée, personnelle sous peine d'être sanctionnés sévèrement par leur corporation, voire par l'État, qu'est-ce que cela induit de l'existence sociale des médecins et des avocats juifs et/ou homosexuels dans une époque caractérisée par la confusion du privé et du public ? Qu'en est-il de la visibilité sociale et publique contemporaine des Juifs et des Homosexuels ? Est-ce une donnée socialement déterminante aujourd'hui ? Être Juif ou Homosexuel relève-t-il de l'habitude, de l'invisible ou, au contraire, de l'anormal, de l'inattendu ? Quelles sont les conséquences sociales de ces dénominations ?

Cependant, autant les psychanalystes ont, notamment parmi les psychanalystes juifs, une visibilité bien plus exposée, autant la législation du tableau des avocats semble bien plus sévère quant à cette éventualité. Le choix de la psychanalyse est effectivement dû à cette impression, d'une part, de grande concentration proportionnelle de Juifs exerçant cette profession. D'autre part, la nature de cette activité semble de prime à bord plus encline au rapprochement identitaire, dans une problématique de projection du patient au médecin, (si ce n'est réciproquement), mettant en jeu des stratégies de recherche du *même*. Il est donc primordial de vérifier les conditions d'exercice des deux professions pour encore une fois préciser l'angle de vue. Les références bibliographiques seront complétées dans les plus brefs délais.

Par ailleurs, l'examen de la législation française de l'ordre des médecins et de l'ordre des avocats et de ses modifications depuis la Révolution, mais surtout depuis le XIX^e siècle pour les raisons évoquées en première partie, et depuis la révolution sexuelle dans les années soixante et soixante-dix, permettrait d'avoir une évaluation objective de l'évolution officielle de la place des minorités officieuses en France. Cette approche donnerait alors l'occasion de complexifier la définition théorique de ces dites minorités à partir de paramètres représentatifs de la « société française », sachant toutefois que le temps de la loi, tout comme le temps des institutions, n'est pas le temps du social.

Pour accéder enfin aux populations qui viennent d'être définies, le bouche à oreille et la constitution d'un réseau semblent être à ce stade les seules démarches possibles. Il est intéressant de constater que la constitution même de l'échantillon relève déjà de la problématique. L'exercice du terrain s'annonce urgent et quelque peu audacieux.

Bibliographie

A. CADRE CONCEPTUEL

- Arendt, H. 1984. *Les Origines du Totalitarisme I, Sur l'antisémitisme*. Paris : Seuil. (coll. Point)
- Arendt, H. 1989. *Penser l'événement*. Paris : Belin
- Arendt, H. 2002. *Les Origines du totalitarisme, suivi de Eichmann à Jérusalem*. Paris : Gallimard (coll. Quarto)
- Arendt, H. 2006. *La condition de l'homme moderne*. Paris : Pocket
- Azria, R. 2003. *Le judaïsme*. Paris : La Découverte (coll. Repères Histoire)
- Barth, F. 1995 (1969). « Les groupes ethniques et leurs frontières ». Dans Poutignat, P. et J. Streiff-Fénart, dir., *Théories de l'ethnicité*. Paris : Presses Universitaires de France, 203-249
- Barthes, R. 1970. *L'Empire des signes*. Genève : Skira (coll. Champs, Les sentiers de la création)
- Becker, H. 2003 (1963). *Outsiders – Études de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié
- Bernstein, R. J. 1996. *Hannah Arendt and the Jewish Question*. Cambridge, Massachusetts : The MIT Press
- Bhabha, H. 2001. « Of Mimicry and Man – The ambivalence of colonial discourse ». *The Location of Culture*. New York, London : Routledge, 85-92
- Bhabha, H. 2001. « The Other Question : Stereotype, discrimination and the discourse of colonialism ». *The Location of Culture*. New York, London: Routledge, 66-84
- Birnbaum, P., dir., 1990. *Histoire politique des Juifs de France*. Paris : Presse de la fondation nationale des sciences politiques
- Bourdieu, P. 1979. *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Minuit
- Bourdieu, P., dir., 1998. *La misère du monde*. Paris : Seuil (coll. Points)
- Butler, J. 2004. *Le pouvoir des mots – Politique du performatif*. Paris : Amsterdam
- Butler, J. 2005. *Trouble dans le genre – Pour un féminisme de la subversion*. Paris : La Découverte
- Elias, N. et J. L. Scotson. 2001. *Logiques de l'exclusion*. Paris : Pocket (coll. Agora)
- Eribon, D. 1999. *Réflexions sur la question gay*. Paris : Fayard
- Facendis, D. de. 2003. « Hannah Arendt et le mal ». Dans D. Dagenais, dir., *Hannah Arendt, le totalitarisme et le monde contemporain*. Québec : Presses de l'Université de Laval, 52-102
- Fanon, F. 1971. *Peau noire, masques blancs*. Paris : Seuil (coll. Points-Essais)
- Foucault, M. 1971. *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard
- Foucault, M. 1972. *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris : Gallimard
- Foucault, M. 1976. *Histoire de la sexualité I, La volonté de savoir*. Paris : Gallimard
- Foucault, M. 1993. *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard (coll. Tel)

- Gilman, S. 1991. *The Jew's Body*. New York & London : Routledge
- Gilman, S. 2000. « Les Juifs sont-ils des Blancs ? : de la chirurgie nasale ». *Quasimodo*, no.6 (« Fictions de l'étranger »), Montpellier : 89-105. Chapitre 7 modifié du livre ci-dessus, traduit en français et disponible sur <http://www.revue-quasimodo.org>
- Hall, S. 1997. « The spectacle of the 'other' ». Dans S. Hall, dir., *Representation : Cultural Representations and Signifying Practices*. Sage/Open UP, 223-279
- Green, N. 1998. *Du Sentier à la 7^e avenue – La confection et les immigrés Paris-New York 1880-1980*. Paris : Seuil
- Lamoureux, D. 2003. « De la tragédie à la rébellion : le lesbianisme à travers l'expérience du féminisme radical ». Dans Leibovici, M. et H. Varika, dir., *Le Paria, une figure de la modernité*. Paris : Kimé (coll. Tumultes n°21-22), 251-263
- Leibovici, M. 1998. *Hannah Arendt, une Juive – Expérience, politique et histoire*. Paris : Desclée de Brouwer (coll. Midrash)
- Maurin, E. 2004. *Le ghetto français : Enquête sur le séparatisme social*. Paris : Seuil
- Memmi, A. 1966. *La libération du Juif*. Paris : Petite bibliothèque Payot (no.207)
- Memmi, A. 1972. *Portrait du colonisé – précédé du « Portrait du colonisateur » et d'une préface de Jean Paul Sartre, suivi de « Les Canadiens français sont-ils des colonisés ? »*. Montréal : l'Étincelle
- Mosse, G. L. 1985. *Nationalism and Sexuality. Middle-class Morality and Sexual Norms in Modern Europe*. Madison et Londres: The University of Wisconsin Press
- Mosse, G. L. 1999. *L'image de l'homme : L'invention de la virilité moderne*. Paris : Pocket (coll. Agora)
- Nadeau, C. 1997. « Sexualité et espace public : visibilité lesbienne dans le cinéma récent », *Sociologie et sociétés* 29 (no.1) : 113-127
- Saïd, E. 2005. *L'orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*. Paris : Seuil
- Sartre, J.-Pl. 1985. *Réflexions sur la question juive*. Paris : Gallimard (coll. Folio)
- Sayad, A. 1999. *La double absence – Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris : Seuil (coll. Liber)
- Sékiné, A. 2006. « Le vêtement à l'image d'une collectivité d'appartenances : Essai d'analyse sociologique sur la modernité de la jeunesse juive française à travers son rapport à l'apparence vestimentaire », mémoire de licence présenté à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, dirigé par Mdc Patrick Ténoudji
- Sékiné, A. 2006. « Le signe et le sens : Essai d'analyse de la relation à la « différence » à partir de l'exemple juif », article dirigé par Sirma Bilge à l'Université de Montréal
- Simmel, G. 1984 (1908). « Digression sur l'étranger ». Dans Grafmeyer, Y. et J. Isaac, dir., *École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Aubier, 53-59
- Simmel G. 1991 (1908). « L'exkursus sur la sociologie des sens ». Dans *Sociologies : études sur les formes de la socialisation*. Paris : Presses Universitaires de France, 629-644

- Ténoudji, P. 2001. « Les minorités invisibles : être "noir" dans une entreprise d'insertion en banlieue parisienne : parcours d'intégration ». *Les Temps Modernes* 615, 219-244
- Traverso, E. 1997. « L'antisémitisme comme code culturel ». Dans *Pour une critique de la barbarie moderne. Ecrits sur l'histoire des Juifs et de l'antisémitisme*. Paris : Page deux. Disponible sur: <http://www.anti-rev.org/textes/Traverso97b2/>
- Vasseur, N. 2000. *Il était une fois le sentier*. Paris : Ilana Lévi
- Wirth, L. 2006 (1928). *Le ghetto*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble
- Wittig, M. 2001. *La pensée straight*. Paris : Balland
- Yerushalmi, Y. H. 1991. *Zakhor – Histoire juive et mémoire juive*. Paris : Gallimard (coll. Tel no.176)

B. MÉTHODOLOGIE

- Becker, H. 2004 (1986). *Écrire les sciences sociales : Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*. Paris : Economica
- Becker, H. 2004. « Épistémologie de la recherche qualitative ». Dans Blanc, A. et A. Pessin, dir., *L'art du terrain. Mélanges offerts à Howard S. Becker*. Paris : L'Harmattan, 59-89
- Becker, H. 2005. « Inventer chemin faisant : comment j'ai écrit *Les Mondes de l'Art* ». Dans D. Mercure, dir., *L'analyse du social. Les modes d'explication*. Québec : Presses de l'Université de Laval, 57-73
- Bertaux, D. 1979. « Écrire la sociologie ». *Informations sur les sciences sociales*, 19 (no.1) (janvier) : 7-25
- Houle, G. 1987. « Le sens commun comme forme de connaissance : de l'analyse clinique en sociologie », *Sociologie et sociétés* 19 (no. 2) : 77-86. Vu dans sa version électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay dans le cadre de la collection « Les classique des sciences sociales », disponible sur: http://www.uqac.ca/Classque_des_sciences_sociales
- Piron, F. 2000. « Responsabilité pour autrui et savoir scientifique ». *Éthique publique* 2 (no. 2), 115-126
- Strauss A. L. et J. Corbin. 2003. « L'analyse des données selon la *grounded theory*. Procédure de codage et critère d'évaluation ». Dans D. Cefaï, dir., *L'enquête de terrain*, coll. MAUSS. Paris : La Découverte, 363-379
- Vigour, C. 2005. *La comparaison dans les sciences sociales : Pratiques et méthodes*. Paris : La Découverte (coll. Repères)

Entre l'éthique de la conviction et l'éthique de la responsabilité : le savoir sociologique à l'usage du changement social ?

Nadia Stoetzel

Candidate à la maîtrise en sociologie, Université de Montréal

Angèle Tissot

M. Sc. Sociologie, Université de Montréal

Mots-clés : Rôle de la sociologie, responsabilité du sociologue, restitution des résultats, sociologie publique, question d'éthique.

Les colloques sont souvent perçus par les chercheurs comme une occasion d'exposer leurs démarches méthodologiques et/ou les résultats de leurs recherches à la communauté scientifique. Toutes deux étudiantes en sociologie au moment de ce colloque, nous aurions dû en faire autant. Cependant, nous avons voulu compléter ce partage des connaissances en initiant une réflexion concernant la responsabilité du chercheur en sociologie. Quel est le rôle du sociologue ? Le sociologue doit-il rendre des comptes aux personnes qu'il a impliquées dans sa recherche ? Si oui, le savoir sociologique doit-il être à l'usage du changement social ?

Ces questionnements font partie de notre réflexion en tant qu'apprenties sociologues depuis déjà plusieurs mois. En effet, nous avons toutes deux fait une collecte de données qualitatives dans le cadre de nos mémoires de maîtrise.

Nadia Stoetzel étudie les conditions de vie des personnes qui vivent de l'assistance sociale au Québec. C'est dans le cadre de cette recherche qu'elle a effectué des entrevues auprès de personnes bénéficiaires de l'aide sociale. Certaines d'entre elles vivaient dans des conditions de pauvreté extrême, voire même dans la rue. Lui racontant leur vie et lui exposant leurs souffrances durant l'entrevue, plusieurs des personnes qu'elle a interrogées lui ont exprimé à la fin de l'entrevue leur contentement d'avoir participé à cette recherche, qui allait peut-être faire « *avancer les choses* ». D'autres bénéficiaires de l'aide sociale lui ont fait part de certains aspects qu'ils aimeraient améliorer par rapport à l'aide sociale.

Angèle Tissot s'est penchée, dans le cadre de son mémoire, sur l'insertion professionnelle des jeunes au Burkina-Faso. C'est ainsi qu'elle a effectué une collecte de données à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, au cours de laquelle elle a rencontré plus de quarante jeunes travaillant dans différents secteurs d'activité ou au chômage et possédant divers niveaux de scolarité. Lui ayant confié leurs expériences sur le marché du travail burkinabè, leurs difficultés et leurs appréhensions, ces témoignages ont parfois été très bouleversants, puisque certains jeunes ont pleuré au cours de leur entrevue. C'est en rédigeant son mémoire par la suite qu'elle s'est demandée à quoi allait servir cette recherche. N'allait-elle pas tout simplement finir sur l'étagère d'une bibliothèque tandis que la volonté première était d'être utile à ces jeunes en situation de précarité ?

Suite à ces deux terrains différents, un même constat s'impose : en tant que sociologues, n'avons-nous pas une responsabilité face à ces personnes qui nous ont fait confiance en nous racontant leur vie et chez qui on a peut-être suscité de l'espoir, voire des attentes concrètes concernant une amélioration de leurs situations ?

Éthique de la conviction versus éthique de la responsabilité ?

Pour apporter des éléments de réponse à cette question, nous nous sommes basées sur une distinction élaborée par Weber dans *Le savant et le politique*, entre l'éthique de la conviction et l'éthique de la responsabilité. Tandis que l'éthique de la conviction correspond au fait de respecter la règle, de respecter la loi et de ne pas tenir compte des conséquences des actes, l'éthique de la responsabilité se définit par le fait que chaque individu doit répondre aux conséquences prévisibles de ses actes. Pour les tenants de l'éthique de la responsabilité, l'action humaine, donc celle du sociologue y compris, produit des conséquences sur le monde. L'action humaine transforme donc le monde et agit sur l'action potentielle des autres acteurs (Piron, 2000).

Toutefois, selon Weber,

« cela ne veut pas dire que l'éthique de conviction est identique à l'absence de responsabilité et l'éthique de responsabilité à l'absence de conviction. Il n'en est évidemment pas question. Toutefois il y a une opposition abyssale entre l'attitude de celui qui agit selon les maximes de l'éthique de conviction [...] "Le chrétien fait son devoir et en ce qui concerne le résultat de l'action il s'en remet à Dieu" et l'attitude de celui qui agit selon l'éthique de responsabilité, qui dit : "Nous devons répondre des conséquences prévisibles de nos actes" » (Weber, 1959 : 67).

Bien que l'une n'exclue pas l'autre, nous pensons toutes deux qu'il est important de remettre l'éthique de la responsabilité au centre du débat. Weber a d'ailleurs lui-même fait le choix de l'éthique de la responsabilité, qui bien qu'elle ne puisse être toujours glorieuse, est selon lui la plus efficace.

Rôle de la sociologie selon Weber et Durkheim

Pour Durkheim, la sociologie est une science des faits sociaux. La sociologie doit alors s'établir sur des méthodes qui lui sont propres, bien qu'étant basées sur les sciences de la nature. Durkheim veut étudier les faits sociaux comme des choses. L'objectivité du sociologue est selon lui primordiale et le chercheur doit faire preuve d'une indifférence de principe face aux conséquences pratiques de ses découvertes. Le rôle du chercheur est selon Durkheim de faire de la science, c'est-à-dire de décrire le réel et non de le juger (Lahire, 2004).

Pour Weber, il y a une opposition entre les sciences de la nature et les sciences de la culture et la sociologie fait partie de cette seconde catégorie. En effet les sciences de la culture, qui sont fondées sur des valeurs, sont selon lui trop éloignées des sciences de la nature pour qu'elles puissent s'inspirer de leurs méthodes. Cependant, un problème épistémologique se pose, puisque la sociologie, science de la culture, étudie la culture, qui est elle-même constituée de valeurs. Pour résoudre cette difficulté, Weber distingue les « jugements de valeurs » des « rapports aux valeurs ». Tandis que les jugements de valeurs sont subjectifs et n'ont pas de place dans le travail scientifique (sauf au moment où le chercheur choisit son objet d'étude), le « rapport aux valeurs » signifie que l'analyse sociologique doit tenir compte de la place occupée par les valeurs dans la société analysée, sans porter de jugement sur celles-ci. C'est le concept de neutralité axiologique, qui signifie qu'il ne faut pas affirmer quoi que ce soit sur ce qui doit « valoir » (Weber, 1959). La sociologie ne doit donc pas porter de jugement de valeur ou décider des valeurs d'une société, c'est là le rôle des citoyens. Son rôle est plutôt de les aider à être conscient de leurs valeurs, de leurs objectifs et des moyens qu'ils mettent en place.

Tandis que Durkheim définit la sociologie comme une science des faits sociaux, se situant par là même plutôt du côté de l'éthique de la conviction, Weber définit quant à lui la sociologie comme une science de l'action sociale et prend position pour une éthique de la responsabilité. Nous allons en ce sens.

Le rôle du sociologue

Aujourd'hui, la sociologie n'est pas faite d'un ensemble structuré autour des mêmes fondements et dans lequel tous les auteurs partagent les mêmes conceptions de ce qui est scientifique et de ce qui ne l'est pas ou encore de ce qu'il faut attendre de la science. La question de l'utilité du savoir scientifique est notamment à l'origine de nombreux débats entre sociologues. Le savoir scientifique doit-il être utile ? Si oui, quel est alors le rôle du sociologue ?

Dubet, dans son article « Plaidoyer pour une intervention sociologique », élabore une typologie de l'intervention (expertise, dénonciation morale et conseil) à partir de laquelle nous avons pensé une typologie du rôle du chercheur (Dubet, 2001).

Le chercheur peut tout d'abord avoir un rôle d'expert. Le sociologue-expert est celui qui décrit et explique les faits en publiant ou en écrivant des rapports. Cependant, il ne s'implique pas dans les décisions dont il éclaire les choix. La restitution aux acteurs est indirecte, par l'intermédiaire de l'accumulation des savoirs et de leur utilisation par les preneurs de décisions (que ce soit dans les secteurs privé et/ou public).

Le sociologue peut ensuite avoir un rôle de critique. Le sociologue-critique diffuse les résultats de sa recherche aux acteurs qu'il a impliqués afin qu'ils prennent conscience de la domination dont ils sont victimes et s'en libèrent grâce à la connaissance. Le sociologue-critique restitue donc directement les résultats de sa recherche aux acteurs impliqués dans celle-ci. Toutefois, il n'accompagne pas le changement social, qui est entre les mains des acteurs eux-mêmes.

Le sociologue peut finalement avoir un rôle de conseiller. Le sociologue conseille alors les acteurs à partir des résultats de sa recherche. La connaissance qu'il donne aux acteurs leur permet d'ouvrir des opportunités de changement. La restitution des résultats du chercheur aux acteurs est directe. De plus, le sociologue-conseil intervient afin de conduire un changement, en partenariat avec les acteurs.

Quelles que soient les modalités choisies, aucune n'est selon nous incompatible avec un travail de production scientifique de savoir sociologique et rien n'interdit au sociologue de les mettre toutes trois en œuvres. Cependant, les rôles de critique et de conseil nous semblent particulièrement intéressants, puisqu'ils permettent au sociologue d'effectuer un retour direct des résultats de sa recherche aux acteurs qu'il a impliqués sans déroger aux règles scientifiques. Les sociologues critiques et conseillers répondent, selon nous, à un devoir de responsabilité face aux personnes qu'ils ont interrogées au cours de leurs enquêtes.

Les méthodes qui pratiquent la restitution des résultats

Avec l'héritage de l'école de Chicago et des ethnométhodologues, une sociologie plus appliquée, plus engagée et réflexive se met en place.

En effet, la sociologie américaine, avec l'école de Chicago, va mettre de l'avant au début du XX^e siècle une sociologie « professionnelle », une sociologie appliquée, pratique. Les sociologues de l'école de Chicago prônent une approche empirique et s'occupent d'examiner sur le terrain les grands problèmes de société. Pour ce faire, ils vont développer des techniques de terrains nouvelles, aujourd'hui regroupées sous l'expression de sociologie qualitative. L'idée qu'ils développent est qu'il faut avoir accès au point de vue subjectif des individus pour atteindre une objectivité scientifique. Les données qualitatives sont utilisées dans un but d'objectivation des conditions de vie et des attitudes des individus enquêtés. Dès lors, le changement social est défini par les sociologues de l'école de Chicago comme le résultat de l'interaction entre la

subjectivité des individus et l'objectivation de la réalité sociale telle qu'elle est permise par le travail du sociologue. Ils utilisent donc leur savoir sociologique pour orienter l'action sociale (Poupart et *al.*, 1997).

L'ethnométhodologie, quant à elle, est une discipline fondée au cours des années soixante par Garfinkel. Elle s'intéresse à la façon dont un groupe d'individus se construit, élabore du sens, en étudiant la façon dont ce groupe résout ses problèmes concrets. Cette discipline va donc à contre-courant des méthodes d'analyse de l'époque, puisqu'elle s'intéresse de l'intérieur à la façon dont se crée un phénomène au lieu d'analyser et de commenter de l'extérieur ce phénomène. Ainsi, les ethnométhodologues ne donnent pas une parole aux acteurs, mais donnent la parole aux acteurs (Coulon, 1987).

Ce courant aborde également la question du rôle du chercheur. En effet, pour les ethnométhodologues, le chercheur est un membre à part entière de l'objet qu'il étudie, ce qui va à l'encontre des positions de la sociologie traditionnelle, pour qui le chercheur doit prendre une certaine distance face à son objet d'analyse. Dès lors, d'après l'ethnométhodologie, le chercheur doit étudier un phénomène en étant conscient qu'il fait partie du processus qu'il étudie, ce qui lui permet alors de mieux comprendre la manière dont le sens se construit. Le chercheur ne doit donc pas minimiser les perturbations dont il est l'origine, mais au contraire l'intégrer dans son travail de recherche. Le chercheur est donc un membre de sa propre recherche et sa parole n'est pas plus importante que celle des autres participants. L'ethnométhodologie, bien que s'étant positionnée en rupture avec la sociologie lors de sa fondation, est un des ancêtres de la sociologie moderne, soit d'une sociologie qui prend en compte les perturbations induites par le chercheur et qui s'appuie sur une méthodologie qualitative (Coulon, 1987).

À la suite de ces deux courants, vont émerger des méthodes qui mettent l'accent sur la restitution des résultats de recherche. La recherche-action représente une production de connaissances qui s'articule en lien avec l'action de différents groupes sociaux. La connaissance est produite dans un processus d'échanges et de complémentarité entre des chercheurs, des praticiens et les populations visées par le changement (Rhéaume, 1982). Les conditions de la recherche-action sont déjà présentes dans le modèle lewinien qui met l'accent sur l'idée que la science se construit en lien avec l'action (Lewin, 1951). Cependant, ce type de recherche remet en question la hiérarchie des savoirs et met en place un nouveau type de rapport entre le savoir expert et le savoir des autres groupes impliqués dans l'action et visés par l'action. De plus, ce type de recherche nous intéresse puisqu'elle implique non seulement d'effectuer un retour en participant à la mise en place d'action ciblées pour les personnes, mais demande aussi aux chercheurs d'effectuer des restitutions aux personnes tout au long de la recherche, les impliquant ainsi au processus de réflexion et pas seulement une fois la recherche achevée.

Concrètement, elle nécessite la participation d'une équipe de chercheurs et d'intervenants, en plus des personnes concernées par l'action. En effet, comme elles sont les premières concernées par les changements, elles sont aussi les premières à pouvoir les mettre en œuvre. Cependant, les personnes concernées par l'action ne peuvent prendre part au processus de

connaissance et de changement que si elles ont collaboré au travail d'analyse en tant que consultants et pas uniquement en tant qu'auditeurs passifs des réflexions des chercheurs. En ce qui concerne les organisations, le changement passe avant toute chose par l'intérêt et l'engagement des personnes impliquées (Levy, 2001). La recherche-action serait finalement une manière de concevoir le savoir au travers d'une co-construction dynamique entre différents acteurs impliqués dans le thème de la recherche plutôt qu'au travers de ses résultats.

Une autre méthode qui met l'accent sur la restitution des résultats de recherche est l'intervention sociologique. Dubet (2001) nous explique que cette méthode est la mise en œuvre de la théorie de l'action de Touraine (1973). Cette théorie conserve l'idée de Weber (1965) concernant les valeurs à l'origine des actions. En effet, selon Weber, l'action n'est pas une réponse objective à une situation, mais est définie par les valeurs des personnes impliquées dans l'action. Ainsi, il serait impossible d'analyser l'action sociale sans identifier les logiques qui déterminent les actions. L'interprétation de l'action ne peut pas se passer du sens que donnent les acteurs à leurs actions, même si cela ne suffit pas toujours à expliquer les comportements. Ainsi, l'intervention se définit par le devoir d'aider les acteurs à expliciter leurs objectifs et à reconnaître les obstacles à leurs réalisations. La sociologie est presque toujours intervention, selon Dubet (2001), mais la particularité de l'intervention sociologique réside dans le fait que le chercheur se confronte directement aux personnes qui ont participé à l'étude et à leur interprétation des résultats. Le chercheur accepte donc de prendre le risque de voir son analyse rejetée par d'autres que ceux de la communauté scientifique et se soumet au jugement de ces derniers, qui peuvent être déçus si leurs attentes de légitimation de leur cause et de leurs idées ne sont pas confirmées par l'analyse du chercheur.

D'un autre côté, l'intervention sociologique ne répond pas toujours aux attentes qu'elle suggère de par sa pratique, notamment en permettant davantage de capacité d'action ou de retombées concrètes. En effet, l'organisation et les objectifs de cette méthode supposent que l'intervention sociologique est une méthode propice à la réalisation d'actions adaptées aux situations des personnes. N'enlevant rien aux qualités de cette méthode, Dubet (2001) nous dit qu'au fil de son histoire, l'intervention sociologique aurait davantage montré qu'elle était une méthode de production des savoirs comme les autres. Finalement, elle n'est pas tournée vers le changement, puisqu'elle n'entraîne aucune action concrète. De plus, elle n'a pas plus d'influence sociale que tout autre type de connaissance sociologique. En effet, elle n'est active dans le débat public qu'en fonction des préoccupations du moment et elle influence la décision politique seulement si elle est sollicitée.

Peut-on considérer que cela est suffisant pour apaiser notre devoir de responsabilité face aux personnes qui nous ont fait confiance ?

Pour une sociologie publique

Autrement dit, « la sociologie, mais pour qui ? » (Mc Lung Lee, 1976 cité par Burawoy, 2006), « la sociologie, pour faire quoi ? » (Lynd cité par Burawoy, 2006). Se sont des questions qui animent actuellement de nombreux débats aux États-Unis et Bertaux (2006) encourage aussi l'instauration de cette discussion en France. Selon Bertaux, ce débat concerne tous les chercheurs et professionnels de la recherche en sociologie. Lors d'une conférence au congrès de l'Association de sociologie américaine, Michael Burawoy a amené des éléments de réflexion sur la sociologie contemporaine. Une de ses réflexions porte sur les différents types de sociologies et de sociologues qui travaillent dans des universités, tout en mentionnant ceux qui travaillent ailleurs. Monique Legrand (2001) souligne, quant à elle, le problème de la reconnaissance des statuts des diplômés en sociologie qui sont de plus en plus nombreux à aller travailler hors de l'université. Ces inégalités de statut, Burawoy les explique par la « *pression normalisante des carrières* » (Burawoy, 2006; Bertaux, 2006). Il regrette que la soif de justice, d'égalité et de changement qui ont motivé tant d'étudiants à se diriger vers la sociologie soit ensuite canalisée vers le prestige d'une carrière individuelle.

Selon lui, la passion morale initiale est toujours présente, mais elle doit passer par une restitution des savoirs aux personnes qui nous les ont transmis. Après avoir passé un siècle à mettre en place l'objectivité scientifique de la sociologie, après avoir construit de la connaissance sociologique avec de la connaissance de sens commun, nous pouvons désormais « *rendre les savoirs à celles et ceux qui en sont l'origine afin de régénérer la fibre morale de la sociologie* » (Burawoy, 2006; Bertaux, 2006). Burawoy a donc appelé à la sociologie publique, à une sociologie « citoyenne ».

Qu'est-ce que nous entendons par sociologie publique ?

Jean-Yves Trépos (2001) constate que la sociologie est déjà présente dans l'espace public. En effet, les sociologues qui travaillent hors de l'université ont investi des organismes, des entreprises et même des institutions. Mais au-delà de ces espaces, la sociologie prend une place de plus en plus importante dans l'espace public, en alimentant les débats de société dans les médias, en donnant des arguments aux politiciens ou en prenant part au débat eux-mêmes. Le succès médiatique ainsi que la présence de la sociologie dans les discours experts ne sont pas sans conséquences sociales. Aussi devons-nous nous interroger sur les effets des connaissances sociologiques produites. Cette question est d'autant plus essentielle que la sociologie telle qu'elle est pratiquée actuellement s'écarte de plus en plus des valeurs qu'elle défendait depuis ses débuts.

Cependant, la recherche de l'objectivité n'est pas indissociable de l'adoption d'une morale de la discipline et d'un intérêt politique (Burawoy, 2006). La sociologie publique propose pour ce faire, de mettre en évidence ce que Mills appelle les liens entre les problèmes privés et les questions publiques (Bertaux, 2006). L'intérêt de cette perspective de la sociologie publique réside dans le fait que, contrairement aux autres débats théoriques contemporains de notre discipline, celui-ci ne cherche pas à s'opposer à la sociologie universitaire, il veut le compléter

pour ajuster la tendance que prend la pratique de la sociologie aux valeurs initiales de la discipline. En effet, Burawoy insiste sur le fait que la sociologie, dans sa pratique, s'éloigne graduellement de son objet d'étude et c'est en se basant sur ce fait qu'il explique que la sociologie publique doit axer sa pratique sur l'implication et la mobilisation des publics afin de pallier à cette distance croissante. Il exprime ainsi l'idée de plusieurs sociologies publiques, puisqu'il existe des publics différents qu'il faut approcher de manières variées. Ainsi, ces sociologies publiques méritent une place légitime au sein du cadre d'ensemble de la pratique sociologique (Burawoy, 2006).

La division du travail sociologique

Une des thèses originales que Burawoy a présenté, qui permettrait de réconcilier les pratiquants de l'éthique de conviction avec ceux de l'éthique de responsabilité (Weber, 1959), est nommée la division du travail sociologique (voir tableau 1). Dans cette division du travail, la sociologie publique aurait une place bien à elle à côté des autres savoirs. Il ne s'agit pas pour Burawoy de créer une hiérarchie des savoirs sociologiques, mais bien de montrer leur interdépendance. Selon lui, la sociologie publique devrait occuper une place significative à côté des autres formes de savoirs sociologiques, car elle est différente de la sociologie appliquée, qui répond à une demande et trouve ou confirme des solutions relatives aux objectifs des clients. Cependant, la sociologie publique et la sociologie appliquée ne pourraient exister sans ce qu'il appelle, la sociologie savante. En effet, l'activité savante en sociologie permet de mettre en place des cadres théoriques et méthodologiques, de les confronter, de les cumuler afin de permettre à la sociologie publique et appliquée de puiser des outils de réflexion dans ce cadre d'analyse, utiles à leur expertise et leur pertinence. Par ailleurs, la sociologie savante est interdépendante de la sociologie critique, puisque celle-ci étudie ses structures et en analyse les fondements. Ces savoirs sont indispensables, complémentaires et dans le contexte actuel, Burawoy estime qu'il est temps de mettre en place un cadre de référence qui permettrait de renouer le dialogue avec le monde social étudié. Concrètement, la sociologie publique permet la discussion, puisqu'elle génère une coproduction entre le sociologue et le public. Cette coproduction nécessite des ajustements et les confrontations entre des valeurs et des buts différents rend la réciprocité difficile. Néanmoins, la sociologie publique poursuit l'objectif de développer l'échange et l'interaction.

Tableau 1 - La division du travail sociologique

	Public universitaire	Public extra universitaire
Savoirs instrumentaux	Sociologie savante	Sociologie appliquée
Connaissance réflexive	Sociologie critique	Sociologie publique

Bertaux, D. 2006. «Introduction à la traduction de la première partie (pp 4-11) de l'article de Michael Burawoy "For Public sociology", American Sociological Review, vol. 70, février 2005; pp. 4-28 ». Socio-logos (no. 1). En ligne. <http://socio-logos.revues.org/document9.html> (page consultée le 28 novembre 2007).

Conclusion

Déjà McLung Lee en 1976, dans son discours à l'Association américaine de sociologie (ASA) intitulé « La sociologie, mais pour qui ? » (McLung Lee, 1976 cité dans Burawoy, 2006) se posait les questions de savoir si nous ne nous adressions qu'à nous-mêmes, à un public de scientifiques lorsque nous faisons de la sociologie, ou bien est-ce que nous désirons également parler à des publics non scientifiques ? Selon lui, peu de ses collègues auraient plaidé pour une discipline de quête de la connaissance pour elle-même, pour une discipline fermée. Mais qu'en est-il dans la réalité ? (Burawoy, 2006).

Plus tard, Lynd s'est posé la question « La sociologie, pour faire quoi ? » (Lynd cité par Burawoy, 2006). Il renoue alors avec la distinction wébérienne entre rationalité technique et rationalité en valeur, avançant que la sociologie ne peut pas porter de jugement de valeur mais que son rôle est d'aider les personnes à être conscient de leurs valeurs, de la fin et des moyens qu'ils mettent en place. Lynd se demande en effet si nous devons être concernés par les finalités de la société ou seulement par les moyens d'atteindre ces finalités (Burawoy, 2006).

Mais comment faire si dans le domaine de la sociologie savante nous ne nous adressons qu'à nous même ? Pensez-y !

Bibliographie

- Bertaux, D. 2006. « Introduction à la traduction de la première partie (pp 4-11) de l'article de Michael Burawoy "For Public sociology", *American Sociological Review*, vol. 70, février 2005; pp. 4-28 ». *Socio-logos* (no. 1). En ligne. <http://socio-logos.revues.org/document9.html> (page consultée le 28 novembre 2007).
- Burawoy, M. 2006. « Pour la sociologie publique ». *Socio-logos* (no. 1). En ligne. <http://socio-logos.revues.org/document11.html> (page consultée le 28 novembre 2007)
- Coulon, A. 1987. *L'ethnométhodologie*. Paris : Presses universitaires de France.
- Dubet, F. 2001. « Plaidoyer pour l'intervention sociologique ». Dans D. Vrancken et O. Kutu, dir., *La sociologie et l'intervention – enjeux et perspectives*. Bruxelles : De Boeck Université, 89-110.
- Lahire, B., dir., 2004. *À quoi sert la sociologie ?*. Paris : La Découverte.
- Legrand, M. « Essor de l'intervention en sociologie ». Dans D. Vrancken et O. Kutu, dir., *La sociologie et l'intervention – enjeux et perspectives*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Lewin, K. 1951. *Field Theory in Social Sciences*. New York : Harper and Row.
- Levy, A. 2001. « Le changement social et l'intervention dans la perspective de la psychosociologie ». Dans D. Vrancken et O. Kutu, dir., *La sociologie et l'intervention – enjeux et perspectives*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Piron, F. 2000. « Responsabilité pour autrui et savoir scientifique ». *Éthique publique* 2 (no. 2) : 115-126.
- Poupart, J., M. Lalonde et M. Jaccoud. 1997. *De l'école de Chicago au postmodernisme : trois quarts de siècle de travaux sur la méthodologie qualitative : bibliographie alphabétique et thématique*. Casablanca : Éditions deux continents
- Rhéaume, J. 1982. « La recherche-action : un nouveau mode de savoir ? ». *Sociologie et Sociétés* XIV (no. 1)
- Trépos, J-Y. « L'expertise sociologie ou le complexe d'albatros ». Dans D. Vrancken et O. Kutu, dir., *La sociologie et l'intervention – enjeux et perspectives*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Touraine, A. 1973. *Production de la société*. Paris : Seuil.
- Weber, M. 1959. *Le savant et le politique*. Paris : Plon.
- Weber, M. 1965. *Essais sur la théorie de la science*. Paris : Plon.

Sur le fil du travail : une ethnographie en centre d'appel. Notes méthodologiques, du terrain prévu au terrain vécu

Marie Vanbremeersch

Stagiaire postdoctorale en sociologie, Université de Montréal/INRS (Montréal).

Mots-clés: Travail, centre d'appels, ethnographie, précarité, emploi, téléopérateur.

Dans le cadre de ce colloque j'ai choisi de présenter ma thèse de sociologie, intitulée « Sur le fil du travail: une ethnographie en centre d'appel » à laquelle je viens de mettre un point final. J'y étudie le rapport au travail des employés des centres d'appels téléphoniques. Ma communication a pris la forme d'une narration méthodologique que je propose de livrer ici tout en présentant des pistes de réflexions qu'elle a pu susciter. L'enquête ethnographique que j'ai réalisée pour ma recherche doctorale a en effet mis en exergue des questions relatives à la condition du chercheur sur son terrain. Il fut, par exemple, pertinent dans mon cas de m'interroger sur la distance entre le terrain prévu et le terrain vécu, c'est-à-dire celui que l'on réalise.

Au cours des rencontres, des écueils et erreurs méthodologiques, la trajectoire de l'enquête évolue. Certains lieux s'avèrent inaccessibles, certains groupes impénétrables. Et ce sont ces aléas et ces obstacles méthodologiques qui, d'une part, guident le terrain et qui, d'autre part, offrent les premiers enseignements à l'ethnographe que l'on peut présenter comme un « nouveau venu » (Schütz, 1987) dans l'univers qu'il étudie. Ma recherche de doctorat porte, comme je l'ai mentionné, sur le rapport au travail des employés en télémarketing. Afin de mener à bien mon enquête je souhaitais, d'une part, réaliser des entrevues auprès de téléopérateurs afin de comprendre le sens que ces derniers donnent à leurs activités professionnelles et, d'autre part, il était pour moi évident, au début de cette recherche, que je devais prendre le temps de parfaire ma connaissance du milieu des centres d'appels avant d'entamer des entretiens formels. Je voulais dans un premier temps découvrir ce qui valait la peine d'être étudié, pour reprendre les mots d'Olivier Schwartz. Et je voulais convaincre mes collègues téléopérateurs de participer à la recherche par mon attitude volontaire et passionnée, faisant preuve d'un réel intérêt, et non pas en attendant d'eux des déclarations choc. C'est pourquoi il me semblait nécessaire, pour entamer la recherche, d'intégrer le milieu en y réalisant une observation participante, afin de prendre le temps de me familiariser avec les centraux et leurs occupants. C'est pourquoi, avant de poursuivre je souhaite m'arrêter un instant sur cette citation d'Olivier Schwartz.

« Le premier objet de l'enquête n'est pas de répondre à des questions mais de découvrir celles que l'on va se poser, et il faut, pour cette simple découverte, du temps : le temps de comprendre où sont, dans l'univers des enquêtés, les problèmes et les enjeux, de parvenir à une perception suffisante de leur vie pour dégager ce qui vaudrait la peine d'être étudié » (Schwartz, 1993 : 281).

Prendre le temps signifiait pour moi intégrer un central en m'y faisant engager et y apprendre au fur et à mesure les codes et pratiques du lieu. Et c'est au fil de ce processus d'investigation (Schütz, 1987) que me sont apparues les questions qui allaient diriger le cheminement de ma recherche.

De la naissance du projet au premier jour du terrain : petite histoire de la recherche

Cette recherche de doctorat s'inscrit dans la continuité de recherches menées dans le cadre de ma maîtrise et de mon DEA en sociologie. Je m'étais à l'époque intéressée au rapport au travail des squeegees du centre-ville de Montréal. La question de la place du travail dans les trajectoires de vie précaires, sur laquelle je m'étais penchée au contact de ces jeunes de la rue, n'était pas résolue pour moi. Cependant, je ne souhaitais pas retourner sur le terrain de la rue, mais changer mon axe d'observation. C'est pourquoi, choisissant de monter d'un cran dans la hiérarchie des statuts professionnels et des petits boulots, je suis passée de la vente de service à la sauvette (laver les fenêtres des voitures) au petit boulot « salarié ». Résolue à jouer les ethnologues d'entreprise sur le modèle de Roy (2006) et Linhart (1978), je décidais d'intégrer un centre d'appels téléphoniques et d'y réaliser une ethnographie.

La rencontre avec Sylvie, une téléopératrice d'une cinquantaine d'années, fut déterminante dans la mesure où c'est elle qui m'a guidée vers les sous-sols des centraux téléphoniques du bas de l'échelle. En effet, dans un premier temps il n'était pas évident que j'axerais ma recherche sur ce type d'emplois. À vrai dire, je ne connaissais pas l'étendue de la gamme des emplois de « téléopérateur ». Je découvrais d'ailleurs rapidement que cette appellation (téléopérateur) recouvre une large réalité et, involontairement, en entamant mon enquête auprès de Sylvie qui travaillait au noir pour une fondation, j'orientais mon regard vers les situations d'emploi les plus précaires sur le marché du télémarketing.

J'entamai ma recherche d'emploi par quelques gros centraux que je connaissais de réputation. Tous sans exception me demandèrent de leur envoyer un Curriculum Vitae, et je rencontrai mon premier écueil méthodologique : quel type de CV envoyer, quelles informations donner, que taire ? Mon CV universitaire était l'assurance de ne pas être embauchée, mais je n'étais pas à l'aise avec le mensonge et la composition d'un personnage fictif, n'ayant pas une grande confiance en mes capacités de comédienne et convaincue que je jouerais maladroitement mon rôle une fois sur scène. Je préparai donc un CV mariant vérité et omission, me présentant comme une ancienne étudiante en sociologie d'un niveau de 3ème année universitaire, et je dressai la liste des différents petits boulots que j'avais exercés par le passé. Je ne prétendais pas

avoir travaillé en central téléphonique mais misais plutôt sur une vraie expérience de 2 mois en tant que standardiste-réceptionniste. J'envoyai mon CV (semi-fictif) à différentes entreprises et l'apportai en main propre à d'autres. Après quelques semaines sans réponse, je décidai de changer de stratégie et épluchai méthodiquement les petites annonces des journaux populaires, y découvrant une grande quantité d'offres d'emploi en centres d'appels. Mais la plupart exigeaient le bilinguisme et de l'expérience en vente, et cette deuxième tentative ne fut pas plus couronnée de succès que la première. Surmontant un certain découragement, je tirai de ces échecs des enseignements sur le milieu et la hiérarchie des emplois en central, réalisant avant tout que je ne pouvais pas prétendre occuper n'importe quel poste, certains étant prestigieux et réservés aux personnes d'expérience. Passant outre la faible qualité de mon expression en anglais, je me présentai dans une entreprise de sondage à la recherche d'interviewers bilingues.

Les locaux se trouvent au centre-ville, au 4^{ème} étage d'une tour. Sur la porte, une petite affiche plastifiée avec le nom de l'entreprise. Je sonne, et la porte s'ouvre automatiquement. Personne ne m'accueille. Je patiente en observant cet environnement bruyant. Une femme d'environ 35 ans s'approche de moi. Je lui dis que je viens suite à l'annonce parue dans le journal. Elle me fait aussitôt passer le test d'embauche de 30 minutes. Je m'assois à une table et elle me tend des formulaires à remplir : nom, prénom, âge, formation professionnelle, expérience professionnelle et disponibilité d'horaires. La deuxième partie du texte est sur ordinateur; un logiciel en anglais me présente l'entreprise puis me soumet différentes questions. Je dois notamment faire preuve de mes connaissances en méthode d'interviews. On me demande par exemple comment je réagis si un répondant ne comprend pas la question que je lui pose : est-ce que je réponds à sa place? Est-ce que je répète la question? Est-ce que je saute la question? À cette étape, je commence à croire en ma future embauche dans cette entreprise. La troisième partie du test est un petit entretien avec la responsable du personnel. Nous parlons la moitié du temps en français, l'autre moitié en anglais. Avant de quitter les lieux, on me précise que j'aurai des nouvelles dans la journée ou le lendemain.

Je n'en aurai jamais. La semaine suivante, ayant bien compris que ma candidature n'avait pas été retenue, je me suis de nouveau penchée sur les petites annonces des journaux. Par chance la section vente-marketing est ce jour là très fournie. Je m'arrête sur l'annonce de Méga-Presse : « Travail facile au téléphone, jour ou soir, près du métro. Bienvenue à tous. Tél. : 514 XXX-XXXX ».

J'appelle. Monsieur Homsy le superviseur-directeur m'informe qu'il suffit d'être majeur et d'avoir un sourire dans la voix pour passer le test, et qu'aucun diplôme n'est nécessaire. Je lui précise que je recherche un emploi du temps souple qui alterne des horaires de jour et de soir. « Y'a pas de problème », me répond-il, la flexibilité est un atout. Deux postes sont encore vacants, et Monsieur Homsy m'attend dès demain matin à 9 heures pour le test.

Je me présente le lendemain. L'entreprise de télémarketing partage les locaux d'une clinique de Chiropractie. Je pousse la porte et entre dans une salle d'attente où sont assis les candidats à l'embauche. J'observe mes concurrents, cinq candidats pour deux postes. Personne ne semble nerveux, c'est plutôt l'impression de lassitude générale qui me frappe, la même que dans le métro que nous venons d'emprunter à l'heure de pointe. Chacun semble dans sa bulle, perdu dans ses pensées. Les tests d'embauche se succèdent, les visages défilent. La quasi certitude de ne jamais se revoir n'incite pas à rechercher le contact. Demain sans doute, une autre salle d'attente, d'autres visages.

La voix de celui qui nous a convoqués rompt le silence. Il nous invite à entrer.

Nous sommes maintenant sept demandeurs d'emploi. Pour ce fameux « test de voix » qui est le moment le plus déterminant pour notre avenir chez Méga-Pressé, nous sommes chacun à notre tour invités à lire des extraits du texte de vente. Chacun prend un ton assuré, détendu, s'efforçant surtout de ne pas accrocher les mots. Nous sommes de retour sur les bancs de l'école : ce matin, épreuve de lecture à haute voix, il faut marquer la ponctuation et trouver le juste ton. Cette première lecture nous donne une meilleure idée du travail pour lequel nous postulons et dont nous ne savons presque rien.

« Bonjour, est-ce que j'ai bien composé le XXX-XXXX. Est-ce que je parle bien avec Mme Simone ? Ça va bien ? Mon nom est Marie du Club de revue moderne et je vous appelle de notre bureau de mise en marché ici à Montréal ».

C'est au tour de mon voisin maintenant :

« C'est que votre numéro de téléphone a été choisi par le système de sélection numérique des Éditeurs Québécois... ».

J'essaye de suivre le texte, mais m'y perds. Je postule chez Méga-Pressé mais curieusement ce nom n'apparaît nulle part, ni sur la porte, ni dans le texte. Qui sont ces Éditeurs Québécois et ce Club de revue moderne ? Personne ne pose de questions, ce n'est pas de notre ressort, nous sommes de simples lecteurs. D'ailleurs, si on ne sait pas pour qui l'on travaille c'est aussi bien, selon Homsy. Moins on en sait, moins on en dit aux clients et moins le client en sait, meilleures sont les ventes. Nous lisons chacun à notre tour et celui qui pense pouvoir feinter Homsy en préparant son texte à l'avance sera surpris car ce dernier inverse le sens de lecture. C'est mon tour, mais il le saute et passe directement à ma voisine de droite qui pourtant a déjà lu deux fois.

La direction s'est fait une bonne idée de nos aptitudes, Homsy nous demande qui est disponible pour commencer le soir même et c'est ainsi que je décroche enfin ce premier emploi qui m'ouvre la porte du terrain et commence ainsi mon observation participante anonyme.

Alors que je découvre le travail pour lequel j'ai été engagée, je rencontre mes collègues et perçoit la continuité des difficultés méthodologiques qui ont émergées lors de la composition de mon curriculum vitae. En central tout va très vite: on est un ancien après quelques semaines. Les embauches comme les renvois et les démissions se font en quelques minutes. Parallèlement, les relations entre employés évoluent bien plus vite qu'à l'accoutumée. Si le premier jour je me sens à l'écart du petit groupe que forment mes 2 collègues, il suffit de deux trois jours pour que je perde ce statut de nouvelle et bientôt ce sera mon tour de répondre aux questions des dernières recrues. Ainsi, jour après jour j'apprends à connaître mes collègues, posant sans répit mille et une questions sur leur appréciation du travail, leur trajectoire professionnelle et leurs ambitions. Mon attitude quelque peu agressive me vaut nombre de regards interrogateurs et, bien évidemment, nombre de questions en retour, ce à quoi je ne me suis pas suffisamment préparée. Et comme je l'avais prévu, s'il est aisé de cacher à la direction les raisons de ma présence en poste, le problème est plus épineux avec mes collègues. Je garde en tête que, dans le but de mieux comprendre la place qu'occupe le travail dans la vie des employés en télémarketing, je dois gagner la confiance de mes collègues et plus tard solliciter des entrevues; c'est pourquoi il est nécessaire que nous fassions plus ample connaissance, ce que cette situation de demi-vérités et d'omissions peut compromettre. De fait, j'oublie d'un jour à l'autre ce que j'ai raconté la veille à mon sujet, et je me trouve dans une situation chaque jour plus difficile à gérer. Durant les pauses, sur le perron, je m'inventais chaque jour de nouvelles caractéristiques personnelles sans me souvenir de celles de la veille. Les mimiques de mes collègues me renvoyaient quotidiennement à l'incohérence de ma présentation (Goffman, 1973).

C'est ainsi qu'après 3 semaines de travail j'ai quitté l'entreprise. J'ai senti que mon projet de recherche était en danger, alors que je commençais à remettre en question mon choix de terrain. À ce stade, la rue ne me semblait finalement pas si exigeante comparativement aux 4 heures quotidiennes éprouvantes passées dans le central, durant lesquelles je me faisais raccrocher au nez sans ménagement, « engueuler », parfois même menacer par des gens dont j'imaginai que je les dérangeais. De plus, les relations avec mes collègues n'évoluaient pas comme je le souhaitais, il me semblait que j'occupais une mauvaise place. Comment aurais-je pu instaurer un climat de confiance alors que depuis le premier jour je m'emmêlais dans mes différentes histoires de vie ? Comment regagner le crédit nécessaire à la réalisation d'entrevues quand les relations ont débutées avec tant de maladresse? Pour finir, mon superviseur n'était pas satisfait de mes performances, la vente forcée étant une activité complexe qui nécessite des qualités dont je ne peux de toute évidence me prévaloir.

Durant les semaines qui ont suivi ma démission de chez Méga-Presse, j'ai entrepris une nouvelle recherche d'emploi à l'aide des petites annonces. Une entreprise était justement à la recherche de téléopérateurs et proposait, 2 jours durant, de recevoir des candidats à l'embauche. Mon curriculum vitae répondait aux exigences de l'entreprise¹. Je me suis présentée.

Les locaux de l'entreprise Derma Pro n'ont rien à voir avec ce que j'ai connu chez Méga-Presse. Nous sommes ici dans une entreprise de cosmétiques européenne, avec tout ce que cela implique de mise en scène et de tape à l'œil. Dans le central téléphonique de Montréal sont gérées les commandes internationales 24h/24. Les nombreux postulants sont priés de remplir des questionnaires qui feront office de CV, puis une employée note nos disponibilités horaires et, pour finir, nous passons une entrevue. La mienne fut, je dois l'admettre, calamiteuse. Totalement inexpérimentée en terme d'entretien d'embauche dans ce type d'entreprise et ne sachant sur quel pied danser, je balbutiai quelques mots sur mon goût (fictif) pour le milieu des cosmétiques et de la vente ainsi que sur mon attachement (imaginaire) à l'enseigne Derma Pro, que je connaissais grâce à ma mère depuis mon plus jeune âge. Quand vint le temps de parler de mon dernier emploi, mon honnêteté gâcha le peu de crédibilité que je pensais avoir acquis jusqu'ici, et je lâchai la phrase fatidique : « je n'aimais pas téléphoner ... ». Bien sûr, mon sort était scellé, et j'ai eu beau essayer de me rattraper, je voyais mon beau projet d'embauche partir en fumée. On m'invita à rentrer chez moi où une réponse me serait envoyée dans les jours suivants, mais je savais déjà que mon terrain n'aurait pas lieu dans cette prestigieuse maison française.

Je compris qu'il n'était pas réaliste de vouloir sauter ainsi les échelons. Je pouvais certes espérer trouver un peu mieux que Méga-Presse, mais il n'était pas encore temps pour moi de taper dans le haut de gamme des centraux téléphoniques.

C'est alors qu'au hasard d'une promenade je rencontrai Michelle, qui deviendra l'une des principales personnes ressources de mon enquête. Michelle et moi avons travaillé ensemble 2 ans plus tôt. J'étais alors auxiliaire de recherche et étais chargée de faire le lien entre les enquêteurs d'une firme de sondage (Québec-Enquête) qui réalisaient des entrevues et le groupe de recherche responsable du projet. Michelle faisait partie de l'équipe d'enquêteurs. Alors que je lui présentai mon projet de recherche de doctorat, elle m'encouragea à postuler chez l'entreprise de sondages Québec-Enquête. Quelques jours plus tard je fus invitée à participer à une journée de formation qui marqua mon embauche dans le central où j'ai travaillé par la suite durant 3 mois.

Chez Québec-Enquête je m'appliquais à ne pas reproduire les erreurs du passé. Je me considérais ethnographe en centre d'appel et je limitais mon jeu de rôle à l'omission de ce

¹ Disponibilité selon les besoins du centre d'appels (ouvert 7/7, 24h/24). Connaissance de Windows 2000 et d'Internet. Expérience en centre d'appels et/ou en vente, un atout.

premier statut. Les rares fois où l'on me posa des questions sur mes occupations et les raisons de ma présence en central je faisais part d'un lent cheminement universitaire en science humaine et d'un banal besoin de revenus. Le temps passant, ces questions prirent de moins en moins de place, et je me laissais aller dans mon rôle de téléopératrice.

Des rencontres

Pour réussir une ethnographie, selon Favret-Saada, il est important d'être conscient que « la communication ethnographique ordinaire – une communication verbale, volontaire et intentionnelle, visant l'apprentissage d'un système de représentations indigènes – constitue l'une des variétés les plus pauvres de la communication humaine » (Favret-Saada, 1990). Plus encore, ce type de communication est, dit-elle, « spécialement impropre à fournir de l'information sur les aspects non verbaux et involontaires de l'expérience humaine » (Favret-Saada, 1990 : 8). Lors de l'élaboration du projet de recherche, je prévoyais recueillir des récits de vie, au sens entendu par Bertaux² auprès des téléopérateurs que je rencontrerais. Afin de cerner la place qu'occupe le travail dans une vie, il me semblait nécessaire de saisir, au moins dans ses grandes lignes, le contexte et l'organisation de vie dans lequel il s'insère³. Ainsi, lors de la sollicitation, je prévenais les téléopérateurs qu'il serait question non seulement de leur travail et de celui de leurs parents, mais aussi de la scolarité, de la famille et du mode de vie en général, dans l'optique de tracer une trajectoire scolaire et professionnelle, en l'insérant systématiquement dans le contexte plus global de leur trajectoire de vie familiale. C'est ainsi que j'ai réalisé les entretiens selon le modèle du récit de vie. Mais c'est aussi selon ces questions de recherche que j'ai mené des discussions informelles lors des « pauses café » ou lors de moments partagés avec mes collègues en dehors du contexte explicite de l'entretien.

Ayant choisi dans un premier temps de pratiquer des observations participantes, je repoussais le temps des entretiens. S'il était pour moi évident que je devais prendre le temps d'établir un rapport de confiance avec mes collègues avant de leur proposer de participer consciemment à ma recherche en se soumettant à des entretiens, il devenait de moins en moins clair que je pourrais réaliser ces entretiens parallèlement à mes observations. Je craignais à la fois que mes collègues soient peu bavards en raison de notre proximité quotidienne et inversement que nos entretiens entachent la spontanéité de nos échanges quotidiens. Finalement, je m'appliquais chaque jour de travail à en apprendre un peu plus sur certains de mes collègues, mais la phase des entretiens proprement dite n'a débuté qu'après mon départ effectif de l'entreprise, ce qui permit une parole plus libre.

² « Il y a du récit de vie dès lors qu'un sujet raconte à une autre personne, chercheur ou pas, un épisode quelconque de son expérience vécue ». (Bertaux, 1997)

³ Les récits de vie, nommés biographies par d'autres, nous permettent « d'aborder des domaines contigus à celui de notre recherche. Chaque recherche déborde sur de nouveaux terrains qu'elle n'explore pas à fond, sur des domaines importants pour ses objectifs principaux, mais dans lesquels elle procède plus par supposition que par investigation » (Becker, 1986 : 62-63).

J'ai rencontré en tout une cinquantaine de téléopérateurs, les ai observés dans l'exercice de leurs fonctions de ma position de collègue, voisine de box. J'ai développé des relations personnelles avec certains alors que je n'ai fait qu'échanger des regards avec d'autres. J'ai réalisé des entrevues avec une quinzaine d'entre eux, lors de nombreuses rencontres en dehors des centraux. Nos rencontres furent parfois formelles, dans d'autres nous avons développé un réel plaisir dans des discussions où je mettais de côté le formalisme de l'enquête.

Avec le recul nécessaire, il apparaît aujourd'hui évident que les « vraies » données de cette recherche, celles dont émane un vrai sens sociologique, furent souvent obtenues en temps de lâcher-prise, lorsque le perçu prenait le pas sur le vu (Laé et Murard, 1995), et que le projet de connaissance s'évanouissait (Favret-Saada, 1990) au profit d'un réel intérêt pour l'évènement vécu. C'est donc lorsque j'ai accepté, en tant que chercheur, d'être affectée (Favret-Saada, 1990) que les méthodes choisies ont pris sens, dans ces moments que Schwartz nomme participatifs, moments féconds et dénués du formalisme de l'enquête (Schwartz, 1993 : 282) et qui laissèrent les informations me parvenir. J'avais masquée sur mon terrain, confiant peu à peu mon projet à quelques collègues, mais cela ne transformait pas réellement les conditions des observations. Le plus important était pour moi de travailler en central comme chaque téléopérateur présent, de ne surtout pas être le chercheur du central, ni un observateur extérieur. Employée anonyme, je recevais comme les autres mon chèque le premier et troisième jeudi du mois. J'étais comme eux surveillée, écoutée. Je réalisais comme d'autres ethnologues avant moi que l'engagement de soi est d'autant plus fort lorsque que l'observation participante est masquée. Quand les difficultés apparaissent - par exemple lorsque le chercheur ne parvient pas à effectuer les tâches qu'on lui confie, comme Linhart (1978) dans l'atelier de soudure, Cartron (2003) dans les cuisines du McDonald's, ou moi-même dans le centre d'appels lorsque je n'obtiens pas suffisamment d'accords de répondants, il ne faut en aucun cas se retirer derrière son statut de chercheur. Il est au contraire primordial de persévérer, de se donner entièrement à la tâche. Cet engagement du chercheur entièrement tourné vers sa participation lui permet de garder de la distance vis à vis de l'activité (Cartron, 2003). Si Cartron n'améliore pas sa productivité en cuisine, il reste seul en salle avec ses chiffons et ne pourra plus observer ses collègues; si Linhart (1978) est incapable de réaliser les tâches qu'on lui confie en usine il sera renvoyé. De même je risque le renvoi si mes performances sont trop basses et mon enquête serait compromise. Sous la pression, les jugements des supérieurs deviennent souvent difficiles à supporter. Ainsi Cartron rapporte son irritation quand il s'entend dire « réfléchis un peu ! », « mais concentre-toi ». De même la surveillance serrée de ma supérieure le jour où je ne décroche aucune interview fut ressentie comme fort déplaisante et, à l'instar de Cartron, je trouvais presque humiliant d'être ainsi épiée avec suspicion par celui qui croit savoir faire et s'agace de mon incompetence. Ce sentiment d'humiliation, cette envie de réagir, de se défendre, de proposer à ce superviseur supposément si compétent de me montrer de quoi il est capable, traduit clairement mon engagement dans le rôle de téléopérateur et « l'évanouissement du projet de connaissance » (Favret-Saada, 1990). Cela dit, les notes qui ont découlées de ces événements ainsi que les souvenirs que j'en ai furent d'une grande fécondité, confirmant une fois de plus que c'est dans ces moments d'abandon que le chercheur s'approche réellement de son terrain, dans ces situations où le terme de participation prend réellement son sens.

Dans la seconde partie de l'enquête, les entretiens formels furent, dans un premier temps, décevants. Ce sont les données recueillies à la frontière de l'intime qui furent les plus riches, et qui m'apportèrent la connaissance recherchée. Nous avions, par exemple, avec l'une des téléopératrices, pris l'habitude de manger ensemble, chez elle ou au bistrot, et, une fois nos silences apprivoisés, les choses importantes ont été dites dans ce moments-là, lorsqu'on ne s'y attend pas, qu'on laisse venir les mots. Le serveur tourne le dos, nous commentons complices l'allure des autres clients, et j'obtiens de « vraies » données dans ce contexte informel et décontracté.

Avec Michelle, qui je le rappelle fut un personnage clé de mon enquête, puisqu'elle décrocha pour moi l'entretien d'embauche chez Québec-enquête, la technique de l'entretien formel fut mitigée. Nos rencontres en face à face eurent généralement lieu chez elle. D'une fois à l'autre, elle me montrait les transformations de son appartement, ses trouvailles : ici un sofa de cuir offert, là des pots de peinture pour les rénovations en cours. Il était dans ces conditions à peu près impossible de conserver un magnétophone accroché au bras. Je me souviens qu'un après-midi de février où, alors qu'elle était privée de chauffage par un problème d'électricité, c'est assises sous des couvertures qu'elle m'a raconté ses échecs professionnels. Et comment mieux percevoir la précarité qu'au contact de l'intime, dans ce salon composé de toute pièce de trouvailles et de dons ? Les chiffres, les réponses aux questions formelles ne remplaceront jamais la qualité informative du quotidien. Schwartz nomme ces moments « féconds », qui supposent selon lui « l'abandon de tous les formalismes d'une recherche » et qui, bien que « frustrants et imprécis, apportent souvent le plus d'informations » (Schwartz, 1993 : 282).

Une question de temps, pas de nombre

Au début de cette thèse les questions chiffrées fusaient. Combien d'entretiens effectuer ? De quelle durée ? Avec combien de personnes ? Pourtant, plus que la quantité, je dirais que c'est surtout la durée qui m'a permis de m'imprégner, puis de saisir les tenants et les aboutissants de la réalité que j'observais. Je ne retirais rien de fort ou profond des premiers entretiens informatifs. J'apprenais certes peu à peu à connaître ceux avec qui je travaillais et ceux avec qui je réalisais l'enquête, mais il me fallait accepter que certaines questions restent pour longtemps en suspens, avant qu'on me donne à voir la réalité du quotidien vécu, et que je commence à comprendre cette précarité qui fait partie des points de départ de ma recherche.

Pour cette enquête, je me suis inspirée des méthodes ethnographiques dont la caractéristique principale est de mener un terrain sur une longue durée (Schwartz, 1993). Ainsi, le temps devenant le maître mot, je me donnais la chance de me familiariser avec le milieu que j'étudiais et je multipliais mes chances « d'être là au bon moment » (Schwartz, 1993), tout en ayant conscience de la particularité des moments vécus. Être présente durant plusieurs mois sur le terrain me permettait d'optimiser mon appréhension des événements observés.

Le temps, maître mot de l'enquête, fut aussi pour moi un moyen de me faire accepter par le milieu en montrant que « j'étais prête à payer de ma personne, à prendre ma place dans les tâches, les activités, les échanges réguliers du groupe, ou bien à m'engager dans des interactions ou dans des rôles qui me délogeaient de ma position d'observateur » (Schwartz, 1993 ; 270). Si le temps s'est avéré le maître mot de l'enquête il présentait également certain risque. Le temps passant, je ne devais pas oublier pourquoi j'étais en poste, et je devais rester à l'affût. En effet, je ressentais fréquemment le sentiment classique (Schwartz, 1993) de perdre la neutralité nécessaire à l'enquête ethnographique, ou pour reprendre les mots de Whyte, je me demandais si je n'étais pas « en train de passer de la place d' « observateur-non-participant » à celle de « participant-non-observateur » (Schwartz, 1993 : 270). Par exemple, quand je suis excédée par la tâche, que je trépigne d'impatience sur ma chaise, avec une irrésistible envie de changer d'air c'est que je me laisse emporter par mon terrain (Cartron, 2003).

Conclusion

En guise de conclusion revenons sur la question de présentation de soi. Obtenir ou non la participation à ma recherche, je n'avais aucun doute à ce sujet, dépendrait de la manière dont j'aurais présenté cette sollicitation. Et même si mes collègues des centraux acceptaient de me parler, encore faudrait-il qu'ils dépassent un discours de circonstance. Avant mon embauche, je pensais qu'il me suffirait d'intégrer l'équipe des téléopérateurs du central. Mais je réalisais vite que cette notion de groupe n'existait pas réellement et qu'entre eux, durant les pauses, les téléopérateurs échangeaient sur des sujets généraux mais n'abordaient jamais de questions personnelles ni relatives à leur travail. Ainsi je me trouvais dans un nouveau type d'observation participante : il n'était pas possible d'intégrer un groupe puisque de toute évidence il n'y en avait pas ! Les jours passant, je remarquais bien quelques clans ici et là et quotidiennement, à tâtons, je m'approchais discrètement, et établissais le contact avec certains. C'est finalement au gré des réactions de mes collègues que l'échantillon de ma recherche prit forme, au gré de leurs disponibilités que nos discussions évoluèrent. Mes questionnements initiaux furent abandonnés pour ceux que les téléopérateurs préférèrent. Considérant encore une fois que seul leur point de vue, seul le sens qu'eux-mêmes donnent à leurs activités méritait un intérêt, je m'appliquais à suivre pas à pas les téléopérateurs et la construction de leur réalité.

Bibliographie

Becker, H. S. 1986. « Biographie et Mosaïque scientifique ». *Actes de la recherche en sciences sociales* : 62-63

Bertaux, D. 1997. *Les récits de vie*. Paris: Nathan

Cartron, D. 2003. « Le sociologue pris en sandwich ! Retour sur une observation participante dans un Fast-food ». *Travail et emploi* 94, Avril.

Favret-Saada, J. 1990. « Etre affecté ». *Gradhiva* 8.

Goffman, E. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1, La présentation de soi*. Paris : Les Éditions de Minuit

Laé, J.-F. et N. Murard. 1995. « Écouter-voir. L'empirisme au risque des perceptions ». *L'homme et la société* 115

Linhart, R. 1978. *L'établi*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Roy, D. 2006. *Un sociologue à l'usine*. Paris : Editions La Découverte

Schütz, A. 1987. L'Étranger. Essai de psychologie sociale, *Le chercheur et le quotidien*, 217-236

Schwartz, O. 1993. «L'empirisme irréductible». Dans N. Anderson, dir., *Le hobo, sociologie du sans abri*. Paris : Nathan, Essai et recherche, 281.

Programme officiel du colloque
La sociologie contemporaine :
de la théorie à l'empirie
Université de Montréal
3 mai 2007

8h45 Mot de bienvenue

9h-11h Attention théorique et vigilance épistémologique

Président d'honneur : Jacques Hamel

9h-10h Attention théorique

➤ Stéphane Paquin, Sociologie, Udm

La conceptualisation relationnelle de la société chez Norbert Elias

➤ Dominique Morin, Sociologie, ULaval

Une tradition mal entendue : la sociologie positiviste française et la question de la liberté humaine

➤ Rosalie Dion, Sociologie, Udm

Repenser la sécularisation : étude d'une rationalisation de la religion à partir de la pensée des humanistes

10h-11h Vigilance épistémologique

➤ Daniel Poitras, Histoire, Udm

Vivre ou subir le temps? Ébauche d'une passerelle entre la sociologie et l'histoire pour une socio-histoire de l'expérience du temps

- Martin Beaulieu, Sociologie, Udm

Réflexion sur la douleur comme problème épistémologique

- Angèle Tissot et Nadia Stoetzel, Sociologie, Udm

Entre éthique de la conviction et éthique de la responsabilité: le savoir sociologique à l'usage du changement social ?

11h30-12h45 La question sociale aujourd'hui

Présidente d'honneur : Marianne Kempeneers

- Aude Fournier et Baptiste Godrie, Sociologie, Udm

L'empirique contre-attaque : un exemple de recherche-action participative à Laval

- Alfred Pierre, Sociologie, Udm

La consistance sociale de l'économie d'insertion au Québec : entre l'activation et la lutte contre la pauvreté

- Anaïs Sékiné, Sociologie, Udm et UMB Strasbourg

Essai d'analyse de la relation à la « différence » à partir de l'exemple juif

- Marie Vanbremeersch, Sociologie, Udm

Sur le fil du travail. Une ethnographie en centre d'appel

12h45-14h00 Dîner

14h15-15h30 Technosciences, culture et société

Présidente d'honneur : Céline Lafontaine

- Sylvie Martin, Sociologie, Udm

De la 'construction sociale de la réalité' à la 'construction biomédicale de la réalité' : le cas de l'utérus artificiel

- Daphné Esquivel Sada, Sociologie, Udm

La distinction nature/culture remise en question : le cas des nanotechnologies

- Amandine Vassaux, Sociologie, Udm
Biométrie et construction de l'identité

15h45-17h Lutttes pour la reconnaissance et problèmes sociopolitiques

Présidente d'honneur : Deena White

- Marie-Christine Dugal, Histoire, Udm
L'ESMA : témoin des lutttes de mémoire en Argentine

- Isabelle Van Pevenage, Sociologie, Udm
À la recherche du plaisir : le cas du cannabis vu à travers les témoignages du comité Nolin

- Isabelle Doré, Sociologie Udm
Enjeux sociopolitiques en matière de prévention du paludisme au Burkina Faso

17h Fermeture du colloque